|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **PAR** |  | LE |

ET PRATIQUES SOCIALES

**PEPS No 48 - 40 F** - **Oct/Déc 1994**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | *A* **E** |  |

**Regard sur l'actualité**

**LETTRE OUVERTE A MONSIEUR LE MINISTRE DU LOGEMENT**

G. R. A. L

**Rencontre avec ...**

**RENCONTRE AVEC JACQUES ARDOINO**

Mehdi FARZAD et Saed RAI VANDi

**Mémoire du travail social LA QUALIFICATION DES ÉDUCATEURS**

Dominique TURBELIN

**Travail social à l'étranger VOLONTAIRE POUR LE TIERS-MONDE**

V. MUKESMAMIRA

**DOSSIER**

**VERS UNE NOUVELLE PROFESSIONNALITE**

**INTRODUCTION

TABLE RONDE**

Lorette PIERRET et Jean-Luc DUMONT

**CULTURE PROFESSIONNELLE**

Elisabeth BAUTIER

**PENSER L'AVENIR DU SOCIAL**

Jacques MARPEAU

**TOURNANT HISTORIQUE**

2 Marcel JAEGER

**QUELQUES CHANGEMENTS, VITE .... 30**

Francis PINTIAU

**COORDINATEUR SOCIAL 32**

Christian de la ROCHEMACE

**A LA CONQUETE DE NOUVEAUX TERRITOIRES 34**

Martine BRETECHE

**MÉDIATRICES CULTURELLES 36**

Hanifa CHERIFI

**10 ENTRETIEN AVEC JACQUES ION 39**

**Pratiques sociales**

**L'EDUCATEUR DE RUE ET L'ETHNOGRAPHE 42**

**13** François-Rodolphe INGOLD

et Mohamed TOUSSIRT

**Ici et maintenant**

**QUAND LES SANS DOMICILE S'ORGANISENT 45**

Didier SUSSEST

**Arts et Cultures**

**LE VOYAGE AU MAROC DE DELACROIX 48**

Catherine MARMIESSE

**Rubriques**

**REVUE DES LIVRE ANNONCES**

**Couverture**

**27 NOUVEAUX ESPACES SOCIAUX ET CULTURELS** Prochain trimestriel PEPS

**4**

**5**

**15**

**16**

**22**

**25**

**49**

**50**

**PEPS -** Trimestriel édité par l'Association Paroles Et Pratiques Sociales`- Loi 1901. " J.O. du 11.04.82 -

163, rue de Charenton 75012 PARIS -Té!: 16 (1) 40 02 09 56.

Directeur de publication : Eric AUGER - Rédacteur-en chef : Mehdi FARZAD Conseil en communication : Odije BOUDEAU

Comité de rédaction: Eric AUGER, Hugues BAZIN, Patrick BRUYAS, CatherineBOULENGER, Jean JacquesDELUCHEY, Jean-Luc DUMONT, Mehdi FARZAD, Nadia HASSINE, Guy JOUANNET, Damien. MABIALA, Max MANNIEZ

Nous remercions peur leur participation à ce numéro : Jacques ARDOINO, Jacques ION, Saed PAIVANDI,, Dominique TURBELIN, V. MUKESMAMIRA, Lorette PIERRET, Elisabeth BAUTIER,'Jacques MARPEAU, Marcel JAEGER , Catherine MARMIESSE ; Didier SUSSEST, Mohamed TOUSSIRT, François-Rodolphe INGOLD, Hanifa CHERIFI, Martine BRETECHE, Christian de la ROCHEMACE, Patrick FREHAUT, Francis PINTIAU

Imprimerie : Rotographie 48.70.42.21- Reproduction des articles et, illustrations autorisée avec mention de leur origine et adresse. CPPAP 64819 - ISSN 0754-8761 Dépôt légal : janvier 95

1994 a été une année particulièrement difficile pour des populations défavorisées, victimes des politiques ayant pour objectif la gestion de la misère sociale. La campagne lancée le 23 novembre pour l'élaboration d'un pacte contre l'exclusion et la pauvreté, par une trentaine d'associations qui avaient lancé un cri d'alerte, confirme cette misère. Cette campagne a d'ailleurs pris le nom *d'Alerte (1).*

Des données observables sur la scène sociale (2), ont mis en évidence l'entrée de la société dans une ère « nouvelle » : sociale, économique et culturelle. L'existence des SDF, la banalisation de présences ininterrompues de mendiants sur les places publiques, la croissance des précarités..., qui n'ont cessé de se développer en s'institutionnalisant, vont dans ce sens.

L'année 1994 a été aussi une année paradoxale : nous avons pu assister à la fois à une reprise économique et en même temps à la fin de la croyance en un progrès partagé. Ainsi la dualisation de la société et le chômage par exemple étaient présentés jusqu'à maintenant comme liés à la crise. Le mouvement anti-CIP (3) du début 1994 a révélé cette mystification : *le chômage était d'abord une solution avant d'être un problème.*

Parallélement le changement des profils professionnels « nouveaux », apparu ces dernières années sur le terrain des professions de l'action sociale a confirmé cette officialisation de la dégradation(4).

Quant aux travailleurs sociaux, ils étaient également touchés par la «nouveauté» de cette situation sociale. En effet, on les a vu à leur tour, démunis de moyens matériels et d'outils pédagogiques et conceptuels adaptés au climat social actuel (in) attendu.

C'est ce constat qui a motivé PEPS à mener une réflexion profonde et critique sur ces points, en étudiant notamment les pratiques dans lesquelles les «usagers» auraient un rôle d'acteur principal (5). En ce sens, l'année 1995 s'annonce riche en événements pour PEPS et pour les travailleurs sociaux qui souhaitent sortir de ce marasme.

Ainsi, quatre dossiers vont être réalisés prochainement et d'ores et déjà, des équipes de travail ont commencé à se réunir. Ils traiteront des thèmes suivants :

* La place des nouvelles technologies dans le travail social (n°49 - mars),
* L'accès au logement (n°50 - juin),
* Que sont-ils devenus ? Que deviennent les travailleurs sociaux qui sont «sortis» du champ de leur compétence initiale ? (n°51 - septembre),
* Insertion des personnes handicapées (n°52 - décembre).

Les personnes qui souhaitent participer à la réalisation de ces dossiers, peuvent prendre contact avec PEPS. Des conseils techniques et des soutiens rédactionnels seront envisagés pour les rédacteurs qui le souhaitent.

Concernant le développement du travail en réseaux, nous souhaitons créer des comités locaux en dehors de la région parisienne. Les travailleurs sociaux non Parisiens pourraient ainsi participer à la constitution de ces réseaux. PEPS envisage de devenir une instance de mise en relation avec comme support l'écriture, outil de communication, de formation et d'auto-évaluation.

L'association Paroles et Pratiques Sociales est aussi un organisme de formation. Nous comptons, à ce titre, organiser des journées d'études et proposer nos services aux différentes institutions (associations, écoles, services socioculturels, etc.), afin d'apporter une parole autre par rapport à ces nouvelles problématiques sociales.

Sur chacun de ces points, PEPS est ouvert à toute personne désireuse de partager ses idées et ses pratiques.

En attendant votre prise de parole, bonne et heureuse année à toutes et à tous.

Mehdi FARZAD

1. Voir sur ce sujet, l'article de Brigitte BERTIN, Lutte contre la pauvreté et l'exclusion, in Lien social, n° 284, 1994.
2. L'ouvrage de Pierre BOURDIEU, La misère du monde, Seuil, 1993 traduit aussi cette situation.
3. Cf. Hugues BAZIN, Qui casse qui ?, In PEPS No 45, 1994.
4. Le dossier du présent numéro tente d'apporter des réponses à certaines questions posées par une nouvelle professionnalité du social et sur le sens et la compétence du travail social aujourd'hui.
5. Pour plus de précision sur les pratiques sociales non-instituées, voir J.J. DELUCHEY, la présentation de la rubrique intitulée Ici et maintenant , in PEPS, n° 47, 1994.

***1e e q a* r à s *u* r l'ac*t*ualité**

**LETTRE OUVERTE À MONSIEUR**

L~ **MiNiSTRE du LOGEMENT**

*Paris, le 2 décembre 1994*

*Monsieur le Ministre,*

*Quelle que soit leur place dans le dispositif d'action socio-sanitaire existant, les intervenants (professionnels, volontaires, ou bénévoles) de ce secteur sont amenés à rencontrer de plus en plus fréquemment des personnes mal logées ou sans logis.*

*Du fait de la cherté des loyers dans le parc privé et de la dégadration de leurs revenus , un nombre, sans cesse croissant, de familles, célibataires, jeunes, personnes âgées, actifs, chômeurs, malades, sont confrontés à des problèmes d'accès au logement. En France, on estime à :*

*- 1 million le nombre de demandeurs de logement social,*

* *Plus de 300.000 le nombre de sans logis.*

*L'lle de France n'est pas épargnée par cette forme d'exclusion, bien au contraire. D'après les estimations*

*officielles, il y aurait :*

* *330 000 demandeurs prioritaires de logement (dont 60.000 à Paris),*
* *Environ 60.000 sans logis (dont environ 20 000 à Paris).*

*Atteinte au droit le plus élémentaire des personnes, l'inaccessibilité au logement est, par ailleurs, source de difficultés majeures et multiples : destabilisation de la vie affective et sociale ; éclatement des familles ; descolarisation ; chômage ; rupture ou fragilisation des accompagnements sociaux et thérapeutiques, etc. Jusqu'à présent, les politiques sociales mises en oeuvres en ce domaine se sont avérées non seulement insuffisantes mais aussi inadaptées. Privilégiant l'hébergement plutôt que le logement, ces politiques contribuent à installer les populations concernées dans une situation précaire, et perpétuellement provisoire. D'autre part, et malgré l'accroissement du nombre des places, aujourd'hui, le dispositif d'hébergement n'est plus en mesure de faire face à la demande. Enfin, outre les conséquences humaines, ces choix ont un coût financier élevé : Les hébergements, les placements d' enfants coûtent chers .*

*Cette situation est d'autant plus inacceptable qu'il n 'y a pas pénurie de logements . Actuellement, on dénombre en lie de France :*

*- 309 000 logements vacants (dont 117 000 dans Paris)*

* *5,5 millions de m2 de bureaux inoccupés (soit l'équivalent de 70.000 logements de 3 pièces).*

*Pour la plus grande partie , ces logements et bureaux vides appartiennent à des institutionnels privés ou publics : Administrations, Organismes para-publics, Collectivités Locales, État, Banques, Compagnies d'Assurance, etc. Aujourd'hui, L'ampleur et la gravité des problème d'accès au logement imposent des choix cohérents et respectueux de la dignité humaine. Le Groupe de Réflexion et Action Logement (GRAL) préconise donc :*

*- Dans l'immédiat et à titre transitoire, l'application partielle de la loi de réquisition. En cas de crise grave du logement, la loi autorise les Préfets ainsi que les Maires à réquisitionner les logements et bureaux vacants au bénéfice des personnes mal logées ou sans logis, et ce pour une période pouvant allerjusqu'à 7 ans. L'application de ces dispositions légales aux logements et bureaux appartenant à des institutionnels permettrait de réaliser rapidement un grand nombre de relogements et, par voie de conséquence, de libérer des places d'hébergement.*

* *A court terme, la tenue d'une table ronde, réunissant l'ensemble des instances concernées parla politique du logement, y compris les associations de personnes mal logées ou sans logis.*

***Pour le G. R. A. L***

**GRAL: GROUPE DE REFLEXION ET ACTION LOGEMENT**

Récemment créé par des intervenants socio-sanitaires (professionnels,bénévoles, et volontaires) de la région parisienne. G.R.A.L se donne pour perspective de contribuer à l'émergence d'une politique d'accès au logement cohérente et respectueuse de la dignité humaine.

Il entend se situer «aux côtés» des personnes et associations de sans logis ou mal logées et entretenir des relations constructives avec celles-ci. Ce qui est d'ores et déjà le cas avec Droit Au Logement(D.A.L) et le Comité Des Sans Logis (C.D.S.L).

G.R.A.L est ouvert à tous les intervenants socio-sanitaires (professionnels, bénévoles,volontaires) préoccupés par les problèmes d'accès au logement.

Pour tout renseignement : GRAL, 222 bis ,rue Marcadet 75018 Paris - Tél : 42 26 03 12 permanence téléphonique : jeudi matin de 9 hres à midi

**RENCONTRE AVEC**

**JACQUES ARDOI NO**

*Jacques ARDOINO est professeur de Sciences de l'éducation à l'Université de Paris VIII. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages (et articles) intéressant principalement les domaines de l'éducation (Propos actuels sur l'éducation, Education et politique, Education et relations chez Gauthier-Villars ; D'une évaluation en miettes à une évaluation en actes (en collaboration avec G. Berger, Matrice) ; Les Pédagogies intitutionnelles (en collaboration avec R. Lourau, PUF)...*

*PEPS : Comme tu le sais, PEPS s'adresse à la fois aux travailleurs sociaux, aux élèves des écoles du service social et aussi à toute personne intéressée parle travail social. L'un des objectifs de cette revue réside dans le fait qu'elle est un lieu de prise de parole pour les praticiens de l'action sociale. Est-ce que tu penses que notre démarche est utile ?*

**Jaques ARDOINO :** Je pense que votre idée va dans le sens de l'évolution de ces professions au cours des dernières décennies, puisque les travailleurs sociaux qui ont toujours été marginalisés et subordonnés à divers titres peu­vent enfin bénéficier ainsi d'une

certaine prise de parole. Je pense notamment à certaines catégo­ries dans les hôpitaux dépendants très fortement du pouvoir médi­cal, je pense également aux édu­cateurs, l'éducation étant toujours perçue de façon accessoire et subordonnée, etc...

Donc, d'une certaine manière, prendre la parole, fait partie d'une sorte d'élan d'émancipation et de maturation rejoignant les idéaux de 68 sur lesquels s'est fondée précisement l'Université de Paris VIII.

Mais, dire que les travailleurs so­ciaux reprennent une parole plus au moins confisquée, ne serait qu'une représentation idéale si elle ne renvoyait encore à la ques­tion d'une professionnalisation en

cours. Etre un travailleur social aujours'hui n'est plus simplement être, comme on le voulait pen­dant si longtemps, un bénévole, «faire le bien» ou «être bien in­tentionné». Etre professionnalisé, c'est dire qu'il s'agit dorénavant d'un métier.

*PEPS : Justement est-ce que tu peux développer un peu l'idée de la professionnalisation ?*

**J. A :** Avoir un métier, c'est avoir reçu et continuer de recevoir une formation adéquate. Quand on fait appel à des bénévoles, à des volontaires, voire à des militants, cela ne veut pas dire la même chose que quand il s'agit de per­manents.

5

*PEPS : Peux tu définir le travail social ?*

**J. A :** Pour le moment il n'y a ni unité (qui est encore autre chose

que l'homogénéité), ni parenté

entre un certain nombre de pro­fessions constituant le travail so-

cial. Il est temps de se poser la question plus théoriquement et pour votre revue cela peut être un très bon sujet que de se donner les moyens pour définir le travail social.

Ce qui me semble spécifier le travail social c'est l'ambition de mettre l'accent sur ce qui est de l'ordre de la collectivité, dans la perspective de son bien être et de son développement. Le travail social ne peut donc se réduire à vouloir être la rectification des erreurs et des dysfonctionne­ments de cette collectivité.

Malheureusement le travail so­cial est surtout vu par les politi­ques et par les administrations d'État comme un régulateur de bas niveau, mineur et domesti­que, un peu analogiquement comme les problèmes de la ven­tilation d'une cuisine ou et d'une salle de bain. On va utiliser le travail social comme moyen de diminuer les statistiques du chô­mage, on va espérer moins de violence, moins de réactions vol­caniques dans les banlieues, etc.

*PEPS : Où se trouve alors l'avenir du travail social ?*

**J. A :** Je pense qu'il serait tout à fait important que l'avenir du tra­vail social soit ailleurs c'est à dire dans des visés qui sont celles d'un accroissement de bien être et de développement. C'est dans cette perspective que le travail social est un domaine relevant aussi de l'éducation, de l'ethique et de la politique, notamment à partir de la notion de développe­ment, et pas seulement une va­gue petite thérapie au rabais pour que tout le monde puisse quand-même dormir à peu près tran­quille et pour que les gens ne se révoltent pas trop.

Au fond : ce sont surtout les bons sentiments qui ont marqués d'une façon nuisible le travail social. Ils correspondent à l'imagerie d'Epi-nal des siècles derniers. C'est en quelque sorte un masque, un dé­guisement idéologique : celui du bazar de la charité. Le travail so­cial prend le visage de dévoue­ment, du souci d'autrui, voire de l'oblation et il cache des senti­ments d'une toute autre nature, tant qu'on les a pas creusés et travaillés à travers la formation. Celà a pu être considéré comme une maladie d'enfance du travail social et elle n'est d'ailleurs pas tout à fait terminée.

*PEPS : D'après toi c'est le rôle de la formation ou ce sont les tra­vailleurs sociaux eux-mêmes qui doivent faire ce travail ?*

**J. A :** Après tout, les travailleurs sociaux peuvent commencer à se demander pourquoi ils s'inté­ressent plus particulièrement à telle ou telle catégorie de person­nes en difficulté (handicapés, dé­linquants, déviants, inadaptés...). Ce n'est pas plus mal qu'un édu­cateur sache que son travail tra­duit plutôt la façon qu'il a trouvé de vivre la délinquance tout en restant du côté de la loi plutôt que ses bons sentiments. Il me sem­ble nécessaire et important que l'éducateur, qui vit aussi par pro­curation à travers les jeunes dé­linquants alors que lui n'a peut-être pas eu le courage de trans­gresser ou bien en est revenu. Les travailleurs sociaux ne peu­vent pas bien faire leurtravail tant qu'ils n'ont pas effectivement com­pris et ré-analysé qu'ils trouvent leur compte dans les situations difficiles où eux et leurs clients viennent s'inscrire.

Une partie importante de leurfor-mation doit donc être consacrée à un travail sur eux-mêmes et avec eux-mêmes et ne compor­tent pas simplement des aspects de professionnalisation (savoirs techniques ou savoirs faire) qui seraient tout à fait indépendant de leur intimité. Cela va les aider

à prendre de la distance par rap­port aux sentiments de principe à et une sorte de justice distribu­tive, réparatrice qui faisait que le travail social se donnait à voir en deux versions :

- la version mécaniste et mécanisiste (le mécanicien qui répare la voiture ...) ;

- la version médicale (le médecin qui répare les dysfonctionne­ments de l'organisme et qui soi­gne pour guérir, etc.).

C'est ainsi que le travail social a toujours été un peu vu comme si la maison Dieu (créatrice et fabricatrice du monde et des hom­mes) avait un très mauvais ser­vice après vente et avait fini par le déléguer à la sous-traitance des travailleurs sociaux désormais chargés de recoller les mor­ceaux...

Notons bien qu'à partir de cette professionalisation pourtant né­cessaire le remède peut encore devenir pire que le mal. On tom­berait ainsi de Charybde dans Scylla. Ce ne seront plus, alors, les fantasmes des bons senti­ments du dévouement, de l'obla­tion, de l'altruisme, mais l'imagi­naire de la rationnalité, de la tech­nicité des outils, voire du mana­gement qui leur succédera. On risque d'entrer ainsi dans un uni­vers de la DASS (en de nombreux endroits et occasions déjà en place), aussi froid et impitoyable que celui de «Dallas». De quoi regretter les «boys scouts» dési­reux d'accomplir leur B. A. (mais oh combien suspect) de la phase précédente (ceux qui tiennent ainsi à faire traverser la rue à une vieille dame aveugle, dont l'inten­tion était pourtant de rester de ce côté du trottoir !). Même hors de cette caricature, le travail social moderne restera longtemp pris entre ces deux feux.

*PEPS : Quel est le rôle de la formation continue alors ?*

**J. A :** La formation initiale ne sert pas à grande chose tant qu'elle n'est pas l'anticipation correcte­ment posée des formations conti-

***le e n c o yt t r e*** *a v* ***e c***

nues à venir, ce qui n'est pas du tout le cas en ce moment. Actuel­lement, la séparation entre les formations initiales et continues est telle qu'à l'Université comme ailleurs, ce sont seulement les formations initiales qui sont vrai­ment qualifiantes, qui donnent des diplômes, qui permettent de de­venir professionnels, etc. Les for­mations continues quant à elles, viennent ensuite, quelques fois comme des rattrapages quand les formations initiales ont mal fonctionné et cela est complète­ment absurde et catastrophique. Les formations initiales doivent être considérées comme des par­ties des formations continues et tant que les travailleurs sociaux n'ont pas compris cela et ne le mettent pas en application, ils manqueront une bonne partie de leur formation. En fait, le travail social devrait échapper à cette idée de réparation ou de régula­tion sociale, c'est à dire, d'empê­cher que «la marmite ne se mette de bouilir de façon excessive». Il faut sortir le travailleur social de cette psychose du pompier qu'on appelle surtout pour éteindre le feu, et qui ne peut jamais penser les problèmes de société à plus long terme car l'urgence le lui interdit.

C'est en visant le développement de la collectivité par l'éducation que le travail social pourra jouer un rôle autre. Cependant, il ne faut pas qu'il tombe dans les deux difficultés qui sont d'une part des bons sentiments ou la profession­nalisation à tête froide qui per­drait l'essentiel de tout ce qui est relationnel. Si l'étudiant faisant l'apprentissage du travail social ne se risque pas personnellement pour comprendre en quoi il y a effectivement intérêt et quelles sont les dimensions inconscien­tes de sa démarche, alors il fera du mal en voulant faire du bien. La profession des travailleurs so­ciaux est l'une des professions qui va le plus illustrer une notion comme celle qui a été dévelop­pée par un certain nombre de systémiciens à la suite d'Edgar

Morin, notamment, c'est à dire la notion de complexité. Une notion à ne pas confondre avec celle de compliqué.

**Est compliqué** ce qui peut tou­jours se laisser décomposer à nouveau au sens de l'analyse cartésienne de la réduction en éléments de plus en plus simples qui est un peu le modèle de la science classique.

**Est complexe** ce qui n'est pas décomposable, ce qui va donc devoir être compris et traité autre­ment que par l'analyse, tout sim­plement par ce qu'il n'est pas décomposable ni réductible en éléments de plus en plus sim­ples.

En ce sens, un ordinateur est une machine simple, un peu plus com­pliquée (sophistiquée), mais n'est absolument pas complexe cartout y est démontable et recons­tructible.

Par contre l'étincelle de vie que chacun porte en lui n'est pas décomposable. Si jamais on opère un être vivant et si on le désosse, on ne saura jamais le remonter. C'est cette étincelle de vie qui nous donne l'idée de la complexité.

*PEPS : Veux tu dire que les tra­vailleurs sociaux sont dans une situation complexe lorsqu'ils tra­vaillent avec des autres ?*

**J. A :** Toute la machinerie hu­maine est complexe à cause de cette étincelle de vie. Notre rela­tion à nous, ici-même est actuel­lement complexe parce que le jeu, l'interaction, la confrontation de nos intérêts respectifs, de nos différences, de nos âges, de nos cultures, de nos formations, de nos désirs, est complexe de fa­çon telle qu'on ne peut pas le mettre à plat, l'analyser au sens classique du terme, le décompo­ser comme le moteur d'une voi­ture ou comme un ordinateur.

Je pense que ce constat est im­portant car les pratiques des tra­vailleurs sociaux sont complexes à ce sens du termes par ce qu'el­les sont riches et indécomposa­

bles. Elles relévent en ce sens d'une formation appropriée.

On constate au contraire, qu'un bon nombre de ces travailleurs sociaux non seulement se veu­lent moralement bien intention­nés mais pensent encore intel­lectuellement comme des carté­siens. Ils analysent et décompo­sent, c'est à dire qu'ils sont plus à l'aise avec le compliqué qu'avec le complexe. Quand une assis­tante sociale va dans une ban­lieue travailler avec une famille d'immigrés où les gens ont une culture différente, l'AS qui vient avec sa rationalité va se confron­ter à une réalité qui lui restera opaque. Ceux qui sont censés avoir besoin d'elle et lui founir les informations dont elle aurait be­soin, pour remplirsa mission, vont penser que c'est une étrangère, hostile, qu'elle incarne le regard de l'adminstration, qu'elle est une intruse... Au lieu de lui faciliter la tache et ainsi, peut être, une cer­taine solution de leurs problêmes, ils vont déployer de l'hostilité, de la négatricité. Ils vont lui créer des difficultés. Là nous sommes dans l'ordre de la complexité.

*PEPS : Peut-on former les tra­vailleurs sociaux* la *complexité ?*

**J. A :** La formation à la complexité est surtout clinique. Elle est tout à fait essentielle. C'est loin d'être

actuellement le cas de la plupart 7

des écoles de travail social. Le plus souvent ce sont des couches qui sont superposées les unes sur les autres, d'une façon quasi géologique. On ne comprend pas, par exemple, que pour parler de la complexité de ces pratiques sociales, le travailleur social a besoin d'avoir une certaine intel­ligence psychologique pour mieux connaître des gens, y compris pourtravailler avec ses collègues, mais en même temps, il a besoin d'une intelligence sociologique pour mieux connaître les origines socio-culturelles des gens, le fonc­tionnement des institutions, les rapports de force... Ce sont deux langues disciplinaires qu'il doit absolument connaître pour pou-

|  |  |
| --- | --- |
| ***encontre*** | *v* ***e c*** |

voir travailler. Il a également be­soin de maîtriser une autre lan­gue qui puisse donner l'intelli­gence du micro-social et non plus du macro-social.

Ce sont évidemment trois lan­gues disciplinaires (sociologie, psychosociologie, psychologie) dont le travailleur social a besoin pour tout travail social quel qu'il soit.

Actuellement les formations des travailleurs sociaux ne se don­nent pas pour ambition de former des polyglottes disciplinaires. Ce sont au contraire des gens qui vont parler une même langue dans laquelle tout celà restera homo­généisé et confondu.

Lorsque j'ai été invité en tantqu'in-tervenant par l'école de service social de l'Université de Montréal, en 1971, j'avais été frappé d'ob-serverdeux courants, deux camps qui ne se parlaient pratiquement pas, qui s'injuriaient courtoise­ment à l'intérieur de cette école. Il y avait le pôle du **socialwork** (le travail social vu sociologiquement parlant) et celui du **casework** (le travail social dans ses orienta­tions psychologiques). Ils s'igno­raient complètement et de ce fait chacun restait privé des ressour­ces de l'autre.

Donc là il y a quelques chose de très important à développer dans les formations continues et initia-

*8* les des travailleurs sociaux, qui

consiste à leur donner une intelli­gence de la contradiction et de l'hétérogénéité. Les problèmes auxquels ils sont effectivement confrontés sont des problèmes contradictoires. Sans oublier qu'on observe souvent aussi des politiques sociales parfaitement contradictoires au niveau des ins­tances gouvernementales qui veulent sans doute à la fois aider quelque peu, mais qui ont aussi besoin de diminuer les statisti­ques du chômage, de masquer les désordres (en ce moment, le retour de l'abbé Pierre et l'ffervescence qu'il crée chez les candidats aux présidentielles sont tout à fait illustratifs de ce que

nous disons). Le travailleur social a alors un peu l'impression d'être un pantin dont on tire les ficelles.

*PEPS : Concernant les forma­tions des travailleurs sociaux, deux autres questions se posent:*

1. Comme le disait Christian BACHMANN (voir PEPS n° 46), les travailleurs sociaux n'ont pas la compétence d'expertise.
2. Ne faut-il pas impliquer (faire participer) des «usagers» dans les pratiques sociales ? Surtout qu'on remarque en ce moment une augmentation des pratiques sociales instituantes ne décou­lant pas forcément des collectifs institués traditionnellement repré­sentatifs. A titre d'exemple, on peut citer des «sans abris» qui se constituent en association et trou­vent eux mêmes des solutions (occupation de locaux vides) ou certains toxicomanes qui de fa­çon auto-organisée, gèrent leur toxicomanie, etc.

*PEPS : Que penses tu de ces remarques?*

**J A :** C'est une autre façon de traduire les contradictions de cette profession dont nous venons de parler :

l'implication des travailleurs so­ciaux, est leur tâche aveugle. Ils sont impliqués malgré eux et de façon qui leur échappe. Dans la mesure où ils veulent se professionnaliser, ils vont acqué­rir des compétences et une fois que cette ambition satisfaite, ils veulent rester compétents et gar­der leur travail. En même temps, dès le moment où ils sont professionnalisés, ils deviennent par la force des choses une ex­pression du pouvoir étatique, ils font de la régulation. Or, les «usa­gers», c'est à dire ceux qui vivent les besoins (les SDF, les gens en difficultés...) s'aperçoivent que ce ne sont pas ces travailleurs so­ciaux-là (déjà trop institutionnali­sés) qui vont résoudre leurs pro­blèmes et ils s'instituent donc, eux, en tant que travailleurs so­

ciaux improvisés de leurs pro­pres causes.

On retrouve ici une distinction employée par Francis IMBERT, qui a beaucoup participé au mou­vement de pédagogie institution­nelle. Il montre que les pratiques professionnalisées sont toujours réifiées. Il a écrit un ouvrage qui s'intitule Pour une **praxis péda­gogique** et il leur oppose une praxis moins réifiée.

Les associations spontanées sont une praxis à ce moment là, beau­coup plus qu'une pratique. Ce sont des travailleurs sociaux pro­fessionnels qui exercent des pra­tiques et ce dont vous parlez là, c'est une praxis, qui est beau­coup plus dynamique qui n'est pas encore pétrifiée.

*PEPS : Aujourd'hui, parmi les étu­diants des universités, nous cons­tatons que des travailleurs so­ciaux constituent un public impor­tant, ils ressentent une nécessité de se donner une formation de type universitaire (Sciences de l'éducation, sociologie, etc.). Comment expliquesz-tu ce be­soin d'avoir une formation supé­rieure ?*

**J A :**. Pour répondre à cette ques­tion, je reviens à l'idée de com­plexité, déjà évoquée. En effet, les travailleurs sociaux sont con­frontés à une complexité crois­sante, ils doivent dans leur quoti­dienneté réparer des pots cas­sés, etc. C'est la société elle-même qui fait en sorte que cela casse tous les jours, c'est à dire que ce qu'ils réparent, est recassé l'instant d'après, en amont et en aval, parce que c'est la matrice sociale qui conduit à ce que les choses soient cassées (société à deux vitesses).

Probablement c'est pourfaire face à cette confrontation à la com­plexité qu'il y a cette demande. Quelle est la fonction principale de l'Université ? La visée princi­pale de toutes les universités c'est le développement de la fonction

|  |  |
| --- | --- |
| ***e oit c o n t r e*** *a* | ***y e c*** |

critique. En même temps, cela peut être aussi l'acquisition d'un métier et de compétences pro­fessionnelles, mais, avant tout, c'est le développement de la fonc­tion critique.

Les travailleurs sociaux qui vien-nentà l'université, rencontrent des difficultés dans leur pratiques, ils ne comprennent pas ce que leur arrive, donc lorsqu'ils vont à l'uni­versité, c'est aussi pour pouvoir regarder ; d'abords regarder eux-mêmes avec une certains distan­ciation, regarder avec d'autres et faire regarder par d'autres leurs pratiques et en même temps à théoriser ces pratiques-là.

Comme le travail social devient de plus en plus difficile et de plus en plus contradictoire, alors ils viennent trouver des solutions comme on l'a vu par ailleurs en Sciences de l'éducation où les enseignants venaient chercher à comprendre et à développer leur fonction critique. Ce point est tout à fait important au niveau de la formation continue. Ce n'est pas dans la formation initiale. Il faut que dès la formation initiale, on sache qu'une fois celle-ci termi­née, il y des occasions de forma­tion continue.

*PEPS : Mais est-ce qu'une for­mation continue telle que tu la décris, peuta voirdes conséquen­ces sur les pratiques de l'évalua­tion des actions des travailleurs sociaux ?*

**J. A :** Oui, puisqu'aujourd'hui, l'Etat demande de plus en plus d'évaluation, mais l'évaluation demandée par les administra­tions, n'est autre que du contrôle. L'évaluation, au véritable sens du termes, doit être une des prati­ques des travailleurs sociaux, eux-mêmes afin de théoriser, regar­der leurs pratiques, voire repren­dre collectivement une distance par rapport à ces pratiques.

Pour reprendre le terme de Fran­cis IMBERT, retransformer leurs pratiques en praxis, mais ils ne peuvent le faire qu'en se servant de l'évaluation.

*PEPS : Comme tu le sais, la mis­sion principale du travail social, c'est quand-même le maintien de l'ordre social ; l'ordre établi et institué et que les travailleurs so­ciaux sont appelés a vant tout pour maintenircetordre. Etla demande des personnes en difficultés, est toute autre; ils appellent au chan­gement de leurs situations.*

*Est-ce que tu ne penses pas que l'acquisition de plusieurs langues disciplinaires par les travailleurs sociaux, doit avoir aussi comme objectif le changement social ?*

**J. A :** Le changement se fait au niveau des «usagers» du travail social dans leur appartenance so­ciale globale, en tant qu'inscrits dans des rapports de force, et non au niveau de leurs relations avec des travailleurs sociaux. Il faut que les travailleurs sociaux cessent de croire qu'ils fabriquent du changement. Par contre, ils peuvent contribuer à un certain «changement» au niveau des at­titudes de leur partenaires, de leurs représentations, de leurs opinions, de leurs croyances. Ce sont là des exemples de dévelop­pement de la fonction critique. Mais cela n'est pas encore du changement social au sens pro­pre du terme.

*PEPS : Est-ce qu'une sensibilisa­tion ou plutôt une formation à l'analyse institutionnelle peutaider les travailleurs sociaux à cette idée du changement ?*

**J. A :** Des mouvements militants comme les pédagogies, la psy­chiatrie ou l'analyse institution­nelles n'ont pas apporté tellement de changements au niveau des institutions elles mêmes. Les institutionnalistes n'ont pas été les mailleurs artisans du change­ment. Michel Lobrotparexemple, n'a jamais apporté le changement du système scolaire, mais il a pu contribuer à l'esprit critique dans sa classe. Cela peut être consi­déré comme contribuer indirecte­ment au changement.

La plupart des membres de l'école institutionnelle, dont je fais partie, sont maintenant d'accord sur l'idée qu'il y a là un échec de la prophétie. Entre 1960 et 1968, ils voulaient apporter le changement dans les universités et dans les institutions psychiatriques. On sait depuis qu'aucune d'entre ces ins­titutions n'a connu de boulever­sements bien profonds. Au con­traire, elle ont même régressé depuis 68.

Cependant, l'analyse institution­nelle a aidé pendant plusieurs générations les travailleurs so-ciauxà comprendre un peu mieux ce que leur arrivait... Par consé­quent, le courant d'analyse insti­tutionnelle a facilité une conscientisation.

*PEPS : Y a-t-il un rapport entre l'acquisition de plusieurs langues disciplinaires et une notion qui t'est très chère, c'est à dire la multiréférentialité ?*

Propos recueillis par

**Mehdi FARZAD et Saed PAIVANDi**

**J. A :** Il faut savoir que la multiréférentialité ne veut pas dire la multi-dimentionnalité car celle-ci se réduit le plus souvent à l'ho­mogénéité.

Dans la multiréférentialité, ce sont des optiques et des langues des­criptives hétérogènes, contradic­toires qui sont mises à contribu­tion pour rendre les pratiques, et

les problèmes que l'on y rencon- *9*

tre, un peu plus intelligibles. Il y a —

ainsi des aspects que nous pou­vons mieux comprendre avec l'éclairage de Freud, d'autre avec la lecture de Marx, etc. Alors que Freud et Marx sont totalement hétérogènes. Cependant, il, faut faire appel à l'un comme à l'autre pour comprendre la réalité so­ciale. En ce sens être multiréférentiel c'est être effecti­vement polyglotte !

***Mémoire du travail social***

**LA QUALIFICATION**

**DES ÉDUCATEURS**

**LES ENJEUX**

*Partant d'une comparaison

historique sur la formation et les

pratiques professionnelles des

éducateurs à l'éducation surveillée****(E.*** *S) et celle des éducateurs

spécialisés, l'auteur s'interroge sur.

l'itinairaire de ces professions voisines.*

Il questionne plus particulière­ment l'affaiblissement de la qua­lification d'E. S et la «montée en puissance» des diplômes de l'État des éducateurs spéciali­sés.

La profession d'éducateur a 50 ans (1) dans les années 90, c'est l'âge de la maturité. N'est-il pas grand temps de se pencher sur

*10* le métier? Les travaux d'inspira-

tion historique ne manquent pas, mon propos, se situe dans leur continuité, sur un versant socio­logique.

**UNE PROFESSION EN CRISE**

Pour justifier le terme de crise, rappelons que l'année 1989 a été marquée par une grève de 14 jours à L'Éducation Surveillée (ES), précédée d'un blocage des services (grève perlée) durant 50 jours, (principalement en ré­gion parisienne) qui sera suivie

d'une nouvelle grève l'année suivante.

Ma première intuition plaçait la cause du malaise dans l'identité professionnelle des éducateurs (3000 éducateurs pour 5600 membres du personnel à la grande époque). Mais, un para­doxe encombrant est apparu :

Autant les Travailleurs sociaux en général, pour l'essentiel les Assistants Sociaux et les Éduca­teurs spécialisés, sont décrits comme en mal d'identité ou por­teurs d'une identité incertaine; autant les éducateurs de l'ES sont présentés comme marqués d'une identité forte.

Cette identité s'inscrit dans une histoire professionnelle, connue et revendiquée par les acteurs, idéalisée même parfois. Elle s'an­cre dans le champ du judiciaire, qui unifie cette profession. De plus, une organisation syndicale, le SNPES (syndicat national des personnels de l'éducation sur­veillée), longtemps hégé­monique, cimente l'édifice.

Je faisais manifestement fausse route, et le concept de la sociolo­gie du travail, «la qualification», a permis de cerner la profession d'éducateur dans toutes ses di­mensions sous un angle dyna­mique intégrant l'histoire.

En effet la qualification se situe à l'interface:

* de la personne, désignant la valeur relative de l'individu en terme de formation et de savoir faire,
* de l'emploi, par les niveaux de formation ou l'expérience, requis par l'employeur,

- du salaire, qui donne la valeur, en terme financier mais aussi social, accordée à une profes­sion.

La déqualification peut-elle re­couvrir une perte de valeur de l'emploi ? Et à l'inverse, une surqualification des personnes peut avoir les mêmes effets ?

Peut-être n'y a t'il pas de qualifi­cation, mais seulement des "qua­lifiés" et des "qualifieurs" (2).

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ***M é m o i r e*** | a | *u* ***travail social*** |

Les hypothèses qui fondent cette étude, postulent un déficit relatif de la qualification des éduca­teurs de l'ES, par rapport aux éducateurs spécialisés.

Un deuxième faisceau d'hypo­thèses inscrit le processus de déqualification à l'ES dans les relations sociales marquées par la dépendance des éducateurs aux magistrats.

**QUELLE**

**QUALIFICATION ?**

Cette question qui a été traitée sous l'angle de l'identité, de­meure peu explorée sous l'angle des compétences. Derrière le métier il faut chercher l'emploi.

La qualification de l'emploi est étudiée comparativement pour les éducateurs spécialisés et les éducateurs ES dans les textes réglementaires, comme dans les travaux de recherche, en parti­culier ceux du CERQ qui a pro­duit une «fiche emploi-type: édu­cateur pour personnes inadap­tées ou handicapées» (3).

Ces éléments permettentde pré­senter ce qui constitue le socle de la classification d'éducateur.

- Dans les années 50 l'éduca­teur, voué à la suppléance pa­rentale dans le cadre d'internats, est celui «qui a la responsabilité d'enfants en dehors des heures de classe et d'atelier» (4) . A l'approche des années 1970, il devient «technicien de la rela­tion» travaillant dans une équipe «pluridisciplinaire». Les années 80 consacrent une profession qui prend en charge des person­nes et non plus des enfants uni­quement. Trois notions nouvel­les venant témoigner des quali­tés reconnues aux éducateurs, tous secteurs confondus, «l'ana­lyse des faits observés», «l'éla­boration» et «la conduite de pro­jets éducatifs», les éloignent de la position de simple exécutant.

- la place acquise par les éduca­teurs spécialisés en terme de reconnaissance dans le secteur enfance inadaptée. «La straté­gie de l'État est révélatrice... En deux décennies, les éducateurs passent d'un «statut mineur», où ils sont les tâcherons des notables associatifs, à celui d'un groupe professionnel ayant une place reconnue par l'État.» (5).

- la difficulté de positionnement du Diplôme d'État d'éducateur spécialisé (DEES) en terme d'équivalence universitaire.

- l'écart entre les savoirs ou les savoir-faire demandés par les employeurs et la faiblesse de la classification d'éducateur (ni­veau bac catégorie B).

- l'affaiblissement de la position particulière des éducateurs de l'ES, où la question de la forma­tion est centrale.

La qualification des personnes, est appréhendée dans une ana­lyse statistique concernant les postulants au concours d'édu­cateur de l'ES de 1961 à 1991. Elle fait apparaître:

- La féminisation qu'il faut asso­cier au sentiment de déqualifica­tion.

- L'augmentation continue du ni­veau des diplômes des reçus au concours d'éducateurs à l'ES, principalement à partir de 1980. Le décalage qui s'établit entre le niveau requis, le baccalauréat, et le niveau réel des candidats retenus est flagrant et produit une surqualification des person­nes par rapport à l'emploi.

La qualification salariale s'est avérée, ày regarder de plus près, opaque et fort complexe.

Il a fallu se satisfaire d'une ap­proche pragmatique, puisque même les organismes d'enquête comme le CERC postulent «qu'une comparaison rigou­reuse des salaires de la fonction publique et du secteur privé est impossible» (6).

Malgré les difficultés, la presse syndicale dans les revendica­tions donne des indications pré­cieuses. Ainsi d'après les cal­culs du SNPES, en 1976 puis en 1981, un écarts de10à 15%est noté aux dépens des salaires des éducateurs de l'ES.

Disposant de tous les éléments constitutifs des rémunérations (hors primes) des deux catégo­ries professionnelles pour dé­cembre 1991, j'ai donc effectué un calcul comparatif précis qui confirme en l'aggravant le cons­tat syndical: Au premier échelon, en début de carrière l'écart est de 1168Frs soit 13,7% à l'encon­tre de l'ES. En milieu de carrière après 14 ans, la différence s'élève à 2153Frs soit 17,9%. Pour 25 années d'anciennetés c'est respectivement 2186Frs et 14,2%. Les chiffres se passent de commentaires, et il est peu probable que les primes cou­vrent de tels écarts.

Cette moindre rémunération des fonctionnaires face au privé est un phénomène général, il n'en reste pas moins dans ses effets une indication de moindre quali­fication.

«Éducateur un sacerdoce ou une profession ? La qualification comme enjeu récurrent». Il s'agit d'un (7) balayage rapide, de la dernière moitié du 19ème et de la première du 20ème siècle, qui permet de repérer quelques traits saillants :

- le tronc commun historique, qui unit dans la même origine les éducateurs de l'ES et les éduca­teurs spécialisés.

- l'institutionnalisation progres­sive du secteur et le rôle primor­dial joué par l'État, la perma-

**COMMENT EN EST- ON ARRIVE LA ?**

***Mémoire au travail S o c i a l***

nence de la rivalité entre sec­teurs public et privé.

- la place des pratiques profes­sionnelles comme marqueur de la professionnalisation: tel «l'ac­crochage affectif» pilier des mé­thodes scoutes, l'expérimenta­tion pédagogique, l'action des personnels ou des «pupilles» pour sortir l'enfance du monde carcéral, l'invention du «milieu ouvert», pour ne citer que ces exemples, sont autant d'étapes dans le processus de constitu­tion d'une profession.

- L'importance majeure de la for­mation et des dispositifs qui la mettent en oeuvre:

J'ai pu tracer les grandes lignes du déclin du modèle de forma­tion «école d'État d'éducateurs de l'ES», qui prestigieux et re­connu dans les années 50-60, se délitera au fil des réformes. Bien que la formation se généra­lise avec 10 ans de retard à l'ES par rapport au secteur privé, le statut des fonctionnaires (statut des éducateurs ES en avril 1956, école d'État d'éducateur 1962) est plus valorisé. Il faudra atten­dre la fin des années soixante (convention collective en 1966 et Diplôme d'État (DEES) en 1967) pour que les valeurs s'in­versent lentement, débouchant sur la situation des années 80 où

*12* la formation ES n'équivaut plus

qu'à deux tiers du DEES.

- L'exploitation des archives, des entretiens auprès d'acteurs de

l'histoire de l'ES, permettent de mettre à jour un point rarement traité par les historiens de l'ES: la rivalité fondamentale qui anime éducateurs et magistrats, la lutte pour le pouvoir même, dans l'ES à certaines périodes. Cet oubli n'est pas anodin, puisqu'il éva­cue le rapport de dépendance qui unit les premiers auxseconds.

L'hypothèse de déqualification des éducateurs ES est avérée, même s'il faut la pondérer des particularités spécifiques au sec-teurenfance inadaptée privé (im­portance du personnel non-di­plômé, conventions diverses et diversement appliquées).

Au delà du constat, il reste la reconstitution de l'itinéraire qui marque l'inversion du courant de qualification qui au départ était nettement favorable aux éduca­teurs de l'ES.

A mon sens, la conjugaison de facteurs institutionnels forts sont à prendre en compte pour com­prendre ce processus:

- au fil des ans, les éducateurs spécialisés ont réussi à obtenir une place reconnue et valorisée dans l'ensemble du secteur «en­fance inadaptée» où ils ont pu concurrencer les notables. Au contraire celle des éducateurs ES est restée limitée aux «servi­ces extérieurs»(8). Mais n'est-ce pas, au fond la contrepartie de l'exclusivité qu'ils ont obte­nue sur ce petit monde ?

- un syndicat hégémonique qui dans la période de 1968 se prend à croire dans un «pouvoir édu­catif» à l'ES. Cet objectif «uto­piste», verra son terme en mai 1981. C'était en effet méconnaî­tre la dépendance fonctionnelle qui unit éducateurs et magistrats dans cette administration, comme la force corporatiste de ces derniers.

- la similitude chronologique qui marque l'affaiblissement de la qualification à l'ES et la montée en puissance du DEES, incite à établir un lien de cause à effet entre la baisse de qualification et l'absence de diplôme reconnu pour les éducateurs ES.

Ainsi puis-je écrire que «le SNPES s'est en fait trompé de corporatisme», se voulant avant tout un syndicat multicatégoriel, il a cherché à compenser l'hégé­monie des éducateurs dans ses rangs.

«Il a de ce fait contribué à cons­truire cette «identité justice» is­sue du mythe originel de l'Édu­cation Surveillée, aux dépens d'une «identité d'éducateur ou éducative».

«Nous imaginons que le con­texte serait aujourd'hui bien dif­férent si les éducateurs de l'ES se trouvaient dotés du DEES».

**Dominique TURBELIN**

Éducateur spécialisé

1. L'exemple de l'Éducation Surveillée (Ministère de la Justice), à partir d'un document intitulé: l'incertaine qualification des éducateurs de l'éducation surveillée 1945-1990.. Voir aussi, Dominique TURBELIN, Maîtrise/ DSTS sous le direction de M. CHAUVIERE, IRSTS Montrouge -Université Paris XIII, oct. 1993.
2. Voir A. DEROSIERES, La qualification de quoi parle t'on ?, 1978.
3. Fiche emploi-type RT40, CERQ (centre d'étude et de recherche sur les qualifications), 1978.
4. Définition ayant cours dans le secteur privé (UNAR) comme dans le secteur public (statut des personnels de I"ES décret du 10 avril 1945).
5. M TACHON, Recherche sur les processus de professionnalisation: Analyse dans le secteur de l'enfante inadaptée au cours de la période 1945-1980, MIRE, 1988.
6. Document du CERC (centre d'étude des revenus et des coûts), 1986.
7. Cf, Dominique TURBELIN, note 1.
8. Tous les services de l'éducation surveillée hormis l'administration centrale. A lire également : Le devenir des éducateurs spécialisés, diplômés, formés à l'école d'éducateurs spécialisés de Versailles, Buc. A commander à «BUC Ressources», 1, bis Rue L. Massotte, 78530 Buc.

**T r at v Lt i l SOC i a l à l ré *t r* a pi *y* e**

**VOLONTAIRE**

**POUR LE TIERS-MONDE**

**VUE CRITIQUE**

*Le volontariat pour le Tiers-monde est une des diverses formes du travail social. Ils sont nombreux les occidentaux qui s'engagent dans ce type de travail : ils ont leurs objectifs, leurs approches et stratégies.*

La solidarité dans ses diverses formes est une pratique très an­cienne dans les sociétés humai­nes, voire même animales. Même dans les sociétés évoluant dans un environnement industriel, l'in­dividualisme n'a jamais englouti la solidarité qui se développe sans des nouvelles formules.

De plus en plus on parle du travail social qui, à notre avis, est à la fois une activité professionnelle et une solidarité humaine dans le sens qu'il s'intéresse à des cas sociaux ayant leur particularité. L'objectif de cet article n'est pas de proposer un modèle de volon­tariat parmi tant d'autres. Les dif­férents volontaires ont leurs outils de travail, pouvant être enrichis bien sûr, mais nous avons jugé utile d leur fournir un point de vue critique sur la perception que les populations locales ont du volon­tariat et des volontaires. Cette critique, pour autant que chaque intéressé la trouve pertinente, pourra l'aider à réajuster son ap­proche lors des missions de vo­lontariat dans le Tiers-monde et particulièrement en Afrique.

Notre point de vue, nous l'expri­mons en tant que secrétaires exé­cutif d'une ONG oeuvrant en zo­nes de Béni et Libers au Nord-Kivu en République du Zaïre, le

Cote.De.R., Beni-Lubers (Conseil Technique pour le Développe­ment Rural).

En effet, pour diverses raisons (appui au développement local, secours humanitaire, volontaires du corps de la paix, etc.), cette région du Zaïre a déjà connu les volontaires de plusieurs nationa­lités occidentales (Canada, Bel­gique, USA, Italie, France, ...). Nous saisirons la critique popu­laire, bénéficiaire locaux du vo­lontariat et des volontaires sous cinq aspects : la signification du volontariat, la méconnaissance de la culture locale, la planification et l'évolution de l'action du volon­taire, les expériences et les qua­lifications de l'agent volontaire. Pour être convaincant et concret dans nos affirmations qui ne sont pas de simples allégations, nous aurions voulu citer explicitement les projets concernés, mais pour plusieurs raisons, nous restons abstraits, possible au lecteurs de sous-entendre en tout instantqu'il s'agit du Nord-Kivu au Zaïre.

**QUE VEUT DIRE

VOLONTARIAT?**

La tentation est forte en Afrique de penser au bénévolat quand on

parle de volontaire bien qu'on sache généralement que les vo­lontaires Européens sont payé. Quelle serait alors la caractéristi­que fondamentale qui différencie le volontariat du bénévolat? Face à cette confusion, les populations locales se posent les questions suivantes :

- pourquoi les volontaires sont-ils si bien payé ? Toujours ou sou­vent les seuls véhiculés ?

* pourquoi habitent-ils dans des villas ?

- pourquoi sont-ils tristes à la fin de leurs mandats ?

* pourquoi s'attachent-ils si parti­culièrement à la gestion des pro­jets plutôt qu'aux aspects techni­ques ?

Si le volontariat est entendu avant tout comme un engagement auprès des communautés pau­vres ou marginalisées, du moins pour ce qui concerne l'Afrique, il est indispensable que les organi­sations qui utilisent les volontai­res définissent des critères clai­res et précis pour circonscrire le volontariat. N'a-t-on pas vu dans plusieurs projets, le véhicule du projettransporté pendant des jour­nées entières l'eau à boire du volontaire ?

N'a-t-on pas vu des volontaires voyager par avion et expédier le chauffeur sur route sur des cen­taines de kilométrés, rien que pour les prendre à l'aéroport à l'arrivée dans telle ou telle autre ville ? Quel scandale, n'a-t-on pas vu ou ne voit-on pas actuellement à Nord-Kivu où environ 75 organi­sations internationales venues au secours des réfugiés Rwandais, utilisent des volontaires excessi­vement luxueux ! Des salaires

**Travail *social à l'étrartye***r

allant jusqu'à 1500 $ par mois, des villas luxueuses, des voitures de luxe ! Sans aucun doute, les volontaires engloutissent les 3/4 de l'enveloppe allouée aux réfu­giés. S'il est vrai que la situation de ceux-ci s'est sensiblement améliorée en peu de temps, nous l'avouons très nettement, il faut en même temps avouer que le pauvre réfugié reçoit à peine 1/4 de tous les chiffres chantés à la radio et diffusés dans les jour­naux. Sont-ils des volontaires ? Pourquoi n'ont-ils pas associé les ONG du Nord-Kivu`?

**MECONNAISSANCE DE LA CULTURE**

**PLANIFICATION,

EVOLUTION**

Si tel n'est pas toujours le cas, dans plusieurs exemples, le pro­jet où s'insère le travail social du volontaire est élaboré par lui-même. Même quand il se fait dans une institution, la tendance est de gérer le projet en parallèle avec l'institution elle-même. Ceux qui ont eu à côtoyer ces types de volontaires sont témoins des constats amers dontquelques une ci-dessous :

- le document définissant le projet reste un grand secret pour le vo­lontaire ;

- existence d'une double compta­bilité : celle locale et celle à expé­dier aux donateurs ;

- ignorance des donateurs par les collaborateurs nationaux ;

- confection des faux rapports ;

- il est toujours dit que la popula­tion locale a été associée à la planification. Quand-même, elle ignore tout.

Jusqu'au quand les chers volon­taires, qui de sur croit faisons du travail social, aurons-nous cette image ?

**EXPERIENCES**

**ET QUALIFICATION**

Plusieurs statuts occidentaux sont déjà ridicules en Afrique sans le savoir suite à l'incompétence des volontaires provenant de leurs di­verses organisations. Or, l'Afri­que a cessé d'être un continent de curiosité, touristique, il dis­pose d'unè grande réserve des personnes expérimentées et des cadres universitaires. Se lancer en Afrique après une ou deux semaines d'un séminaire sur le développement de l'Afrique est très insuffisant. Les volontaires devraient être préparés pendant un temps suffisant et pour des disciplines qu'ils maîtrisent. En­core quelques exemples :

* une assistante sociale qui se dit infirmière : pendant 2 ans, elle n'a jamais touché la seringue ;
* un médecin sans notion des

maladies spécifiquement tropica­les...

Ces déficiences sont à l'origine des conflits fréquents avec les cadres locaux, ces derniers ne comprennent pas pourquoi la pré­sence d'une volontaire expatriés qui pourtant engloutit plus de la moitié du budget du projet ?

**RELEVE DU

VOLONTAIRE**

A ce niveau, il a été constaté que le volontaire apprécie petit à petit le climat humain de l'Afrique, par peur de l'avenir en Europe, peut-être. En fait, l'emploi est un pro­blème sérieux et comme il y a individualisme, les deux grands constats relevés à la fin du man­dat du volontaire sont les sui­vants :

- prouver qu'aucun cadre local n'est capable de gérer le projet après son départ ;

- bloquer les financements exté­rieurs pour laisser derrière lui l'image qu'il était le seul capable.

**CONCLUSION**

Nous avons présenté d'une façon brute la perception que les popu­lations locales se font des volon­taires. Il s'agit plutôt d'une per­ception négative, même si elle ne l'est pas toujours.

Pour être plus efficace, le volon­tariat pour le développement du Tiers-monde devra emprunter quelques traits positifs du béné­volat, il devra intégrer l'enseigne­ment des coutumes locales comme valeurs sociétables, exi­ger une gestion transparente et participative pour les communau­tés locales.

Il doit enfin, programmer son re­trait sans rupture avec l'action initiée. Sans cela, le volontariat perdra bientôt son sens, et pour­tant il a toute sa place dans le Tiers-monde et surtout en Afri­que !

**V. MUKESMAMIRA**

Secrétaire exécutif du Cotederin Kivu-BP561-Butembo-Nord-Kivu-Zaïre

Le volontariat occidental en Afri­que est aussi une rencontre des cultures. Or, l'impression créée par la pratique est que les candi­dats au volontariat ayant lu quel­ques lignes de la culture locale se croient en être spécialistes. Beau­coup d'autres, découvrant pour la première fois l'Afrique, se com­portent comme dans des espa­ces sauvages aux peuples sans culture ou croient être capable de les transformer du jour au lende­main en agissant d'une façon sys­tématique en sens opposé des normes sociales de la culture lo­cale :

- tel est ce volontaire qui a invité

*1*4 une école occulte des homo-

sexuels et qui s'est vue donner 24 femmes pour quitter le Nord-Kivu et atteindre le Ruanda sur pres­sion de l'église catholique ;

- tel est ce docteur qui amenait tout son personnel boire la bois­son la nuit au cimetière, endroit sacré ;

-tel est ce volontaire qui drama­tisait autre mesure la question des rapports hommes-femmes et semblait convaincre qu'il pouvait la résoudre pendant deux ans de volontariat ...

Travailleurs sociaux, volontaires, attention aux cultures. Ce sont des traditions héritées de plu­sieurs années, elles ne peuvent pas être changées en un jour.

**S%1È**

**Y A•T•IL ENCORE UN TRAVAILLEUR**

**SOCIAL DANS LE SECTEUR ?**

**VERS UNE NOUVELLE PROFESSIONNALITE**

La question posée dans ce dossier est double :

Peut-on parler de mutation du travail social «traditionnel» ? Dans ce cas, ce der­nier est-il menacé ? On opposerait ainsi aujourd'hui travail et intervention dans le secteur social en proposant la seconde comme une solution à la faillite du pre­mier ?

Y a -t-il un axe directeur identifiable autour duquel se dessinerait une nouvelle professionnalité ? Au-delà de toutes les questions que pose cette notion, nous avons souhaité l'utiliser pour inscrire ce débat dans un contexte plus large d'inter­rogation de professions confrontées à d'importants changements.

Nous avons retenu du terme son acception la plus large qui englobe à la fois les capacités professionnelles, les savoirs et les pratiques, la culture et l'identité d'un métier. Ainsi, le champ de la professionnalité du travail social implique-t-il de la même façon les modes d'intervention, la formation, le cadre politique, l'évolution des professions et les trajectoires professionnelles.... Autant de champs pour les­quels nous avons sollicité la contribution de différents acteurs -sur le terrain, dans la formation, la recherche, l'administration- chacun susceptible d'apporter en tant qu'auteur des éléments de réponse à partir de son point de vue.

Pour introduire le dossier, PEPS a donné la parole à huit professionnels de diffé­rents horizons (métiers centraux et nouveaux métiers de la ville et de l'insertion) venant des filières du secteur ou de l'Université et qui se sont réunis pour débattre des perspectives actuelles de leur activité respective.

Il ressort de cette table ronde plus d'interrogations, voire d'inquiétudes, que de réponses définitives. Quel que soit le lieu d'où parle chacun et même si les: nou­veaux métiers affichent une position plus assurée, les situations à affronter ne sont guère plus solubles pour les uns que pour les autres.

Lorette PIERRET

Jean-Luc DUMONT

PÉPS n` ï8 s,cUdé 1994

***Où en est, aujourd'hui, le***

**travail *social ? Est-ce que***

***l'expression* «travail *social»***

***correspond encore à la***

***réalité sur le terrain et a* la**

***très grande diversité des***

***intervenants sociaux qu'on***

***peut y rencontrer ?* Tenter**

***de répondre à cette question telle* était *la* raison *de***

***réunir un certain nombre***

***de professionnels pour une***

***"table ronde".***

A quelle demande les travailleurs sociaux répon­dent-ils aujourd'hui, quelles compétences;.mobi-lisent-ils dans leurs activités quotidiennes et quels sont les enjeux des métiers qu'ils. exercent. Nous voulions, par ces questions, tenter de saisir ce qui etait commun à toutes leurs pratiques et voir si se dessinait l'expression d'une nouvelle professionnalité du social.

Ont participé à cette table ronde : Joël BAR-THELEMY (agent de développement local), Anne-Catherine BIZOT (coordinatrice emploi-formation), Martine BONJEAN (Assistante de service social), Hanifa CHERIFI (directrice du. service de proximité ANTINEA), Claudine DEPRAZ (Assistante de service social), Domi­nique ZOIN (responsable d'un service d'accom­pagnement d'adultes handicapés mentaux), Chan­tal METENIER (conseillère socio-éducative), Annick PORTIER (responsable de structure édu­cative).

Premier constat exprimé par la table ronde et qui revient souvent en filigrane : l'Etat n'a pas su mettre en oeuvre une politique sociale efficace et juste face à la crise. Trois points ont été évoqués par les participants : la compétence des prati­ciens, l'application des dispositifs et leur perti­nence, enfin les effets de la décentralisation

**LA COMPETENCE DES TRAVAILLEURS

SOCIAUX EN QUESTION**

La formation des travailleurs sociaux n'a pas, sem­ble-t-il, suivi le changement économique et so­cial et les professionnels du social sont mal pré­parés à exercer leur métier aujourd'hui. les parti­cipants mettent l'accent sur l'insuffisance de la formation des professionnels face, notamment, aux modifications de l'environnement et à la vio­lence des jeunes :

On peut se poser la question de la compétence des éducateurs et de ce qui nous est demandé en tant que travailleurs sociaux et notamment sur la prise en charge des jeunes majeurs. Les person­nes doivent être formées effectivement et prêtes à affronter cette réalité de la vie en 1994. Dans les cités telles que là où l'on vit, c'est pas évident du tout, pas évident du tout de tenir le choc. ( A.P.)

J'ai été formée à L'ISF (devenu après Parmen­tier). Je n'étais pas préparée du tout au problème politique ni à celui de l'argent (en termes de se­cours, oui, mais pas en termes de financeurs, pas du tout. On n'avait pas du tout abordé ce su­jet.( Ch.M.)

**«DES DISPOSITIFS TRES ENFERMANTS

POUR LES GENS»**

Les dispositifs empêchent une réelle relation d'aide et un suivi des personnes, ce qui rend difficile le travail des professionnels et n'aide pas l'usager à s'en sortir. Les dispositifs sont "enfermants", alors qu'il faudrait, au contraire permettre aux gens d'être acteurs. En outre, le travailleur social doit

**-211I\*11 4t**

s'adapter de plus en plus à un terrain qui se mo­difie et une des réponses du social c'est, effecti­vement, un certain nombre de procédures nou­velles qui ne conviennent peut-être pas à la vo­cation initiale et à la mission des travailleurs so­ciaux. La technicisation de l'intervention fait sou­vent obstacle à la nécessité d'une prise en charge sociale.

Quand j'ai choisi cette fonction-là, c'était aussi pour permettre à l'individu de retrouver une auto­nomie, aux gens d'être indépendants, d'être ac­teurs de quelque chose. Quand j'ai fait du travail collectif, on pouvait monter des projets à partir de la demande des gens. A l'heure actuelle, on nous demande d'appliquer les objectifs de travail collectifs qui sont en fait, des pistes comme ça et de les appliquer et puis tant pis si ça ne corres­pond pas du tout aux besoins du quartier, aux besoins des gens. Il faut plaquer et ça dérange beaucoup.

Je pense qu'en répondant par le RMI ou le Fonds de solidarité logement on ne parvient pas à pren­dre vraiment en compte les réalités du terrain ; je pensais à St Denis où il y a quand même des lieux très dégradés parce que je crois qu'on fait des choses comme ça très ponctuelles et très enfermantes pour les gens

On a beaucoup de difficultés à faire entendre qu'on veut continuer, qu'on veut poursuivre ce suivi social, finalement, cette prise en charge glo­bale. Beaucoup de sites ont commencxé à tra­vailler par thèmes, par objectifs, ça peut être in­téressant, mais je crois que c'est enfermant pour l'individu. II est très difficile de faire quelque choses avec les personnes dans ces conditions-là. (Ch.M.)

**EFFETS PERVERS DE LA DECENTRALISATION**

Les municipalités essaient de reproduire à leur niveau et avec leur moyens la logique de l'Etat - Providence et donc à promouvoir, à leur niveau, des modèles d'intervention sociale. L'Etat provi­dence n'a pas disparu, simplement il y a d'autres modèles de formes de gestion de la société qui apparaissent du fait de la crise. Je rajouterai même qu'il y a maintenant des municipalités -Provi­dence qui se substituent à l'Etat Providence. C'est l'effet de la décentralisation qui produit aussi de nouvelles formes de centralisation et qui ne fait que reproduire, finalement, à l'échelle locale, la

forme étatique que l'on connait depuis vingt ou trente ans. G B).

**LA CRISE : "ON EST BIEN COINCES !"**

Il y a aussi la réalité de la vie. Il est complète­ment aberrant de dire à un gamin : tu vas te trouver un boulot, quand il n'y a pas de loge­ment derrière, donc : PAIO, contrat de qualifi­cation, contrat d'apprentissage et puis les petits boulots, on ne trouve pas et puis on est bien coincé, bien bien coincé et notre langage éduca­tif : pipo ! C'est vrai, on est bien coincés ! (A.P)

Autre conséquence : Les problèmes d'emplois conduisent les directeurs de CAT à prendre des gens un peu plus performants et on se demande si les déficients intellectuels ne vont pas être mis à la porte des CAT pour aller en foyers occupationnels (D.Z)

Le deuxième grand thème abordé est la cohabi­tation, parfois difficile aujourd'hui, entre Etat et travailleurs sociaux. Quelle en est la forme la plus souhaitable ? Ce à quoi les dispositifs auraient pu servir (espaces médiateurs pour articuler po­litiques sociales et logiques sociales), ce sont des hommes qui vont se donner la mission de le faire en modifiant leurs pratiques professionnel­les :

**DES NOUVEAUX METIERS "A L'INTERFACE

ENTRE LOGIQUE SOCIALE ET POLITIQUE"**

Je voudrais développer un peu la notion d'agent de développement local. On pourrait d'ailleurs gomer «local» et garder «agent de développement" parce que c'est un terme très générique dans ces nouvelles professions depuis une dizaine d'an­nées.

La fonction que j'occupe est appelée par l'Etat : "agent de développement local prévention sécu­rité". Là où je travaille, deux appellations sont utilisées :

- animateur "socio éducatif' de CCPD

- chargé de mission coordonateur de CCPD

La fonction que j'occupe se situe entre la logi­que politique et la logique sociale. C'est une fonc­tion qui est en prise directe sur les décisions municipales, puisque de toute manière, c'est le maire d'une ville qui détermine, pour bonne part, l'activité du CCPD, le préfet n'ayant simplement qu'un rôle d'apport externe, via les service de l'Etat qui financent telle ou telle action. G.B)

**"L'OUTIL D'UN MAIRE"**

Il faut bien se dire qu'un conseil communal de prévention de la délinquance, c'est d'abord et avant tout l'outil d'un maire. La deuxième fonction dé­signe aussi un outil de contrôle de tous les ac­teurs qui font de la prévention et plus particuliè­rement les clubs de prévention spécialisés qui, dans les années 70, ont échappé au contrôle des municipalités . C'est aussi un des enjeux des CCPD. Alors, à partir de là, c'est sûr qu'un coordonateur de CCPD est à l'interface entre dif­férentes logiques, entre les logiques sociale et les logiques politiques .

On a un rôle de conseil technique auprès des élus. Les élus ayant parfois des décisions à pren­dre en matière d'orientation par rapport à la po­litique sociale et plus précisément par rapport à leur politique de prévention, ils ont besoin aussi d'avoir une remontée des informations, des pra­tiques et là le rôle d'un coordonateur de CCPD c'est justement de faire remonter ces informa­tions.

Autre fonction de ces coordonnateurs, c'est de mettre en place des démarches dites de «diagnos­tics locaux de sécurité», d'observatoire des pro­blèmes de prévention et de sécurité sur une ville. C'est un travail d'enquête, de recueil et de traite­ment de toutes les données statistiques qui peu­vent exister, recueil aussi de données un peu plus factuelles, plus qualitatives, parce qu'on ne travaille pas uniquement qu'à travers des statisti­ques pour savoir ce qui se passe dans une ville (J.B.).

**UN METIER DE L'INSERTION

PROFESSIONNELLE**

Je suis coordinatrice emploi-formation, sous l'auto­rité de la direction départementale du travail de l'emploi et de la formation professionnelle. Les actions de formation financées par l'Etat sont les actions pour les jeunes sortis de l'école sans qua­lification et tout le dispositif CFI (Crédit forma­tion individualisé). Les actions jeunes sont ac­tuellement gérées par l'Etat pour tout ce qui est des actions dites «de mobilisation», actions d'in­sertion, de préqualification. Les actions de qua­lification qui mènent à un diplôme sont, depuis le ter juillet, gérées par le Conseil Régional.

Notre rôle consiste, en fonction des besoins de l'emploi, à évaluer la situation des jeunes et des adultes, le niveau où ils sont et leur potentiali­

tés, quels types de formation peuvent correspon­dre au public recensé par les Agences pour l'em­ploi ou par les Missions locales, les PAIO et les possibilités offertes par la formation locale.

On doit donc monter les programmes de forma­tion en utilisant non seulement les actions dites «actions d'information professionnelles» (stages adultes ou stages jeunes), mais aussi en utilisant tout ce qui peut exister et qui peut être facteur d'insertion professionnelle, c'est à dire à la fois les contrats d'apprentissage, les contrats de qualifi­cation, les contrats d'orientation et, éventuelle­ment, les associations intermédiaires, entreprises d'insertion, les chantiers-écoles, etc.

Mes partenaires privilégiés sont surtout les mis­sions locales, chargées de coordonner l'ensemble du réseau qui accueille les jeunes, mais aussi pour les actions adultes, les agences locales pour l'em­ploi et puis les organismes de formation. (A.C.B.)

**"MON TRAVAIL EST PLUS

UN TRAVAIL ADMINISTRATIF"**

Cela dit, je crois qu'autour de cette table c'est sans doute moi qui suis la moins travailleuse so­ciale, parce que mon travail est plus un travail administratif, c'est un travail de représentation de l'Etat, malgré tout sur le terrain, mais je dirais que le social est de plus en plus présent dans le domaine de l'emploi et de la formation profes­sionnelle. (A.C.B.)

Les difficultés de la profession sont telles qu'elles expliquent en partie que le terrain fasse peur aux travailleurs sociaux qui ne s'y sentent plus plus à leur place: c'est vrai qu'à l'heure actuelle, les col­lègues partent assez vite de la polyvalence (Ch.M.) et que la reconversion professionnelle vers de nouvelles formes d'intervention se trouve être un moyen de prendre de la distance par rapport au contact direct avec l'usager. Peut-on dire que cette démarche les éloigne de leur identité profession­nelle d'origine ?

**"J'EN Al EU MARRE !**

J'ai été éducatrice spécialisée pendant une dizaine d'années et puis je suis allée chercher quelque chose qui me permette à la fois de rester dans le même domaine et en même temps me permette d'avoir un travail avec un peu plus de distance par rapport au terrain et un peu plus d'aspect administratif. De ce point de vue là je suis com­plètement satisfaite de ce que fais, c'est à dire que j'ai un travail complètement intermédiaire

entre à la fois les décideurs (à savoir l'Etat repré­senté sur le département par la Direction dépar­tementale du travail) et puis le terrain, puisque je suis les actions et que je suis amenée à rencon­trer les gens sur les stages. J'ai donc encore un petit pied dans le social. (A,C.B.)

**«IL Y A DES GENS QUI ONT

TRES TRES PEUR DU TERRAIN»**

Ils ont peur d'aller dans la cité, marcher, rencon­trer des gens , c'est assez grave, mais c'est la réa­lité aussi. Dans le travail social, il faut connaitre les lieux où les gens vivent et connaître leurs circuits. Est-ce que ça tient à la formation qui prépare mal ? Les gens se protègent aussi beau­coup du terrain derrière leur bureau, avec tous ces dispositifs. (M.B.)

On ne sait plus très bien ce qu'est le social. La recomposition de la profession passe-t-elle par une refondation du social ? Deux alternative pour recréer du lien social : d'une part le travail social en libéral, d'autre part, la médiation culturelle.Peuvent-elles constituer de nouvelles formes de régulation sociale et favoriser l'émer­gence de nouvelles identités professionnelles ?

**MEDIATION CULTURELLE** : **UNE NOUVELLE

FAÇON DE FAIRE DU TRAVAIL SOCIAL**

Il y aurait une autre approche qui serait un peu ce qu'on fait à Antinéa en particulier avec le pro­jet femmes médiatrices : une nouvelle participa­tion des usagers, des acteurs, des citoyens. La situation étant bloquée socialement, économique­ment, on ne peut plus agir comme il y a quinze-vingt ans dans un Etat-Providence. Les gens continuent à fonctionner comme ça et quelque­fois même les travailleurs sociaux. N'y aurait-il pas un autre travail social à inventer. Une autre approche qui est une approche d'échanges, de prise en charge des individus par eux-mêmes ?.

Ce qui peut-être m'a toujours intéressée, c'estde comprendre comment des individus venant d'une autre culture, différente arrivent -transplantés soudainement, quelquefois tragiquement, en par­ticulier du côté des femmes qui n'ont fait que suivre leur mari, qui n'ont pas de projet d'immi­gration- à trouver leur place pour s'intégrer dans la nouvelle communauté. J'aime le mot «intégra­tion» parce que ça suppose qu'on est à l'intérieur de cette communauté nouvelle.(H.C.)

**«ON EST ACTEUR QUAND ON EST

DANS UN RAPPORT DE** TRAVAIL »

La dimension économique m'a semblée impor­tante dans cette démarche d'intégration. La di­mension `économique parce que les gens devien­nent des acteurs, se prennent en main et cessent d'avoir le reflexe de l'assistante sociale quand ils ont des difficultés. Qu'ils se prennent en main et qu'on leur en donne les moyens, même si ce ne sont que des activités précaires. Je crois au pro­cessus d'intégration par le travail, quel qu'il soit, y compris les emplois d'insertion tant décriés. Je crois qu'on est acteur, participant à la société quand on est dans un rapport de travail, donc dans un rapport d'égalité. On ne peut pas refuser les emplois précaires, sous pretexte que ça ne suffit pas pour s'intégrer réellement, c'est tout de même une voie, une étape nécessaire. Voilà pour­quoi j'en suis arrivée à gérer une association in­termédiaire qui s'occupe exclusivement de fem­mes, en particulier des femmes immigrée. (H. C. )

**POURQUOI DES FEMMES** ?

Parce que les femmes sont au coeur de la cellule familiale, qu'elles sont au coeur des référents cul­turels de la communauté. Alors, amener les fem­mes immigrées au monde du travail, c'est les amener à un rapport d'identification avec les va­leurs de la société française. Après deux ans d'ex­périence dans l'insertion par l'emploi de proximité,j'en arrive, aujourd'hui à compléter cette approche de l'intégration à travers l'action de la médiation culturelle. Cette action s'inscrit dans la logique de l'intégration de proximité.

**LES FEMMES MEDIATRICES EXPLICITENT

LA FINALITE DU TRAVAIL SOCIAL**

Pour moi, ces femmes médiatrices explicitent la finalité du travail social. Il n'y a pas de transpa­rence du côté du public quand à la fonction so­ciale de l'AS. On sait qu'elle sert à aider, à don­ner des sous, à aider à constituer un dossier, mais on ne perçoit pas que leur fonction sociale comme agent d'intégration. Or je pense que la fonction de l'A.S. répond à quelque chose d'es­sentiel dans le maintien de la cohésion sociale. L'émergence des nouveaux métiers du social, en particulier celui que nous évoquons : le métier de médiatrice, explicite cette fonction du travail social, parce qu'elle dit clairement : moi je suis intégrée, j'ai des éléments concrêts qui l'attestent.

et «j'aide les autres à s'intégrer». Pour moi, c'est ça la fonction du travail social : aider les autres, mais de façon explicite, transparente ; c'est ce mode d' explicitation qui donne sens à mon action.(H.C.).

**«AUTRE ALTERNATIVE POUR UN TRAVAIL

SOCIAL TOTALEMENT DIFFERENT"**

On a, depuis plusieurs mois l'envie de faire du travail social totalement différent dans la mesure où nous pensons qu'il ne peut pas être fait dans des institutions, ça c'est clair, j'ai été AS au Con­seil général de la Seine St Denis. Je pense que la manière dont on pratique le travail social est -je vais être un peu sévère- complètement à côté de la plaque.

Les travailleurs sociaux connaissent très mal leur population et ce qu'elles vivent au quotidien. Lorsque j'étais AS en polyvalence de secteur, je crois que je voyais les gens le plus souvent der­rière mon bureau, que j'écartais toutes les poten­tialités qu'elles pouvaient avoir et je les voyais de manière relativement négative. On les aborde souvent sous un angle qui est : la personne n'est pas capable de, elle a des problèmes de loge­ment, avec son mari, etc. On n'aborde jamais les gens sous l'angle de ce qu'ils sont capables de faire.

Il y a une frange de la population de classe moyenne qui est aussi en difficulté et que les services sociaux ne touchent pas du tout, parce qu'il est évident qu'une personne en difficulté n'ira pas voir une assistante sociale, moi j'ai plein de gens autour de moi qui me connaissent, qui me demandent des conseils en tant qu'AS, qui ne sont pas des client du service social, qui sont en difficulté ou qui ont besoin d'une information, mais qui n'iront jamais voir une AS alors qu'ils en auraient peut-être besoin à un moment donné. Je trouve dommage que le travail social ne s'adresse qu'à des gens en très grande difficulté.

Nous avons réfléchi, rencontré des gens qui montaient des actions et, dernièrement, nous avons eu l'idée de monter une boutique sociale. C'est le concept de boutique qui nous a semblé intéressant, c'est l'idée qu'on puisse avoir pignon sur rue, qu'on n'était pas un service social et lque tout le monde pouvait venir à la boutique so­ciale, que ça ne soit pas que les gens en difficulté qui viennent forcément rencontrer quelqu'un à un moment donné. (Cl.D.)

**IL Y A BLOCAGE A CAUSE D'UN TROP

GRAND CLOISONNEMENT DES SERVICES**

Dans cette commune où je travaille, on fait comme partout, tout le monde parle du loge­ment, il y a des gens payés pour parler du pro­blème du logement, là aussi en terme de contrat, on pourrait sérieusement demander des comptes à ces gens-là. Le problème du logement, c'est pas seulement qu'il n'y en ait pas, c'est que les gens qui ont une responsabilité pour travailler là-des­sus, restent, pour le coup cloisonnés dans leur bureau, pourquoi le service social reste-il dans ses bureaux ?

La seule réponse que je puisse apporter, c'est de dire, de penser que les gens ont peur. En plus les gens qui sont dans les institutions ont un maître mot, c'est de dire : là ce n'est plus de ma compétence, ce n'est plus de mon mandat, ça n'est pas de ma mission. Il ne viendrait pas à l'esprit d'un élu d'aller tenir une permanence au secours populaire ou à une assistante sociale d'al­ler faire la travailleuse familiale.(M.B.)

**EXISTE-T-IL VRAIMENT UNE MUTATION

DANS LE TRAVAIL SOCIAL ?**

Quand on parle de mutation, de changement; est-ce qu'on se sent menacé ? Je trouve que ça a toujours été le vécu de notre profession, plus que celle des éducateurs ou des conseillères et je me demande si ça tient à la ou aux formations initiales .

Pour une assistante sociale la mutation , elle est lourde, elle est douloureuse, parce qu'on touche à pleins de domaines, on est au coeur de plein de choses, on est au coeur de la cité. Si on a fait ce métier-là, c'est pas pour rien, on avait un projet dans notre tête ! Je crois qu'il y a des collègues qui ne se posent pas la question comme ça, c'est trop dangereux et on va pas chercher plus loin, on préfère rester très en retrait.(M.B.)

Le mot mutation du travail social ne suffit pas à rendre compte de ce qui se passe. Certes, il y a des mutations sociales ; derrière le mot crise, c'est aussi ça qu'il faut entendre. Dun point de vue économique, je crois qu'on est sorti de la crise, mais les conséquences continuent à être actives. Au niveau du travail social, il faut peut être également parler d'un sentiment d'éclatement, de décomposition (J.B.)

**EMERGENCE DE NOUVELLES IDENTITES

PROFESSIONNELLES, QUELS REPERES ?**

Les AS sont des régulateurs de la société, mais quand une société est en crise, les régulateurs sont aussi en crise, c'est bien ce que nous vivons, c'est pour cela que ma conception du travail so- cial, c'est innover. Puisque le régulateur tradi­tionnel qui fonctionnait très bien ne fonctionne plus, ne peut plus à lui seul répondre à la multi­plicité de la dégradation du social. Vous tra­vailleurs sociaux, acceptez qu'il y aient des relais dans votre fonction, qu'il y aient d'autres régula­teurs avec vous et c'est pour cela que je parlais d'explicitation. Acceptons d'être tous des régula­teurs de la société et donc de travailler en com­mun. Il y aura d'autres métiers qui vont émerger parce que la société est en crise.(Ch. M.)

Pour ma part, je ne me considère plus vraiment comme un travailleur social

Est-ce qu'on ne doit pas élargir notre propos à l'action sociale, parce que finalement. je ne me considère plus vraiment comme un travailleur social, ce que je fais touche un peu à la répres­sion, touche un peu à la sécurité. C'est tout le problème des dispositifs tranversaux, de même que si mon collègue chef de projet avait été là il aurait pu parler d'urbanisme, de logement etc.

Les anciennes professions sociales ont tendance, dans la pratique, à se bureaucratiser, à se renfer­mer sur elles-mêmes, ça on le constate effective­ment sur le terrain. Ce n'est pas seulement vrai pour les assistantes sociales, c'est vrai aussi pour certains clubs de la prévention spécialisée, donc les anciennes professions demeurent toujours, les modèles traditionnels classiques traditionnels n'ont pas disparu. (J.B.)

**IL Y A DANS LE SOCIAL COEXISTENCE

DE DIFFERENTES FORMES D'INTERVENTION**

Différents modèles d'intervention sociale se su­perposent, c'est à dire que les anciennes profes­sions ne disparaissent pas, mais les nouvelles ar­rivent, ce sont les nouvelles professions de l'ingé­nierie sociale (agents de développement, chefs de projet, les coordinateurs de missions locales. Et il y a aussi des petites fonctions qui apparais­sent sur le terrain, qui se multiplient, qui sont à la limite du professionnel et du bénévole et qui là, pour le coup, sont des fonctions précaires, peu qualifiées.

Les fonctions sociales traditionnelles ont du mal à se situer par rapport aux nouvelles professions de l'ingénierie sociale et à s'impliquer dans les nouveaux dispositifs de politique transversale. Elles ont aussi du mal à se situer par rapport aux nouvelles fonctions semi-bénévoles, semi-profes­sionnelles qui apparaissent sur le terrain.

Les administrations communales n'arrivent pas à travailler avec les AS quand elles dépendent du département. Elles vont donc inventer de nou­velles fonctions hybrides qu'elles contrôleront mieux de préférence (on n'est jamais mieux servi que par soi-même), Et les chefs de projet, ceux qui conduisent les politiques transversales sont aussi amenés à faire preuve de cette imagina­tion-là pour inventer de nouvelles fonctions de terrain. Tout ça crée une situation complexe, un petit peu éclatée, un petit peu décomposé. C'est pour cela que j'ai du mal, à discerner une évolu­tion globale. C'est pour ça que le mot mutation me gêne un peu, parce que derrière mutation, moi je vois quelque chose de large, de global et pour l'instant il n'y a rien de global qui se passe, il y a juste des petites choses qui se font, des petites pistes. Je crois qu'effectivement c'est à tra­vers des pratiques plus collectives, plus commu­nautaires qu'on devrait arriver à sortir de cette situation un peu emberlificoté.

**«C'EST L'ABSENCE D'EMPLOI**

**QUI A BROUILLE LE DOMAINE DU SOCIAL»**

Avant on pouvait analyser les problèmes so­ciaux en disant que c'était la situation sociale, les salaires faibles, etc.qu'une fraction seulement de la population était touchée par les problèmes dits sociaux», tandis qu'aujourd'hui ces limites ont éclaté avec le chômage. Même les cadres font appel au travail social .II suffit que quelqu'un trouve un emploi pour que le problème social tombe. Il y a dix ans, des jeunes, par exemple, auraient travaillé et puis le problème serait passé, De toute façon le problème des quartiers n'exis­terait pas s'il y avait de l'emploi ; aujourd'hui ces gens-là sont traités par le social alors qu'en fait le travail pourrait suffire à supprimer une grosse partie du problème. Voilà, donc pour rester dans mon domaine, j'ai l'impression que c'est l'absence d'emploi qui a brouillé un peu le domaine du social et forcément ça a entrainé des mutations. (A.C.B.)

Animation de la table ronde :

**Lorette PIERRET et Jean-Luc DUMONT**

***Le terme de***

***«professionnalisation»***

***rencontre depuis quelques***

***années un succès certain,***

***que ce soit auprès des***

***différents acteurs qui* sont**

***amenés à travailler en***

***«banlieue», auprès des***

***demandeurs de* formation,**

***des employeurs* potentiels,**

***des commanditaires de***

**formations, *auprès des***

***«professionnels» eux-***

***mêmes. Un tel consensus en***

***faveur de la***

***professionnalisation ne peut***

***qu'interroger, ou* tout *au***

***moins* devrait *amener*** à

***analyser précisément ce qui***

***se joue dans ces demandes***

***et ces offres de***

***professionnalisation (1).***

S'agit-il pour les pouvoirs publics ou responsa­bles locaux de trouver dans la professionnalisation des intervenants éducatifs et sociaux une «solution» aux tensions sociales,

et/ou une contrepartie au sentiment de délégitimation dont souffrent certains, de par les conditions de travail, dites nouvelles, qui sont les leurs, de donner l'impression aux «usa­gers» (aux habitants des quartiers en difficul­tés) qu'on s'occupe d'eux? S'agit-il d'acquérir de

(nouvelles) compétences? La

professionnalisation est-elle une solution, une nécessité? Il s'agit moins de répondre à toutes ces questions, que de déconstruire les «allant-de-soi» qui accompagnent aujourd'hui ces no­tions de professionnalisation et de formation, que de se demander à quel(s) niveau(x) se si­tuent les changements qui relèvent de la professionnalisation : s'agit-il de professionnaliser une branche de métiers ou des individus?

L'opposition profession/métier, telle que dé­crite par Aballéa (2), met l'accent sur l'impor­tance de la dimension idéologique dans la subs­titution actuelle d'un terme à l'autre. Le «mé­tier» renvoie à de l'individuel, à du savoir-faire très contextualisé, homogène et reposant sur l'empirique, la pratique. Les termes «profession», «professionnalité» signifient que l'on attend aujourd'hui d'un professionnel plus d'autonomie, de polyvalence, de travail en interface. Ils met­tent l'accent sur les attributs de l'organisation, sur la dimension technique et gestionnaire. La professionnalisation va également de pair avec un élargissement du champ de l'action, et re­pose sur une expertise qui correspond à un arrangement de savoirs complexes, formalisés. Une profession se distingue d'un métier en ce qu'elle est professée, dès lors, elle est, en for­mation, liée à une démarche d'intellectualisa­tion, de rationalisation qui permet un appren­tissage par transmission et non seulement par imitation, imprégnation, apprentissage sur le.

**Ki~.--' • v~- I**

**1**.ô

tas. Elle est liée à un système de références fait de savoirs, de valeurs et de normes et a, dans une société comme la nôtre, fonction de légiti­mation. Le système de références se doit d'être visible et explicite, il permet la constitution d'une identité professionnelle construite dans le par­tage de ces valeurs et normes. Ce faisant, il rend possible et nécessite tout à la fois une évaluation et un contrôle des actes profession­nels. Pour de nombreux «métiers», la demande revendication de professionnalité, comme cons­titution d'une profession et pas «seulement» comme relevant de la compétence des seuls individus, n'est cependant pas sans poser des problèmes, voire présenter des paradoxes du fait de l'acculturation qu'elle implique. Tout se passe en effet comme si l'exigence de professionnalisation allait de pair avec l'éclate­ment du système de références qui avait fondé leur exercice à un moment de l'histoire de ces métiers.

Les travailleurs sociaux seraint ainsi confron­tés à la nécessité d'un changement de culture professionnelle, d'un changement de leur sys­tème de références. Peut-il en être autrement quand un métier fondé sur la relation doit faire face au nombre, quand chaque cas parce qu'il vient s'ajouter à des dizaines d'autres «identi­ques» devient le social incarné? Quand le nom­bre de problèmes à traiter ne peut plus mas­quer qu'il ne s'agit plus seulement d'aider tel ou telle dans une situation particulière? Quand mission nationale et valeurs personnelles sont de plus en plus mises à l'épreuve de la contra­diction, quand le travail en réseau, en partena­riat, désormais fréquent, oblige à expliciter des valeurs que l'on voulait personnelles, de l'ordre de «l'intime conviction»? C'est sans doute en ayant une culture et une identité professionnelles for­tes qu'il est plus facile de se situer, d'expliciter ses propres choix.

Les travailleurs sociaux qui interviennent dans les conditions de travail et de vie difficiles de la banlieue voient leurs choix personnels, leur rapport à leur métier, leur histoire singulière interrogés, les facteurs subjectifs se font plus prégnants. Parler de professionnalisation ren­voie davantage à la modification de la dimen­

sion personnelle, individuelle de l'activité pro­fessionnelle qu'à son versant «professionnel», à des choix de valeurs, à des questions éthiques. Mais comment assurer le processus même de professionnalisation? Le domaine éthique peut-il faire partie d'une formation? Cette exigence de valeurs partagées renvoie à un «nouveau mode de contrôle» et de sélection des futurs professionnels qui ne reposerait plus seulement sur la possession des qualités académiques et des diplômes, mais aussi sur des qualités plus «personnelles», l'implication, par exemple, que l'on considère aujourd'hui comme des qualités professionnelles et qui sont exigées. La professionnalisation est sans doute à chercher moins du côté d'un accroissement des compé­tences techniques (une profession ne se réduit pas à une somme d'actes) que dans ce change­ment de système de références, ce changement d'habitus professionnel.

Reste posée la question des savoirs en oeuvre dans les activités des professionnels, de leur nature, de leur acquisition. Ce domaine de la professionnalisation est problématique pour plu­sieurs raisons qui vont de l'identification même des savoirs à mobiliser, à la possibilité de leur formalisation en passant par le rapport au sa­voir que ceux qui travaillent dans le secteur social ont, à titre professionnel plus que per­sonnel (où l'on retrouve les normes et valeurs de la profession). Interrogés à ce sujet, de nom­breux travailleurs sociaux insistent sur le sa­voir construit dans la pratique. Ils ne le vivent d'ailleurs que peu comme un savoir, ce qui peut conduire à des refus d'une mise en discours qui objectiverait, rationaliserait des pratiques que le travailleur social souhaite le plus souvent entièrement liées à une situation «unique», et comme relevant davantage de la «connaissance du terrain» que de savoirs formels, souvent d'ailleurs peu valorisés. Un des paradoxes et non le moindre réside donc dans le fait que, ainsi que le soulignent D. Glasman et J. Ion(3), professionnaliser va de pair avec une décontextualisation des compétences et des sa­voirs, avec une formalisation de ces savoirs qui leur confère une relative généralisation alors même que chacun insiste sur le caractère es-

sentiellement personnel, local, spécifique de sa situation de travail. Introduire dans un métier «relationnel» une démarche de construction des savoirs qui passe par une objectivation des pra­tiques apparaît ainsi en contradiction avec les valeurs mêmes de l'intervention sociale, en con­tradiction aussi avec une sorte de «capitalisa­tion» des savoirs issus des pratiques, avec la transmission-acquisition de savoirs professionnalisants.

La question de la mobilisation de savoirs pro­fessionnels objectivés et objectivants s'illustre dans la façon dont les intervenants sociaux se représentent les populations en difficultés, les nomment, les catégorisent. Les sujets des in­terventions sont la plupart du temps considé­rés comme des individus en devenir, non ré­ductibles à leur situation, à leurs problèmes, ni à une appartenance sociale ou même de groupe. Cette conception de l'autre comme personne unique, à considérer, à écouter, à entendre, même au-delà d'un domaine de compétence professionnelle particulier, n'empêche pas de (ou même peut-être d'ailleurs conduit à,) placer le sujet dans des situations qui, pour lui éviter parfois des confrontations douloureuses avec l'échec, l'exclusion, le non-emploi..., risque aussi de lui éviter les épreuves mêmes qui partici­pent de la structuration et de la prise de cons­cience de soi, ne permettent pas à la personne de se construire comme citoyen, comme sujet dans une durée, comme participant d'un groupe social. Si les sujets sont considérés dans leur globalité et rarement pensés de façon négative, cela n'empêche pas non plus de les inscrire dans des démarches (conscientes ou non) de sociali­sation qui apparaissent non seulement comme des préalables à l'éducation comme à l'insertion, mais qui sont sociocentrées, (ou ethnocentrées) et assimilatrices, sauf justement quand les ac­tions sont le fait d'une plus grande professionnalité, telle qu'elle vient d'être esquis­sée.

Au terme de ces remarques sur la professionnalisation, quelques points restent problématiques et interrogent plus particuliè­rement le travail dans les quartiers en difficul­tés. Un domaine apparaît véritablement cons­tant et peut-être spécifique de ces conditions

de travail, c'est celui de l'importance des valeurs et des positionnements personnels dans les si­tuations de travail. Si ce positionnement n'est pas clairement explicité, posé, ce sont les ob­jectifs mêmes des activités professionnelles qui risquent d'être brouillés : la professionnalité ris­que alors «indifféremment» de renvoyer à plu­sieurs types de compétences très différentes, compétence dans les réponses aux questions et situations rencontrées par les personnes, ou les groupes auxquels elles appartiennent, mais com­pétence encore quand il s'agit de la gestion des dispositifs et des structures.

La confusion de ces divers ordres ne signifie pas un cumul de compétences mais des ambi­guïtés dans les démarches; elle rend caduque une évaluation. Professionnaliser passe sans doute par une élucidation des positionnements et des objectifs : la tentation est actuellement grande, devant les difficultés rencontrées dans un travail qui confronte quotidiennement à des cumuls de problèmes «insolubles», de confon­dre la mise en oeuvre des politiques et des dispo­sitifs avec la résolution des problèmes auxquels ils sont censés répondre, de mettre l'accent sur les fonctionnements de structures (en réseau, en partenariat, en particulier) ou la mise oeuvre des projets et des innovations (sociales, institu­tionnelles, éducatives...) qu'ils permettent, plus que sur les objectifs à atteindre concernant les

personnes. Peut-on parler de

professionnalisation lorsqu'il s'agit de mettre en oeuvre des politiques qui visent une résolution momentanée de situations difficiles, sans que se trouvent travaillées les questions fondamen­tales de la société? A couper les professionnels des questions de fond, sociales et éthiques, on court le risque d'identifier professionnalisme à technicité

**Elisabeth BAUTIER**

Université de Paris 8 - Équipe ESCOL

1. Les lignes qui suivent sont tirées d'un rapport, «Les professionnels et la professionnalisation en banlieue» (recherche de l'équipe ESCOL, coordonnée par E. Bautier, programme interministériel de recherche, 1994).
2. Aballéa, F., Sur la professionnalité, dossier n°2, 1991, DPNT, 14, rue Saint-Benoît, 75006, Paris.
3. Glasman, D., Ion, «»les nouveaux métiers» des quartiers populai­res», Migrants Formation, n°93 juin 1993.

***L'actuel* travailleur *social* doit *devenir un «* formateur *des* acteurs *du social ». Il* s'agit *d'une véritable* mutation *dans les* statuts *des partenaires. Ceux que le* travailleur *social a actuellement tendance* a appeler *ses « clients « ou les « usagers « doivent* être *mis en* situation *de* pouvoir *élaborer les capacités d construire du lien* tant *individuellement que collectivement.***

**QU'EST-CE QUE LE SOCIAL** ?

Le social réside dans ce qui fait tenir ensemble les éléments d'une société.

Il fait appel aux notions de lien social, de socia­lisation, d'insertion ou d'intégration, tant au ni­veau des individus que des différents groupes de populations.

Les politiques sociales visent à suppléer tempo­rairement aux déficits constatés, ou à compenser un handicap, chez certains individus ou groupes sociaux pour leur permettre de rester en lien avec la société et prévenir leur exclusion.

A la question : « Qu'est-ce que l'Etat demande actuellement au travail social ? « Pierre GAUTHIER, directeur de l'Action Social répond : « Recréer du lien social « (1).

On dit notre société en crise, en accélération de perte de lien, touchée par un individualisme for­cené. On y constate la réalité d'un taux de chô­mage que l'on considérait il y a encore quelques années comme explosif. Les emplois stables sont

progressivement remplacés par des emplois pré­caires. Comment dans ce contexte, « recréer du lien social » face à un déficit de lien croissant ? Les travailleurs sociaux peuvent ils y suffire ? A quel prix ?

C'est à partir d'un choix de société et des moyens que ce choix engagera que nous pourrons élabo­rer des dispositifs de formation et d'intervention des professionnels du social, propres à faire face aux défis annoncés...

**QUI SERONT DEMAIN

LES ACTEURS DU SOCIAL** ?

RE CREER du lien est certes actuellement in­dispensable et urgent là où le tissu social s'effrite, mais il s'agit là d'une action de RE-paration alors qu'il nous faut savoir dégager de l'énergie et des compétences pour PRE-parer l'avenir afin que les générations qui assumeront cet a-venir soient parées et non pas désemparées devant l'inconnu. Or ce sont les populations jeunes, actuellement les plus fragilisées, qui seront en charge de notre société, dans le futur.

Il nous faut donc apprendre non seulement à « recréer du lien social « mais dans le même temps permettre à chaque membre de la société d'ac­quérir une capacité à construire ce lien, dans le contexte où il vit. C'est de l'accès à cette capacité à instituer les conditions de l'organisation du lien là où chaque sujet social existe, que dépend la mise en travail du social.

**LE SOCIAL FUTUR DEPEND

DE L'EFFORT EDUCATIF ACTUEL**

Pour faire face au risque de déclin des capacités à construire le social, notre société doit élaborer une nouvelle conception de son investissement dans l'éducatif qui dépasse de très loin les seuls efforts d'enseignement et de formation profes­sionnelle. Une société, pour être capable de se régénérer tout en se transformant, doit veiller à ce que ses membres forgent collectivement les capacités de cette mutation. Cet investissement éducatif doit être pensé sur une échéance mini­mum d'une génération afin de pouvoir en eva-

luer les effets collectifs. Cette temporalité est hélas en total déphasage avec les « contrats d'objectifs « à court terme, imposés par les gestionnaires du social, eux mêmes placés sous la pression des échéances politiques...

Il nous faut apprendre à conjuguer le travail de l'individu élaborant une capacité à s'inscrire dans une réalité sociale et le travail collectif permet­tant de transformer un environnement pour le rendre habitable.

La professionnalité d'un travailleur social rési­dera moins dans une fonction de suppléance (2) que dans une mise au travail de l'individu et du groupe social à élaborer des capacités à cons­truire la société.

L'actuel travailleur social doit devenir un « for­mateur des acteurs du social «. Il s'agit d'une véritable mutation dans les statuts des partenai­res. Ceux que le travailleur social a actuellement tendance à appeler ses « clients « ou les « usagers « doivent être mis en situation de pouvoir élabo­rer les capacités à construire du lien tant indivi­duellement que collectivement.

Aurons nous, aux places que nous occupons de citoyens et de professionnels les courages néces­

saires à ce social en devenir ?

Les dispositifs des formations ini­tiales faisant une large place à l'al­ternance et favorisant les contacts entre les différentes professions, conjugés aux formations conti­nues qui permettent l'actualisation des capacités aux mutations des demandes professionnelles, peu­vent être d'une remarquable per­tinence. Il leur faut néanmoins deux conditions indispensables :

* que soient redéfinies les visées des politiques,
* que soient dégagés des moyens à la hauteur du défi à relever,

Ces formations devront cependant développer beaucoup plus qu'aujourd'hui, chez les profession­nels, des capacités à travailler avec des collectifs se positionnant comme acteurs de leur propre changement. Pour cela, les mé­thodologies de « recherche action formation » (3) existent. Elles se

sont toujours hélas heurtées aux mandarinats des pouvoirs locaux inquiets des effets d'un travail de conscientisation collective permettant la sor­tie de l'assistance par des prise de positions agis­santes (4).

C'est donc d'une conception politique de l'organi­sation de la société future dont dépendra les pers­pectives du social de demain.

**Jacques MARPEAU**

Responsable de la formation continue à l'IRTS Paris Ile de France.

1. Forum 1994: « Formation et lutte des places «, organisé par Lien Social, table ronde du 14 -10 - 94.
2. « Les politiques sociales correctives confortent la passivité et l'assistance «. Jean-Louis LAVILLE, Le Monde du 28 Septembre 1994.
3. Cf. pour illustration de ces méthodologies, la recherche action menée à Cahors par Arène ATCHIKGUEZIAN sur: «Exclusion Sociale et Développement Local «, associant à la dynamique de recherche et de développement les exclus qui sont ainsi devenus Sujets de la recherche et par là Auteurs de leur propre développement communautaire.
4. La dérive de l'animation socioculturelle, issue de la grande idée de 44 l'éducation populaire « des années soixante, puis de « l'éducation permanente « des années soixante dix, vers un clientélisme d'activités seulement accessibles à des populations de classes moyennes, montre les difficultés de se mettre au service d'actions collectives d'auto développement, pour les professionnels agissant en proximité des financeurs locaux,

**LES ACTEURS SOCIAUX AUJOURD'HUI

Typologie des modes d'intervention**

**CHAMP SOCIAL**

**ACTION SOCIALE**

INTERVENTION SOCIALE \

TRAVAIL SOCIAL

\ Animateurs locxo;~ ',lfinse, ion

Chers de projets coordinateurs

Conducteurs d'autobus

Animateur d'ambiance

Nounoanz rr,elierC'

' dc lu ville et de}' insertion

Gardiens d'immeubles

Agents d'animation de la vie sociale

Femmes relais

Ilotiers

Cooridnateur de ZEP

NOUVELLE PROFESSIONNALITE OU REAJUSTEMENT DES QUALIFICATIONS ?

***Il n'existe que peu d'études***

***fiables, systématisées et***

***actualisées sur les***

***professions dites sociales,***

***exception faite de celles du* CEREQ. *Pour l'essentiel, ces professions* sont l'objet *soit de monographies,* soit *de discours* d'orientation, *par définition* partisans. *De ces***

***deux types d'approche se***

***dégage la perception de changements* importants,**

***d'une recomposition du***

***champ professionnel, mais***

***dont il reste â déterminer si***

***elle annonce l'émergence***

***d'une «nouvelle***

***professionalité du social»***

***ou un réajustement moins radical qu'il* n'y parait.**

**LES LEÇONS D'UNE MONOGRAPHIE**

Une enquête vient d'être publiée par l'école de Buc (1). Elle concerne notamment la mobilité professionnelle des éducateurs spécialisés, à par­tir d'informations recueillies auprès de 510 édu­

cateurs diplômés entre 1967 et 1992 (44 % des diplômés dans cette école durant cette période). Il s'agissait d'analyser le parcours professionnel d'éducateurs spécialisés qui ont eu, après l'obten­tion de leur diplôme, des trajectoires diverses et qui ont parfois quitté le secteur social et médico-social.

Parmi les résultats obtenus, je ne retiendrai ici qu'un seul : 105 anciens diplômés (soit 20,5 % des 510 personnes ayant répondu au question­naire) exercent actuellement une autre activité professionnelle que celle pour laquelle ils ont été formés. Du point de vue quantitatif, les données recueillies ne correspondent que peu à l'observa­tion faite par le groupe «Evolution du travail social», constitué dans le cadre de la préparation du XI° Plan et présidé par Antoine DURRLEMAN : «L'insertion par l'économique s'appuie largement sur d'anciens éducateurs (qui ont souvent acquis des compétences complémen­taires, notamment dans des formations continues, organisées par les chambres de commerce ou des métiers). Il convient en outre de ne pas négliger l'»évaporation» de travailleurs sociaux «tradition­nels» expérimentés, qui ont trouvé là une recon­naissance» (Redéfinir le travail social, réorgani­ser l'action sociale, La Documentation Française, 1993, p. 33).

Au total, si l'on comptabilise dans les résultats de cette enquête : - ceux qui ont quitté définitive­ment le secteur de l'éducation spécialisée (105), - ceux qui l'ont quitté provisoirement (111, quel que soit le motif), - ceux qui ont l'intention de quitter prochainement leur profession (67) (par­fois les mêmes que les précédents), il apparaît, sur les 510 anciens diplômés ayant répondu au questionnaire, un pourcentage élevé que le sec­teur ne parvient pas à fidéliser. Ce constat con­traste avec la stabilité importante de ceux qui restent éducateurs et le faible nombre, en

moyenne, de leurs lieux d'exercice. Pour simpli­fier, on pourrait dire qu'il n'y a pas de juste mi­lieu entre le départ de la profession et le main­tien dans un même poste, voire dans une même institution.

Ces constats prennent leur sens, par-delà le ca­dre étroit d'une étude monographique, dès lors qu'il s'agit de comprendre les modifications du paysage institutionnel de notre secteur et sur­tout des idées qui y trouvent un écho croissant.

**UN CONCEPT EN DECALAGE :

LE TRAVAIL SOCIAL**

Comment rendre compte des transformations en cours dans le secteur social ? Il faut pouvoir, préalablement, s'entendre sur un vocabulaire qui ne fait pas l'objet d'un réel consensus. Il se trouve par exemple que l'école de Buc, pour ne citer qu'elle, ne s'est jamais reconnue dans la termino­logie du «travail social» et a défini autrement son objet, à savoir «l'éducation spécialisée et l'accom­pagnement social».

Quel est l'enjeu de ce débat autour de la termi­nologie ? Le «travail social» est un terme généri­que, qui renvoie à une multitude de professions. Si pendant longtemps, l'appellation n'a concerné que les assistant(e)s de service social, le numéro historique de la revue Esprit en 1972 s'est fait témoin d'une première évolution dans le sens donné à cette expression : «Toute action organi­sée qui vise à réduire une inadaptation quelcon­que ou qui est (explicitement ou implicitement) préventive de l'inadaptation d'un individu ou d'un groupe» ; définition étendue dans ce même nu­méro aux actions auprès des individus et grou­pes dits adaptés, qui peuvent eux aussi basculer dans l'inadaptation, de façon à y inclure les ani­mateurs, les conseillers conjugaux, les psycholo­gues... On peut également considérer, d'un point de vue plus pragmatique, que sont des travailleurs sociaux les personnes pouvant accéder au Di­plôme Supérieur en Travail Social (DSTS), con­cernées par le Conseil Supérieur en Travail So­cial (CSTS) et par les Instituts Régionaux de Travail Social (IRTS), soit une multitude de catégories professionnelles dont l'unité reste en suspens.

Ainsi, la qualification de travailleur social est revendiquée par ceux qui y trouvent de quoi penser l'unité de leurs pratiques (les profession­nels des services d'AEMO se reconnaissent sou­vent dans cette appellation), par les personnels

en quête d'une meilleure image sociale (auxiliai­res de vie, aides-ménagères, travailleuses fami­liales). Par contre, la référence au «travail social» implique :

* une différence marquée radicale avec le sani­taire (le travail social s'opposant au travail théra­peutique),
* une sous-estimation des identités profession­nelles qui, en fait, ont besoin d'être fortement constituées pour un réel travail transversal,
* une occultation de la référence à l'éducation spécialisée, jugée à tort ou à raison dépassée.

**LES MALENTENDUS DE LA CRITIQUE

DU MODELE «PSYCHO-EDUCATIF»**

Le rapport DURRLEMAN constate que les per­sonnes en difficultés ne constituent pas un pu­blic homogène : l'exclusion (ce terme serait aussi à interroger) se développe sous des formes de plus en plus diversifiées et il est vain de penser qu'il puisse y avoir des «populations-cibles», ni que les travailleurs sociaux puissent être des polyspécialistes, maîtrisant tous les publics et tous les dispositifs. Donc, des compétences distinctes se justifient. Mais ce rapport tire une autre con­clusion de son analyse des formes nouvelles de l'exclusion : les phénomènes d'inadaptation sont collectifs et structurels ; par conséquent, ils ne peuvent s'analyser «en termes de handicaps per­sonnels, ni se limiter à un suivi individuel» ; d'où il ressort que «le modèle psycho-éducatif ne peut plus demeurer en position dominante dans le travail social» (p. 21).

Argumentation qui s'entend, mais dans le déni de ce qui est dit par ailleurs de la montée de l'individualisme dans notre société par un certain nombre de sociologues et dans le déni des obser­vations rapportées par plusieurs travaux d'éva­luation, à commencer par celui de la Commis­sion Nationale d'Évaluation du RMI. D'autre part, si une telle façon de voir se développait, cela signifierait que nous allons à une accentuation du clivage entre le sanitaire (en particulier la psychiatrie), visant les individus, et le social (qui aspirerait dans sa modélisation le médico-social), à une époque où, précisément, la tendance est à l'inverse dans la recherche d'articulations entre ces trois pôles (et non deux).

A un autre endroit du rapport, le même discours est repris, mais sous une autre forme : non plus une injonction, mais l'affirmation qu'en tout état

de cause, ce modèle psycho-éducatif est en crise : «Les nouvelles politiques, de fait, disqualifient en partie ce modèle», car la «construction de l'of­fre» du travail social ne peut plus se satisfaire d'un «processus de transformation de l'individu, de longue haleine, non ciblé sur un objet précis, non évaluable, dans le secret de la relation», qui «induit l'allongement indéfini des phases préala­bles, la valorisation de la parole», la référence persistante aux théories psychosociologiques, dans une «dimension réparatrice et individuelle» (p. 31). En réalité, la crise dont il est question est plus une crise programmée qu'une crise consta­tée. On comprend que les professionnels éprou­vent, comme l'admet le rapport, «un profond sen­timent d'insécurité, de déqualification, de dépos­session, voire de disqualification» (id.), dès lors qu'on leur présente comme un «changement cul­turel» ce qui serait un changement dans la com­mande sociale. Comment ne pas s'inquiéter, en effet, de la remise en cause du statut de la clini­que dans notre secteur, y compris lorsque l'on se rend compte que, par exemple, bon nombre de personnes bénéficiant du dispositif du RMI pré­sentent des difficultés d'insertion très liées à des problématiques personnelles.

Le rapport DURRLEMAN prend la précaution de préciser qu'il ne concerne «exclusivement» qu'une partie du travail social : «le travail social généraliste en milieu ouvert», soit «tout le travail social effectué hors établissements spécialisés (so­ciaux, socio-éducatifs et médico-sociaux)» (p. 13), ce qui est une façon d'amorcer le thème de la dualisation du travail social, qui est, par ailleurs, présentée comme «un risque» (p. 34). La préci­sion est utile, car elle n'est pas reprise lorsque, plus loin, la formation est abordée et qu'il est dit, par exemple, que les formations initiales doivent appeler «plus ou moins, selon les métiers, une relativisation des références psycho-éducatives» (p. 68).

D'autre part, il n'est pas certain que la critique du «modèle psycho-éducatif» se limite à cette seule partie du travail social, dans la mesure où le rap­port DURRLEMAN renvoie explicitement, à plusieurs reprises, aux analyses de Jacques ION. Or, ce dernier, dans son livre Le travail social à l'épreuve du territoire (Privat, 1992), ne prend pas tant de précautions dans son chapitre sur «la remise en cause de l'entre-soi des éducateurs spé­cialisés» : entre-soi dans la confrontation entre

les éducateurs et leurs «clients», se fondant sur la pratique du secret, l'autonomie vis-à-vis des ins­titutions (employeurs et commanditaires), se dou­blant «d'une volonté de travail sur soi qui colore fortement d'implication personnelle toute la pra­tique du métier» (p. 99) ; entre-soi avec leurs pairs, avec le «puissant sentiment de constituer un univers professionnel spécifique et jaloux de ses prérogatives» (p. 101), sentiment renforcé par «la formation sur le tas ou la formation en alter­nance» (id.). Plus loin, Jacques ION célèbre «la fin du mythe éducatif» (p. 165) au nom d'un prag­matisme pessimiste : «le ressort éducatif n'est plus ou ne peut plus jouer» dans le contexte de crise que nous traversons, «parce que l'objet assigné est de gérer les exclus sans l'espoir de les voir recoller prochainement au peloton et parce que, suprême épreuve, le public du travail social a lui-même changé et transformé ses propres exi­gences envers les professionnels» (p. 168).

Il faut que notre secteur soit bien malade ou frappé d'illettrisme pour que le contenu de ce livre n'ait entraîné aucune réaction majeure, aucun débat, et que ce type d'analyse (où se profile la voix de l'université dès lors qu'il est question de formation) soit repris tel un nouveau dogme.

Un débat est nécessaire entre nous (sans céder à la pente de l'entre-soi dont il a été question plus haut...), non pour adopter une position défen­sive au nom de valeurs traditionnelles et encore moins au nom de la défense d'une corporation, mais pour nous entendre sur les capacités à ré­pondre à la diversité des besoins des personnes en difficultés et sur la capacité d'un centre de formation à préparer à cela les futurs profession­nels. Car il est un autre préalable sur lequel peu de choses sont écrites : combien de profession­nels (et lesquels ?) interviennent dans les sec­teurs dits traditionnels du secteur social et médico-social : internat, établissements pour han­dicapés... Et comment repenser leur professionnalité sans pour autant la modéliser par les pratiques nées du développement d'autres dispositifs (RMI, politique de la ville...) ?

**Marcel JAEGER** (2)

1. Le devenir des éducateurs spécialisés diplômés, formés à l'Ecole d'éducateurs spécialisés de Versailles (Buc), 59 p., 1994, 120 F + 21 F de port (Buc Ressources, 1 bis, rue Louis Massotte, 78530 Buc).
2. Directeur adjoint de Buc Ressources, auteur du Guide du secteur social et médico-social, Privat, 1994.

**QUELQUES**

**ClitalGS**

*Les travailleurs sociaux ont*

*dû passer de l'illusion qu'ils*

*avaient de pouvoir dans les*

*années 70 changer la*

*société en intégrant les exclus* à l'obligation *de faire*

*face à une crise économique*

*et sociale sans précédents.*

A partir de la décentralisation, l'Etat a pu, ou dû, la plupart du temps, faire financer, au moins en partie, ces politiques obligatoirement partenariales par les collectivités territoriales pour le moins réticentes.

Au moment où il aurait dû y avoir une intense réflexion sur le sens et sur le territoire de l'action sociale aujourd'hui, ainsi que sur les moyens con­crets d'aider les acteurs de terrain, on peut re­gretter une politique de quasi immobilisme.

Trois questions paraissent essentielles sur le plan structurel et organisationnel : celle de la forma-. tion, des statuts et des outils de travail.

**LA QUESTION DE LA FORMATION**

Elle est essentielle au moins dans trois de ces aspects :

.le financement : il paraît logique et souhaitable que l'Etat, qui a les moyens que l'on connaît et qui n'est qu'un employeur marginal de travailleurs sociaux, reste le quasi unique financeur des cen­tres de formation ? Les régies compétentes en matière de formation professionnelle continue et surtout les départements, principaux employeurs directs ou indirects de travailleurs sociaux de­vront assurément être, d'une manière ou d'une autre, partie prenante à l'avenir de ces finance­ments. Reste à savoir si ces collectivités auront la sagesse de ne pas intervenir directement et politiquement dans le contenu de ces formations

.une politique de stages rénovée : un accueil et une prise en charge des stagiaires doit être une

priorité à la fois pouir les moniteurs de stages, mais également pour les collectivités et associa­tions qui les reçoivent. La période de stage doit être méthodologiquement mieux préparée dans les écoles et être exercée dans des lieux constam­ment renouvelés, en particulier là où s'exercent les nouvelles politiques de la ville, de la lutte contre l'exclusion, du logement et de l'insertion...Les rapports de stage ne devraient plus être des pensums imposés, les thèmes trai­tés plus novateurs, leurs utilités avérées

.la question des diplômes : au lieu de créer un grand diplôme, et au delà

une grande profession pour chaque type de mis­sion (professions d'aide et d'assistance, professions éducatives, professions d'animation voire profes­sions d'aide à domicile , les années 70 ont vu la muliplication des diplômes à chaque fois qu'ap­paraissait un besoin nouveau. Depuis, ce ne sont que bricolages et réaménagements techniques des professions et des carrières . Même si le minis­tère des Affaires sociales a fait, ces dernières an­nées, des efforts louables en matière d'allégements de formation et de passerelles, le passage d'une profession à une autre reste pénalisant alors même que parallèlement, on voit émerger de manière extrêmement rapide de nouveaux professionnels du social, des chefs de projet, des animateurs locaux d'insertion, des agents de développement, des chefs d'entreprise d'insertion, des ingénieurs sociaux...

Ces nouveaux métiers innovants vont-ils conti­nuer, comme cela semble être actuellement le cas à échapper en partie à des professions socia­les dûment estampillées et diplômées d'Etat ?

**UNE REMISE A PLAT DES STATUT

ET DES CARRIERES**

La situation actuelle aurait dû exiger une très grande souplesse, des possibilités de passerelles à l'intérieur des trois fonctions publiques (de l'Etat, territoriale et hospitalière) entre secteur public et secteur privé dans les deux sens. En effet, comment sortir des manques de fluidité actuels ? Que penser de l'architecture générale choisie pour la récente filière sanitaire et sociale (1992) qui

certes, comprend, au-delà des travailleurs sociaux, les personnels médico-sociaux mais affiche 22 cadres d'emploi et 30 métiers différents ?

En outre, les modalités de passage entre secteur public et secteur privé sont toujours vécues par les professionnels comme des expériences à haut risque alors qu'elles pourraient être des occasions de ressourcement tellement indispensable pour les intéressés mais également pour les employeurs.

Comment ne pas être d'accord avec la commis­sion du Xlème plan quand celle-ci énonce quel­ques vérités de bon sens sur l'évolution des sta­tuts : pas de possibilité de décloisonnement du Travail social sans statut ouvert ; pas de possibi­lité de recrutement de personnels qualifiés sans statut attractif ; pas de possibilité de s'adapter à l'évolution du travail social et de clarifier les res­ponsabilités sans statut négocié...

Qu'en est-il de l'idée d'une convention collective unique pour le secteur social ? Qui y a travaillé ? Qui a envie d'aboutir ?

S'il est illusoire de penser que cet état de fait puisse changer à quelques mois d'échéances élec­torales capitales, il est indispensable qu'une clari­fication puisse être menée très vite après, faute de quoi les cloisonnements condamnés par tous dureront encore 7 ans.

**DES OUTILS DE TRAVAIL

A LA HAUTEUR DES ENJEUX**

Les cadres et les modalités du travail quotidien sont des conditions nécessaires, même si elles

sont insuffisantes, à la reconnaissance par les employeurs et, au-delà, par la société toute en­tière d'une véritable professionnalité. Pendant très longtemps, les travailleurs sociaux ont été voués au bricolage administratif : peu de véhicules de service, peu d'informatique, pas d'outils statisti­ques... Des efforts ont été fait ici et là, mais, partant de si loin...

La complexité des dispositifs, leur superposition les nouvelles missions, l'étendue du champ d'in­tervention des travailleurs sociaux rend indis­pensable une information à la fois juridiquement à jour mais aussi claire et simple pour pouvoir aller vite à l'essentiel.

L'accès à des banques de données, des services télématiques (qui restent le plus souvent à in­venter) doit permettre aux travailleurs sociaux d'obtenir rapidement des pistes de recherche pour donner des réponses aux usagers, connaître les dispositifs d'accueil, les places disponibles...

Les outil de gestion indispensables représentent un coût très marginal en regard des masses fi­nancières considérables en jeu.

C'est aussi commencer à donner aux travailleurs sociaux quelques gages de considération préala­bles à un regain de confiance dans leur avenir, à un moment oùu tous les indicateurs signalent qu'on va avoir durablement besoin d'eux...

**Francis PINTIAU**

Secrétaire général adjoint, Mairie de Creteil.

*31*

**EVOLUTION DES PROFESSIONS

ET DES MODES D'INTERVENTION**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Périod |
 |
 |
 |
 |
| 1 1965 | 1975 | * 1985
 |
 |
|
 | Constitution | Constitution | Expansion | Changements : |
|
 | des métiers | de la profession | de la prise | crise et |
| Intervention |
 |
 | en charge | décentralisation |

DECISION

EXPERTISE

EXECUTION

Conseillère technique

Polyvalence de secteur

TRAVAILLEURS SOCIAUX

Prévention

TRAVAILLEURS SOCIAUX

AMP

ME

Ville, insertion

NOUVEAUX

METIERS

DU SOCIAL

Petits boulots des quartiers et des

TRAVAILLEURS SOCIAUX i

**POLITIQUES SOCIALES**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| c |  | **RDINta** |  |

*Depuis bientôt* **5** *années, je*

*suis embauché* **par un**

**Syndicat** *d'Agglomération*

*Nouvelle en* **tant** *que*

*coordinateur social pour les*

*« Gens du Voyage » de*

**Sénart.** *Je vais non*

*seulement* **tenter**

d'expliquer au mieux, ce qui a amené les élus de Sénart à me proposer une mission spécifique, mais aussi essayer de montrer à travers mon iti­néraire professionnel, ce qui m'a conduit là.

Tout d'abord, les élus ont engagé un directeur afin d'élaborer un projet d'accueil des familles. En Seine-et-Marne, il n'existait pas à l'époque de réseaux de terrains d'accueil, seul Meaux dispo­sait d'une aire aménagée sur laquelle aucune ac­tion d'accompagnement social n'était mise en place.

Dans la recherche de financements pour le fonc­tionnement d'un réseau de terrains d'accueil sur Sénart, le directeur n'a pas eu de peine à con­vaincre les élus qu'il était de leur intérêt d'enga­ger une action sociale. L'attribution de subven­tions est liée pour une grande part à l'existence d'une action de ce type sur les terrains d'accueil.

Le Responsable du réseau (de formation D.E.F.A. + Licence des Sciences de l'Education (Option Développement Social)) m'a demandé de bâtir des projets qui impliquent un large partenariat, afin de ne pas isoler dans un milieu trop spécifi­que, les populations de « voyageurs « concernées. Il fallait que ma mission soit globale et je devais avant tout essayer d'orienter les familles dans les dispositifs sociaux locaux selon les problémati­ques que j'avais en charge de repérer.

Comte tenu l'ampleur des problématiques de ces populations, j'ai dû organiser mon travail selon des priorités et créer un réseau partenarial très important. La spécificité de ma mission a per­mis pour une grande partie des travailleurs so­ciaux de se rassurer, croyant tenir là l'expert « Gens du Voyage » capable d'assurer un travail, qu'ils étaient peu enclins à effectuer. Les raisons en sont multiples : surcharge de travail pour les A.S. de secteur ou pour les agents des C.C.A.S., peur d'une population sur laquelle est véhiculée un tas de stéréotypes pour la plupart négatifs, méconnaissance de ce type de publics... En me garantissant cette image d'expert, j'aurai été très vite enlisé dans un système de représentations où mon image même aurait été assimilée à la population dont je m'occupe. De plus nous aurions été isolés.

Il 'me faut donc dans l'exercice de ma mission, me déprendre des ces représentations. Petit à petit, grâce à la curiosité et à la souplesse d'esprit de quelques travailleurs sociaux, j'ai pu depuis lors mener des actions à travers lesquelles, cette image rassurante d'expertise est devenue celle d'un partenaire ayant certes des spécificités, mais dont le champ d'intervention reste complémentaire de ceux des acteurs sociaux associés.

J'ai la chance de faire un travail créatif même si je déplore qu'actuellement sur le département, je sois le seul à avoir cette mission.

Mon rôle de médiation sociale m'a amené à par­ticiper aux Commissions Locales d'Insertion et à des groupes de réflexion (Logement des person­nes défavorisées, Illettrisme etc.). J'exerce quoti­diennement un accompagnement individuel des familles qui viennent me solliciter pour des dif­ficultés de tout ordre (sociales et financières, administratives, etc.). De plus, je reste l'interlo­cuteur privilégié de tous les travailleurs sociaux rencontrant sur la région du Nord de Melun des difficultés d'appréhension de certaines situations

**doAl 1 4**

liées à la spécificité de ces populations. Nous organisons parallèlement des rencontres ou dé­bats sur des thématiques (santé, scolarisation...) afin de promouvoir nos actions auprès d'un plus large public et d'essayer de participer ainsi à une certaine démystification du monde des « voya­geurs ». C'est dans ce cadre que nous recevons des élus, stagiaires, fonctionnaires qui viennent de parfois assez loin pour échanger sur nos mo­des d'accueil ou d'intervention sociale.

Ce type de travail engage l'acteur social dans de multiples directions qui peuvent de temps en temps sembler confuses, mais qui ont cet avan­tage considérable d'être sans cesse redynamisées par les événements eux-mêmes, ce qui me sem­ble plus proche de la réalité que celle diffusée par les systèmes institutionnels trop souvent fer­més sur eux-mêmes. Pour autant, nous ne som­mes pas submergés par l'événementiel car nous pratiquons afin de questionner nos projets, la mise en place de comités de pilotage avec les « financeurs » représentés pour chacune des ac­tions entreprises, ou de comités d'élus. Nos déci­sions sont soumises à l'appréciation de ces repré­sentants. Il me semble que ce travail se situe entre trois métiers qui ont chacun leurs compo­santes spécifiques : assistant social (accompagne­ment social des familles), animateur (mise en place de projets), éducateur (suivi individuel). Ces trois frontières sont bien évidemment discutables mais sont posées là pour montrer dans quel triangulation se décline la coordination sociale qui exige un mouvement perpétuel entre les trois pôles extrèmes ainsi définis.

Même si nous pouvons souffrir d'un certain iso­lement par la spécificité même de la population dont nous avons la charge, nous devons le relati­viser tant nous sommes en interface permanente avec des professionnels aux statuts ou profes­sions les plus divers (élus, fonctionnaires, forces de l'ordre...).

Je ne peux rendre compte de tout ce qu'implique une telle mission. Je considère après 4 années d'expérience auprès des « Gens du Voyage », que toutes les disciplines : Sociologie, Ethnologie, Droit, Géographie Sociale, Psychologie, His­toire... ont une importance considérable dans le travail social. Il a fallu que j'apprenne beaucoup en Droit Administratif et en Sociologie pendant ces 4 années ayant été plus formé en Psychologie

et Psychanalyse à l'Ecole d'Educateurs Spéciali­sés d'Olivet (Loiret).

Je regrette lorsque j'étais éducateur dans diverses institutions, l'étroitesse du regard porté sur les jeunes accueillis. Seule mon expérience à l'A.S.E. de Provins m'avait permis de m'ouvrir d'autres champs de réflexion. Il me semble que l'on con­fine trop les travailleurs sociaux dans des sec­teurs d'intervention trop étroits, en établissant pour justifier ces pratiques, l'alibi. des id,ologies, des statuts, des professions et de la cohérence des systèmes en place.

Je ne veux pas faire l'éternel procès des institu­tions car celles-ci pour beaucoup d'entre elles ont engagé ce type de, réflexion. J'ai préféré bifur­quer et exercer mon « oeil imaginaire » dans des lieux à inventer et non à inventorier.

De plus, j'ai choisi délibérément de quitter un statut rassurant (Educateur Spécialisé - Conven­tion 1966) avec tous les avantages qu'il confère pour un statut de contractuel (Fonction Publi­que Territoriale - Contrat 1 an), ce qui me place dans une position précaire mais qui m'oblige sans cesse à me mobiliser.

Il m'apparaît de plus en plus évident que ce type de professions sera amené à se développer. Il semble que nous sommes dans une situation pa­radoxale. En effet, nous devrons être capables de transversalité soit entre les statuts et les profes­sions ou entre les disciplines théoriques de réfé­rence et parallèlement, nous courrons le risque de l'hyperexpertisation ou hyperspécificité du champ d'intervention dans lequel nous agirons. La précarité de nos statuts entraîne inexorable­ment les travailleurs sociaux à dépendre des vo­lontés politiques locales ce qui dénature trop sou­vent la dimension de service public qui reste pour moi un fondement de notre travail auprès des populations défavorisées ou le gage de la démo­cratie. Alors entre institutionnalisation parfois trop fermée et déconnectée d'une certaine réalité, statut protégé qui n'est pas sans incidences dans l'analyse de pratiques professionnelles d'une part et transversalité habillée d'une précarité due au bon vouloir des employeurs qui la dessinent d'autre part, le choix reste difficile et le débat ouvert.

**Christian de la ROCHEMACE**

coordinateur social

**IERRI1 UVEAUX**

**LES CADRES DU SOCIAL**

Le terme de redéploiement (2) illustre ce mou­vement de l'action sociale. Les projets à échelle variable (du global au local) qui en découlent conduisent à des logiques de marché et concur­rence qui passent par une fonction d'innovation. Il n'est pas étonnant alors de constater que des cadres du social souhaitent acquérir les métho­des de gestion et d'organisation du tertiaire, mais aussi qu'ils se calent sur le modèle économique afin de s'approprier un peu de sa légitimité.

A cela s'ajoutent les données caractéristiques des années 1990 : diminution de la population ac­tive salariée, chômage des jeunes, arrivée du , développement des villes ... ainsi que des don­nées spécifiques au secteur sanitaire et social et socio-éducatif : usure professionnelle accélérée jusqu'à la désertion du ou à l'inverse, sédentari­sation à outrance dans des structures fermées de type internats spécialisés, vieillissement du personnel dans certains cas, rotation intensive d'un personnel (souvent jeune) non qualifié dans d'autres

Ces changements internes et externes mettent les cadres du social dans une situation d'accultu­ration (3) professionnelle. En devenant chef de service socio-éducatif, les éducateurs - pour par­ler du cas le plus fréquent, passent d'une mis­sion d'accompagnement direct individualisé et collectif des personnes et des groupes (4) a une mission d'encadrement du personnel éducatif. Outre ses fonctions d'animation de formation et développement, ce cadre social doit amener des offres logistiques afin de dynamiser le projet de service.

Ce changement de mission est un changement d'identité professionnelle d'autant plus difficile à

***Quelles hypothèses peut-on***

***faire concernant l'évolution***

***des professions sociales au***

***regard des demandes de***

**formation *des cadres***

***sociaux au cours de ces***

***quatre dernières années***

***dans un* Institut *régional***

***de* Travail *social en Ile-de-***

***France ?***

Devenu centre de formation multifilières de­puis peu, cet Institut est marqué par son his­toire. Ainsi pour le premier accès à la fonction

34 encadrement, les chefs de service socio-éducatif

qui viennent en formation continue, sont en majorité des éducateurs spécialisés.

Depuis 1990 une convention a été signée avec la chaire Gestion et Administration du personnel du Conservatoire National des Arts et Métiers, pour former en partenariat des cadres du sec­teur social. Ceci indique d'une part l'importance accordée à certaines références manageriales is­sues du secteur industriel et marchand et d'autre part, attire une population de cadres sociaux intermédiaires à la recherche d'autres modes de gestion pour le secteur social. En effet, le con­texte socio-économique impose aux cadres du social de produire les mêmes services, et sou­vent plus de services, avec des moyens cons­tants.

opérer qu'il s'effectue presque toujours dans le même établissement. Il faut alors agir à la fois sur les représentations et sur les réalités de l'en­vironnement interne, tout en construisant dans l'exercice de sa fonction de nouvelles compéten­ces professionnelles.

En devenant directeurs ou directrices d'établis­sements sociaux les candidats au Diplôme Su­périeur en Travail Social opérent eux aussi un recadrage culturel et stratégique. Ce «change­ment de vitesse» correspond plus à l'accès à un nouveau métier, qu'à un travail et requiert - outre des compétences en Gestion et Administration. C'est aussi l'apprentissage du (6) de l'intérieur après avoir tracé les grands axes et assurés leur suivi vers l'extérieur afin de favoriser les parte­nariats et les projets de développement. On ob­serve souvent une appropriation simultanée des méthodes et du langage officiel des entreprises.

Pour préparer les hommes et les femmes du secteur social, à ces mutations professionnelles, nous avons pu constater à quel point était posi­tive l'immersion totale dans des formations à la gestion des ressources humaines destinées aux cadres et ingénieurs de l'Industrie ou des servi­ces.

Ce passage obligé dans un milieu peu familier des finalités de l'action sociale contraint à la fois à une attitude empathique nécessaire à la com­préhension de l'univers professionnel de l'autre et simultanément à passer des aux énoncés pré­cis.

Très vite, la question n'est plus de transférer des modèles, mais d'apprendre ce qui fait défaut aux entrepreneurs du social : rigueur dans la gestion, qualité dans l'organisation, lisibilité dans l'évaluation des actions, tout en s'apercevant si­multanément des compétences déjà acquises par les cadres du social, capacité de diagnostic, aisance dans la mobilisation des réseaux, expé­rience de la complexité dans des situations de crise et d'urgence... Interrogation du sens de l'ac­tion et de ses fondements éthiques.

L'approche des ressources humaines qui se si­tue à mi-chemin entre la gestion et le caritatif médiatique que ne permettrait-elle pas aux ca­dres du social de construire une nouvelle cul­ture professionnelle ? Et par là, de conquérir de nouveaux territoires professionnels.

En effet, si la dimension hiérarchique et fonc­tionnelle permet de prendre conscience des fonc­tions, des rôles, des appartenances culturelles et idéologiques, elle met aussi à jour des espaces où le formel et l'informel explosent ou se com­binent. Ces espaces, les cadres sociaux les ren­contraient peut-être jusqu'à récemment plus que d'autres.

Des responsables liés à des directions des res­sources humaines de sociétés de transports, de compagnies d'assurance, d'entreprises para-pu­bliques rencontrés lors des travaux pratiques du Conservatoire National des Arts et Métiers ont été intéressés par ces cadres sociaux au capables de traiter autrement la question de la violence clients-employés, de mobiliser des équi­pes pluridisciplinaires pour faire face à l'usage croissant des drogues et des poisons parmi le personnel en poste, de piloter des projets qui permettent un reclassement du type gagnant-gagnant d'ouvrir un chemin vers l'entreprise ci­toyenne.

Si les cadres sociaux sont avant tout les garants de l'armature de l'action sociale, les nouveaux territoires qui s'ouvrent à eux n'indiquent-ils pas que dans la perspective 2.000, loin d'être en dé­calage avec l'environnement ils savent anticiper les évolutions.

**Martine BRETECHE**

Sociologue, Chargée de la Direction de la Formation Permanente à l'IRIS Paris

Texte inspiré par ma pratique professionnelle

qui n'engage que moi.

1. Territoire : Est pris ici dans le sens éthologique : zone qu'un animal se réserve.
2. Redéploiement : Réorganisation (d'un dispositif militaire d'une politique économique) Robert
3. Acculturation : Le terme est ici employé en référence à une culture professionnelle :Un métier (ensemble des formes acquises decompor-tement professionnel) mais aussi a dans uneacceptation de la psycho­logie qui signifie se socialiser.
4. Rapport Fragonard pour le Xlème plan.
5. Watzlawick : P. 28 série Point 1984
6. Décentrement : Le terme est employé par Montesquieu dans «Les lettres persanes» pour décrire une attitude de distanciation culturelle. (7)Les concept ethnologique utilisépar Raymonde Caroll pour analyser les malentendus interculturels dûs à la différence profonde de nos prémisses culturelles. Editions du Seuil 1987 .L'expression est d'Alain Brunaud Président National du Centre des Jeunes Dirigeants.

35

**LES*,***. **CULTURELLES**

**UN PROJET DE FORMATION PAR LA RECHERCHE-ACTION**

**A l'initiative** *de l'association A***NTINEA** *0) et d'un regroupement de personnes et d'institutions organisés en collectif, une* **formation** *de femmes médiatrices a été mise en place dans le XXème arrondissement de* **Paris**

Ce collectif s'est constitué suite à la demande de coordinatrices ZEP. L'objectif était de créer une meilleure communication entre l'école et des pa­rents d'origine immigrée. Cet objectif peut être at­teint grâce à l'intervention des «femmes médiatri­ces» identifiées par ANTINEA dans le cadre de sa fonction d'accueil des femmes recherchant un em­ploi. On passe ainsi d'une logique d'action de proxi­mité à une logique de médiation, la première éclai­rant et ouvrant la voie à la seconde.

Mais qu'est-ce que la médiation ? C'est un réseau d'interactions permanentes, par exemple, l'organisa­tion d'une journée portes ouvertes où il y aurait un mélange de population (femmes du quartiers, jeu­nes du collèges d'en face, etc... Il n'y a pas de mé­diation s'il n'y a pas de rencontre et cette opération ne peut se faire que dans un lieu ouvert que nous pourrions qualifier d'agence de formation et de so­cialisation, lieu d'échange et de compréhension des itinéraires. Même si l'accompagnement est toujours individuel, la médiation relève d'un fonctionnement collectif (on peut identifier des repères culturels communs, par exemple, à travers un conte pour enfants, un proverbe, une trajectoire personnelle...)

**LA SPECIFICITE DU PROJET D'ANTINEA**

l'originalité du projet «femmes médiatrices" se situe à plusieurs niveaux :

-mobilisation d'un collectif sur un projet de forma­tion et de recherche

-développement de contacts au niveau national dans le but de constituer un réseau d'échange de ces ex­périences et de susciter des parrainages

-Actions de formation prévues sur une période de trois ans, en alternance et incluant une évaluation participante.

Une médiatrice culturelle est une femme qui pos­sède des savoirs et savoir-faire résultant d'une inté­gration culturelle et sociale réussie. Elle n'est pas seulement une intermédiaire capable de gérer des conflits, comme le suggère le terme médiatrice, mais doit surtout assurer un passage en transmettant ses savoirs. C'est une initiatrice qui utilise son propre itinéraire d'intégration comme terme d'un échange dans une relation solidaire où un lien social se re­compose.

ANTINEA est très sensible à ces perspectives, car elles peuvent contribuer à la reconnaissance et à la promotion de ces femmes tant dans la société fran­çaise qu'au sein même de leur communauté. Ces nouveaux emplois apporteront également un éclai­rage important sur le processus d'intégration qui, jusque là, était insuffisamment exploré, surtout en ce qui concerne les femmes. On ajoutera que cette activité salariée, au service de l'intégration, laisse présumer des changements notoires du statut de la femme à l'intérieur même des familles immigrées.

**FINALITE DE L'ACTION DE FORMATION**

-former des femmes issues de l'immigration aux rôles d'interprètes de la vie sociale et de médiatrices culturelles.

-Ces femmes auront pour tâche de faciliter les rela­tions des familles immigrées avec les différentes instances de la société française (sociales, éducati­ves, administratives, juridiques et sanitaires), sans pour autant rester en position d'interface ; bien au contraire, il s'agit d'une véritable accompagnement à l'intégration

-créer des emplois en répondant à une demande de médiation culturelle des populations étrangères dans une démarche d'intégration.

La formation sera renforcée par une recherche per­manente sur la production d'une culture d'intégra­tion (2), ce qui permettra, d'une part, de définir une méthodologie spécifique de la médiation, d'autre part d'analyser le processus d'intégration en véri­fiant la transférabilité des savoirs produits.

Les médiatrices culturelles doivent donc prendre une part active à la conception et à l'animation de leur propre formation. Elles sont actrices de leur formation comme elles mettront les autres en posi­tion d'être également acteurs de leur intégration. L'idée, très simple, que nous voudrions exprimer ici est qu'un accompagnement social n'est efficace que s'il y a échange ; on tentera d'éviter toute situa­tion de domination par l'imposition d'un modèle préconstruit. Cet objectif confirme la nécessité d'une recherche dans la formation et d'un lien entre sciences sociales et travail social.

L'acte de médiation est travail sur le lien social. L'expérience interpersonnelle s'élabore en effet hors de soi et s'acquiert en relation avec autrui ; sa trans­mission est travail de recomposition.. La transmis­sion du savoir de l'expérience est non seulement transmission des solutions trouvées (fais comme moi et avec moi), mais encore appropriation des valeurs qui donnent sens aux stratégies d'adaptation. C'est lorsque ce sens est perçu (même confusément) par autrui qu'il y a intégration, i.e. accès à un mode de sociabilité reconnu.

La transmission des solutions conduit à des ajuste­ments d'expériences de vie. Les expériences (autres» partagées conduisent à un réapprentissage social et culturel. La formation des médiatrices doit éviter, le plus possible, de cloisonner l'enseignement. Les apprentissages permettent, en effet, de mieux utili­ser et de mieux transmettre l'expérience d'une inté­gration qui s'est construite au quotidien. Ils doivent nécessairement être en rapport constant avec ce quotidien, d'où l'approche globale et transversale. La formalisation des connaissances produites sera réinvestie en permanence dans la formation. C'est la mission même des médiatrices : être des agents de changement social, c'est aussi la finalité du tra­vail social, car on ne peut remédier à l'exclusion en réinsérant les gens de façon plus ou moins forcée dans un système qui les a exclus et qu'ils rejettent. Comment la production d'une culture d'intégration peut-elle s'articuler avec la formation ? Les futures médiatrices pourront, par exemple, rédiger un mé­moire dans lequel elles tenteront de comprendre leur itinéraire personnel s'inscrivant dans une his­toire collective, celle de leur communauté, mais aussi l'histoire de l'immigration ou plutôt l'histoire des im­migrations (à mettre en perspective : celle des horn-

mes, des femmes, des différentes communautés, l'his­toire de France à travers les lieux d'implantation des immigrés, etc.). Elles n'ont généralement pas les clefs de ce temps linéaire et chronologique, le travail sur l'histoire personnelle est là justement pour leur permettre d'aborder autrement l'histoire.

Ce type d'action est d'autant plus essentielle que les femmes (particulièrement celles du sud) ne sont pas dans l'histoire, mais plutôt dans la répétition. Immigrées, elles rentrent de plein pied dans une histoire linéaire. Les femmes répètent pour la col­lectivité (elles sont les gardiennes des traditions) mais cette fonction par rapport à l'identité doit être effectué avec une prise de conscience de ce qui constitue l'originalité de leur culture. Leur donner les clés de cette culture-là et leur faire comprendre ce rôle de médiatrice qu'elles ont par rapport à leur culture, c'est effectivement les inscrire dans l'his­toire.

**LES MEDIATRICES AU SERVICE

DE L'ACTION SOCIALE**

Des expériences de formation, conduites dans dif­férentes régions de France et notamment à Amiens, ont permis de développer une meilleure maîtrise des compétences de médiation dans le travail cul­turel et social entre les populations d'origine étran­gère récemment arrivées en France et les différen­tes institutions avec lesquelles elles sont en contact (école, service social, santé, administration...). L'ap­port de cette compétence au service de l'action so­ciale laisse espérer, en outre, des perspectives d'em­plois potentiels.

Cependant, si le terme de (femme médiatrice»est aujourd'hui connu et assez facilement utilisé, sa définition reste vague. Quelle pratique pour ces fem­mes pour quels objectifs à atteindre dans la société française aujourd'hui, quel statut également sera le leur : bénévole ou salariées ? S'agit-il d'un métier à part entière dans le champ de l'intervention sociale ? Toutes ces questions doivent faire l'objet de consul­tations et d'enquêtes auprès des institutions et or­ganismes utilisateurs.

L'importance en nombre des femmes accueillies à ANTINEA (plus de 500 dossiers traités par an) lui permet également de (repérer» les femmes immi­grées aptes à assumer cette fonction, car la plupart l'assument déjà pour leur communauté quoique de façon informelle. Ces (médiatrices spontanées» qui émergent des communautés immigrées elles-mêmes, ont fait la preuve dans des quartiers de Paris -mais aussi dans différentes localités à travers la France-de l'intérêt de leur rôle dans une démarche d'accom­pagnement à l'intégration de leur communauté. El-

les ont, sur le plan pratique, facilité la circulation d'informations entre l'école, les diverses administra­tions et les familles. Elles ont favorisé une meilleure communication avec les populations immigrées et contribué à dénouer des situations de conflit.

**L'OBJECTIF DE LA RECHERCHE-ACTION :

IDENTIFICATION D'UNE PROFESSION**

C'est à travers son itinéraire personnel et l'expé­rience qu'elle en a retiré que l'on perçoit ce qu'est une femme médiatrice, l'hypothèse généralement émise étant que l'expérience d'une «intégration réus­sie»> est un savoir précieux à transmettre. Nous pro­posons donc, par l'approche biographique, d'étudier des parcours de médiatrices et d'examiner dans quelle mesure leur expérience est effectivement transmis­sible à d'autres femmes et donc utilisable comme moyen d'accompagnement social du processus d'in­tégration.

**EN FAISANT LE BILAN DES SAVOIRS**

**ET DES COMPETENCES PROFESSIONNELLES**

Il s'agit donc de répertorier les savoirs et compéten­ces professionnelles des femmes médiatrices, ce qui constitue l'objet de la recherche menée en même temps que la formation). Un bilan de compétence se fait généralement à partir d'une expérience pro­fessionnelle. Or, si les femmes capables d'être mé­diatrices n'ont, pour la plupart d'entre elles, pas d'ex­périence professionnelle référencée, elles possèdent leur propre expérience d'intégration (3), leur pro­pre pratique quotidienne de vie. C'est pourquoi nous pensons que le bilan doit essentiellement porter sur cette pratique de vie sociale pour en valider les aspects rentrant dans l'ordre de la compétence des médiatrices, ce qui conduira à concevoir une for­mation renforçant ou complétant les techniques ef­ficaces acquises par expérience.

**EN FACILITANT L'EMERGENCE DU PROJET

PROFESSIONNEL DE MEDIATRICE**

Les savoirs cumulés par expérience, s'ils sont né­cessaires, ne sont pas suffisants pour constituer un projet ; encore faut-il qu'une aspiration en indique l'axe directeur. Une méthode (4) pratiquée par les formateurs et les futures médiatrices, permet d'arti­culer ressources personnelles et préférence, dispo­sition pour telle ou telle activité.

Par ailleurs, comment être certain qu'il s'agit d'un réel projet professionnel puisque ses caractéristi­ques n'ont apparemment pas d'équivalent dans un référentiel des métiers ? On est médiateur ou mé­diatrice d'abord, par souci de l'autre, par solidarité dans un quartier, un immeuble...Le métier existe lorsque l'activité, d'abord informelle et bénévole,

donne un statut à l'acteur, lui reconnaît des compé­tences et qualifications.

**PAR LA CREATION**

**D'UNE DYNAMIQUE DE MEDIATION**

* Actions de sensibilisation des publics au rôle de femme médiatrices

actions de communication pour faire connaître le travail de médiation et son impact sur le terrain de l'action sociale

* Développement d'un réseau de femmes médiatri­ces

création d'un lieu de documentation et de forma­tion permanente, espace de parole, de créativité et observatoire des stratégies d'intégration des femmes immigrées et en quelque sorte un relais pour les femmes médiatrices elles-mêmes.

**POUR UNE SOCIOLOGIE

DES MEDIATIONS CULTURELLES**

Nous pensons qu'un lien beaucoup plus solide et profond doit exister entre sciences sociales et tra­vail social. Les médiatrices culturelles ont leur rôle à jouer dans la consolidation de ce lien (5), du fait de leur rôle d'actrice dans le processus d'intégration. Dans tout groupe socio-culturel, il y a des formes de médiation (systèmes de communication, d'inter­prétation, etc.). Lorsqu'une crise économique et sociale atteint ces systèmes de régulation, il est né­cessaire d'en produire d'autres, la médiation cultu­relle est peut-être la pratique la plus créative con­tre la gestion et la reproduction de l'exclusion.

L'objet, ainsi défini, de cette recherche-action sur la culture d'intégration, est essentiel puisqu'il tou­che au projet politique sur la question de l'immi­gration, ou plus généralement au traitement de l'ex­clusion dans la société française et à l'image que cette dernière projette d'elle-même dans les années à venir.

**Hanifa CHERIFI**

directrice d'ANTINEA

**Jean-Luc DUMONT**

sociologue

1. Association intermédiaire, cf l'article d'Hanifa CHERIFI :"Travail et réseaux de proximité, éléments de médiation culturelle pour les femmes immigrées et émergence de solidarité locale", PEPS, n° 1994.
2. C'est-à-dire l'ensemble des savoirs et des valeurs cumulées par expérience et qui conditionne l'intégration de la personne dans un groupe social. C'est cet aspect de la question qui nous a conduit à envisager d'entreprendre une recherche-action, en rapport étroit à la formation et avec une méthodologie centrée sur le projet des personnes et des groupes
3. Cf. note 1
4. Cf. J.-L. DUMONT, M. Cl, SAINT-PÉ : La méthode du profil expérientiel, Lausanne, Éd. FAR, 1990.
5. par leur collaboration sur le terrain et en produisant ensemble des connaissances à réinvestir dans l'action.

**ENTRETIEN**

*C'est au* titre *de la participation*

*de Jacques Ion au comité*

*scientifique de la recherche sur*

*les emplois et les qualifications*

*des professionnels de*

*l'intervention sociale ainsi que pour ses* contributions à *la*

*compréhension des enjeux* du Travail *social qu'il nous a paru*

*pertinent de recueillir son avis*

*sur la question posée par ce*

*dossier : le secteur s'achemine-t-il*

*vers une nouvelle*

*professionnalité ?*

Jean-luc DUMONT- Au fond, qu'en est-il aujourd'hui du travai social ? Est-ce que ce terme suffit à contenir toutes ces activités qui se dévelop­pent aujourd'hui en terme d'intervention sociale ? La question générale pourrait être : comment se recompose le travail social aujourd'hui, à tout le moins, quelles sont les tendances ?

Jacques ION- Premier point, vous avez employé le terme d'intervention sociale. Il est significatif de constater que c'est le terme qui a réussi à faire le consensus dans le fameux comité que vous venez d'évoquer. C'est-à-dire qu'on ne parle plus de tra­vailleurs sociaux ni de professionnels du social, on parle de professionnels de l'intervention sociale. Ca apparaît plus englobant. J'aurais presqu'envie de faire un dessin (1)... On avait un centre avec un noyau dur. Maintenant, ce noyau dur est mis en cause : on a d'abord toutes les nouvelles professions, aussi bien celles liées aux politiques d'insertion, du R.M.I. qu'au développement social urbain.

**TROIS FACTEURS QUI ONT FAIT DISPARAITRE LE CENTRE DU TRAVAIL SOCIAL**

Ces «nouveaux professionnels» viennent beaucoup de l'université, des sciences humaines : ce sont des géographes, des urbanistes, des psychologues, des juristes, des économistes. Ce groupe, en terme de représentations et de diplômes, est perçu comme dans le neuf et donc un peu au-dessus du «noyau» initial. Il me semble qu'il y a ce premier problème-là. Il y a une deuxième chose qui est importante, c'est une prolifération de petits boulots du social, l'ani-

mateur à quart-temps issu de l'immigration maghré­bine, les femmes-relais, les C.E.S., qui renouent avec les origines militantes et bénévoles du travail social, avec des possibilités de faire carrière dans le social ou non. Par ailleurs, et dans le même ordre de choses, il se passe un phénomène qui brouille à mon avis les cartes du problème de la qualification : aujourd'hui, à partir du moment où on est dans un quartier difficile, tout un chacun est sommé de faire du social. Le conducteur de bus doit apprendre à gérer le contact avec les loubards, le pharmacien, le préposé de la poste, le flic, l'enseignant dans la ZEP, c'est pareil. Du coup, le social est partout. En même temps, il se spécialise et en même temps, il se ba­nalise ; comment peut-on identifier un centre dans ce nouveau paysage, alors même qu'à partir du moment où on est dans un quartier difficile, cha­cun est appelé à avoir une qualification sociale.

Et j'ajoute, troisième point, que ce phénomène va de pair avec une division du travail de plus en plus importante. On commence à voir, notamment dans les départements, dans les grandes villes, l'arrivée d'une petite technocratie du social, complètement extérieure au champ : des gens en position de ca­dres, qui viennent des instituts régionaux d'admi­nistration, des écoles de gestion et à la limite, des écoles de commerce. Il y a là quelquechose de nou­veau qui se produit par l'arrivée de valeurs, de re­présentations, de modes d'intervention qui viennent plutôt des sciences de la gestion ; on avait déjà l'université, on a maintenant l'entreprise, bref, le paysage est bouleversé.

**UNE DIVISION DU TRAVAIL

DE PLUS EN PLUS IMPORTANTE**

En gros, il y avait les politiques sociales qui se dessinaient au niveau de l'Etat. C'était ce que Chauvière et Bachmann appelaient, je crois, le so­cial de décision. Puis il y avait le social d'interven­tion, qui était en-dessous, mais à l'intérieur duquel tout un chacun pouvait gravir la hiérarchie... Aujourd'hui, la frontière passe de plus en plus à l'intérieur du social d'intervention. Je pense qu'on a une division sociale de plus en plus forte entre les gens du terrain et les gens de cette mini-technocra­tie qui tiennent ce que j'appelle maintenant la lan­gue de bois du «territorial»(»projet», «évaluation», «partenariat», etc.). Du même coup, on est obligé de poser le problème des qualifications partielle­ment indépendamment des processus de formation. J'ai longtemps lié l'incapacité à répondre à la de­mande sociale actuelle au type de formation et je me rends aujourd'hui compte que les gens qui vien­nent d'ailleurs, ceux qui ont d'autres types de for-

mation se grillent aussi vite, sinon plus vite que les anciens professionnels en poste. C'est-à-dire que les gens sont de moins en moins assurés, non pas tant de leurs savoir-faire, que de leur place dans le sys­tème global du social qui est en train de se mettre en place.

JLD- Y a-t-il une nouvelle culture professionnelle, comment la voyez-vous, s'élabore-t-elle en rupture avec la culture plus ancienne ? Je m'interroge aussi sur les appartenances de ces nouveaux travailleurs sociaux...

JI- Les travailleurs sociaux se sont constitués dans une phase, primo, d'expansion démographique de la profession et deusio, d'homogénéisation progres­sive des filières de recrutement. Aujourd'hui, on est dans une situation pratiquement inverse. D'une part, la population est vieillissante c'est-à-dire n'a plus cette capacité dynamique qu'elle avait auparavant et d'autre part, par rapport à l'extérieur, elle n'est pas capable de présenter un front uni. Aujourd'hui, de nouvelles populations professionnelles arrivent et les clivages qui étaient dépassés réapparaissent pour des raisons strictement démographiques ; il y a des espèces d'effets structurels qui font que c'est au moment où les professions centrales devraient pou­voir accomoder les éléments qui leur arrivent de l'extérieur qu'elles se trouvent le moins en position de le faire parce qu'elles sont dans une position de méfiance vis-à-vis de l'extérieur, parce qu'elles ne sont plus en phase dynamique d'évolution démo­graphique.

**CONSTITUTION DU TRAVAIL SOCIAL ET CULTURE PROFESSIONNELLE**

Le paradoxe c'est que quand les travailleurs sociaux se sont constitués comme catégorie socio-profes-sionnelle, ils l'ont fait à travers ce mot complète-

*40* ment étrange de travailleur social, terme qui allie à

la fois le social, au sens traditionnel du terme, et travailleur, donc productif, salarié, etc. Or jamais tant qu'à cette époque, c'est mon hypothèse, ils n'ont été autant en mesure d'exercer leur activité sur un mode quasiment de profession libérale... Certes, ils n'avaient pas le corpus de savoirs autonomes que pouvaient avoir les médecins, mais ils avaient une capacité d'expertise qui leur était reconnue et le re­cours au jugement par les pairs, sans intervention extérieure. Quand on regarde dans l'histoire, je vous renvoie à Verdès-Leroux (2), c'est dans les moments de crise que réapparaissent les revendications d'or­dre, de déontologie, de secret professionnel. Pen­dant 20 ans on n'en a pas parlé alors qu'en fait ça s'exerçait, c'était pratiquement acquis.

Lorette PIERRET- Pourrions-nous revenir à cette fédération sous le terme travailleurs sociaux ? Au fond, quel sens ça avait de s'unir sous un terme et donc quel sens se perd avec la diversification ac­tuelle ? Qu'est-ce que cette nouvelle situation pro­

duit comme risques à l'échelle de l'intervention so­ciale ?

JI- Les travailleurs sociaux sont des créations de l'Etat-providence des années de croissance. Il me semble que n'importe quel métier quand il appa­raît, essaie d'acquérir une visibilité sociale ; la loi la plus simple est de se fédérer, de taire les différen­ces internes, de se faire percevoir comme existant socialement à l'extérieur. Il y a donc eu un fort processus de coagulation ; il n'a pas annulé les dif­férences, bien sûr, mais comme il s'est doublé d'un renouvellement des milieux sociaux de recrutement, il y a eu une homogénéisation assez radicale.

**CHANGEMENTS DANS LES MILIEUX

DE RECRUTEMENT DES PROFESSIONNELS**

Par ailleurs, travail social global et travail commu­nautaire, ne sont pas des outils qui datent des an­nées 80 mais de bien avant...

JLD- Est-ce qu'il n'y a pas de retour ?

JI- Ca n'est pas un retour car ce ne sont pas les mêmes populations. Il faudrait faire des études plus fines mais il me semble que les professionnels en poste et actifs à partir de 83 ne sont pas les mêmes que ceux des années 70. C'est une population diffé­rente et située dans un contexte de crise, il ne faut quand même pas l'oublier... Avant, il y avait le mythe du progrès social, l'activité qu'on avait s'inscrivait dans une perspective à long terme, elle avait un sens, il s'agissait de remettre dans le circuit les lais­sés-pour-compte provisoire de la croissance et c'était crédible. Aujourd'hui, il s'agit de gérer l'exclusion, c'est un autre boulot et le travail social pour temps de crise, on ne l'a pas encore inventé... On continue à former à l'ancien public, mais c'est un autre pro­blème.

JLD- Il y a des nouvelles dénominations, des nou­veaux postes, des nouvelles formes d'inscription ter­ritoriale... C'est toujours en lien avec la question de l'identité... Comment évolue-t-elle ?

JI- Durant les années 80, je me suis pas mal pro­mené dans les départements ; la décentralisation a abouti à changer les organigrammes : on a ainsi mis en place des postes de coordinateurs, de chefs de zone, on a remodelé partout... Plus ça va et plus les gens qui travaillent dans ces nouvelles structures de coordination à position hiérarchique, réalisent un travail complètement déconnecté du terrain. Ca serait tenable s'il y avait des objectifs relative­ment clairs pour les Affaires sociales or on a vrai­ment l'impression que la multiplication des procé­dures cache l'absence de clarification des missions : il n'y a plus de politique et les moyens remplacent les fins. J'appelle ça une pragmatique généralisée.

**DES OBJECTIFS VIDES**

Tout le monde peut dire des grands objectifs : il faut «combattre l'exclusion», «retisser du lien social»

; tout le monde peut dire les micro-objectifs : «il faut diminuer le nombre de redoublements dans les écoles primaires machin, dans la ZEP numéro 8» ; mais entre ces trucs très généraux et ces der­niers très ponctuels, personne n'est capable d'énon­cer des objectifs intermédiaires et mobilisateurs, c'est la grande différence avec la période précédente, lors­qu'on savait ce qu'on faisait.

JLD- Dans «Le travail social à l'épreuve du terri­toire», vous posez la question du rôle des nouveaux dispositifs et de la manière dont les acteurs s'en saisissent... Aujourd'hui, peut-on tirer un bilan... provisoire ?

JI- On peut. Les nouveaux dispositifs, la territorialisation du social s'inscrivent dans un pro­cessus dans lequel on a mis en place les formes, les moyens, les procédures, mais dans lesquels les ac­teurs ne sont pas encore apparus. C'est-à-dire que les anciens acteurs, les anciens professionnels, les bénévoles, les militants, les institutions ne se re­connaissent pas dans les nouvelles structures et les, acteurs qui pourraient s'investir ne sont pas encore constitués, ou ne sont pas encore reconnus. La ver­sion optimiste consiste à dire que de la même façon que dans les quartiers ouvriers s'était mise en place une régulation fondée sur l'articulation du national et du local, aujourd'hui peuvent se mettre en place sur le territoire de nouvelles formes d'engagement correspondant à l'émergence de nouveaux acteurs dans ces dispositifs territoriaux. La version pessi­miste c'est de dire que ça fonctionne à vide aujourd'hui parce qu'il y a déficience complète du politique et que les acteurs nouveaux n'auront pas le temps d'émerger. Mais là, c'est Madame Soleil qui parle...

Les dispositifs ont été principalement des instru­ments institutionnels au lieu de devenir des instru­ments d'intervention. Par exemple, l'année dernière on a revoté la loi sur le RMI qui était une loi expé­rimentale - la seule avec la loi sur l'avortement - et il n'y a pas eu de débat, on a revoté alors même que la commission nationale d'évaluation avait fait un travail considérable... Eh bien c'est passé complète­ment à la trappe, tout le monde a revoté la loi à l'unanimité moins deux voix, je ne crois pas me tromper, sans débat. Or il me semble que les ins­truments ne peuvent prendre vie et être perçus comme éléments dynamiques de transformation sociale que s'il y a quelque part des gens qui indi­quent le sens du courant.

C'est tout de même quelquechose d'extraordinaire que la notion d'insertion, la définition du concept, soit laissée au bon vouloir des comités locaux d'in­sertion ! C'est pour ça que je parle d'une démission du politique concernant les problèmes du social. Il me semble que ce n'est pas pareil de bosser dans un coin, au contact direct des populations défavorisées si la personne qui bosse sent son boulot inscrit

quelque part, même de façon contradictoire, dans un projet qui donne sens à sa pratique.

**PROBLEME DE COMPETENCES OU**

**MODIFICATION DU SYSTEME DE PLACES ?** Concrètement on sait parfaitement bien que le noyau dur des travailleurs sociaux, dits «traditionnels» avait lancé le travail social communautaire, le travail en équipe. Ces professionnels savaient parfaitement faire autre chose que du colloque individuel mais, placés en situation d'une part de concurrence avec les bénévoles, les semi-bénévoles et les autres mé­tiers et d'autre part, en situation de vieillissement structurel, ils se sont réfugiés dans les acquis routinisés alors même qu'ils étaient capables de faire autre chose.

Aujourd'hui, ce problème de compétences est se­condaire par rapport d'une part à la place qu'on a dans le fonctionnement social global et d'autre part au sens qu'on peut donner à son travail. Les tra­vailleurs sociaux traditionnels savaient ce qu'ils fai­saient alors que ceux d'aujourd'hui ne savent plus ce qu'ils font. Avant on avait des grands projets et on n'avait pas focément les moyens de les mettre en marche sur le terrain... Mais maintenant, on a fait la démarche inverse et il n'y a plus que les moyens et on ne sait plus à quoi ils servent.

Quand on parle de compétences et d'identité, je pense qu'on ne peut pas raisonner indépendamment de phénomènes démographiques : qui sont les gens qui occupent ces postes ? Est-ce qu'ils sont en ex­pansion ou en voie de rétrecissement ? En cours de rajeunissement ou en cours de vieillissement ? Deuxième dimension importante, c'est celle du sys­tème de places. Et puis, troisième point : on ne peut pas définir les compétences indépendamment des missions ; et, pour les missions, on est renvoyé au politique. Donc je ne pense pas que le problème des compétences soit d'abord un problème techni­que, c'est ça que j'aimerais bien faire passer.

Dire que les compétences sont identifiables à des processus de formation, à des savoir-faire et donc sont répertoriables, ça serait tellement simple ! On aurait des savoir-faire en aval, des compétences au milieu et des formations en amont. Ca a été le sys­tème sur lequel a fonctionné la société française pendant des années : l'adéquation entre une forma­tion, un niveau de diplôme, un poste, une rémuné­ration et une place dans la hiérarchie. Or c'est en train de sauter partout, y compris dans l'enseigne­ment... et on voudrait que ce soit stable dans le Travail social, pour les métiers les plus récents ?

**Jacques ION**

1. Sans reprendre le dessin de Jacques ION, il nous a semblé plus pertinent de recomposer les éléments qu'il contenait en les combinant avec l'évolution historique qui a produit cette situation. (voir schémas p.26 et p.31)
2. Le Travail social, Editions de Minuit, Paris, 1978

***P rat i q u e s s o c i a les***

**L'EDUCATEUR DE RUE**

**ET L'ETHNOGRAPHE**

**UNE EXPÉRIENCE CIE FORMATION**

*Une action de formation intitulée (1), «les équipes de prévention : toxicomanie et pratiques locales» organisée par l'IREP (2). Les éducateurs de rue qui ont participé .é ce stage ont été initiés •â l'approche ethnographique. Cette action de formation s'est déroulée en 1991­1992, dans cinq villes : Bordeaux, Lille, Metz, Paris et Valence.*

Les objectifs centraux de cette action de formation étaient de four­nir à ces équipes une information réactualisée sur la toxicomanie et de leur permettre de mieux rendre compte de leur travail dans ce domaine.

La plupart de ces équipes avaient déjà bénéficié d'un certain nombre de stages de formation par rapport

*42* à la toxicomanie et disposaient en

fait de bonnes connaissances de base dans ce domaine. Elles sou­haitaient mener un travail de ré­flexion sur leurs pratiques et sur leurs moyens d'action, tout en con­servant leur identité de «généra­listes de l'action sociale» : elles ne voulaient pas se transformer en «intervenants en toxicomanie». Par ailleurs, elles souhaitaient réactualisercertaines connaissan­ces sur la toxicomanie du fait d'un renouveau important des pratiques de soins et de prévention dans ce domaine : l'apparition du SIDA, l'existence de nouvelles structu­res de soins et de prévention de­vait être prise en compte et discu­tée.

Cette action de formation a été définie, non pas comme un en­

semble de cours magistraux, mais comme une collaboration active entre les partenaires tenant compte du lieu d'exercice des équipes et de leurs environnements écono­miques, institutionnels et politiques. C'est pourquoi les stages de for­mation se sont déroulés dans chacun des sites que nous avons nommés.

Il fallait enfin tenir compte de la spécificité des conditions de tra­vail des équipes et notamment de la dimension du «travail de rue» et du type de communication tout particulier qui existe entre les édu­cateurs et les institutions sociales et sanitaires dans leur ensemble. C'est pourquoi une large place a été donnée aux méthodes ethno­graphiques dans cette action de formation. Le point de vue anthro­pologique était en effet le seul ca­pable d'introduire un point de vue proche des préoccupations des équipes et adapté aux conditions concrètes du travail de la préven­tion spécialisée. L'initiation •à l'eth­nographie allait permettre de sti­muler la réflexion et de fournir les moyens de rendre compte d'une activité menée dans la rue.

**LE DEROULEMENT

DU STAGE**

L'ethnographie est intervenue a la 2•ème et 3•ème session de ce stage pour fournir aux éducateurs les outils méthodologiques évo­qués plus haut.

Cet approche avait pour objectif de compléter le reste du pro­gramme de cette action de forma­tion pour fournir aux stagiaires un ensemble d'éléments permettant de bien mener un diagnostic local et plus généralement pour com­pléter leur formation.

Une des sessions a été consacrée à l'introduction .a l'approche eth­nographique avec l'observation participante comme dispositif cen­tral et à l'application de celle-ci dans le champ de la toxicomanie. Nous avons présenté les outils ethnographiques à travers les exemples pratiques d'enqu•êtes ethnographiques réalisées-ou en cours- par l'IREP (ethnographies de la Goutte d'or, des zonards des Halles, de la prostitution a Paris et des pratiques de consommation par voie intraveineuse).

La majorité des stagiaires ont re­connu dans ce travail à base d'ob­servation participante, une prati­que très proche de ce qu'ils vivent quotidiennement. Ils sont eux aussi, en un sens, des observa­teurs participants. Les outils mé­thodologiques ont été bien com­pris et sont devenus accessibles à la plupart d'entre eux.

La deuxième session a permis de préciser et de détailler un certain nombre de points méthodologi­ques à partir des observations et des données recueillies sur le ter­rain par les stagiaires.

Elle a également servi à initier les stagiaires au traitement et à la

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| ***P r a t i*** | ***4*** | *u* ***e S S o c*** | *i a C* ***e*** |

présentation des données ethno­graphiques avec :

* la relecture des notes consignées dans les fiches ou le journal de bord;

- la réécoute des enregistrements et retranscription;

* l'inventaire des données re­cueillies (données disponibles et données manquantes);
* le repérage des mots et des phrases clefs;
* le repérage des informations qui se recoupent et de celles qui se contredisent;

- le classement par thèmes et par unités de sens;

* la recherche d'un plan et la rédac­tion.

**INTERET DE

L'ETHNOGRAPHIE

POUR LA

FORMATION**

Au cours des deux sessions de ce stage, nous avons essayé de met­tre à la disposition des éducateurs stagiaires les outils leur permet­tant de mieux connaître les popu­lations avec lesquelles ils travaillent habituellement et d'avoir un autre regard sur les quartiers et les cités où vivent ces populations.

Ceci peut leur permettre de mieux construire leurs actions de pré­vention et de réajuster leurs inter­ventions aux situations qui peu­vent évoluer. En effet ce type d'investigations vise à mieux con­naître la population dans son envi­ronnement afin d'élaborer des stra­tégies d'interventions spécifiques, localisées et adaptées aux situa­tions nouvelles qui peuvent se pro­duire. Il s'agitd'étudier notamment:

* l'activité des bandes et des grou­pes de jeunes;

- la vie sociale des communautés ethniques;

* les consommateurs de psycho­tropes;

- la culture des jeunes dans son évolution;

* la présence dans leurs quartiers de populations marginales, en si­tuation d'errance.

Cette introduction •de l'ethnogra-phiedans un programme de stage

destiné à des éducateurs de rue constitue une nouveauté dans le sens ou pour la très grande majo­rité des stagiaires c'est un premier contact.

Une bibliographie a par ailleurs été fournie aux stagiaires qui souhai­taient en savoir plus sur les enquê­tes.

L'initiation des éducateurs à l'eth­nographie présente un double in­térêt : Elle permet :

- de découvrir une approche re­connue dans le champs des Scien­ces Humaines où elle entre en complémentarité avec d'autres approches, y compris celles qui s'occupent de recueillir des don­nées quantitatives.

Elle intervient souvent là ou les autres approches ont échoué et notamment dans l'étude des po­pulations dites «difficiles» ou «ca­chées»;

- de découvrir que les éducateurs de rue ne sont pas les seuls à faire un travail de terrain car cette pra­tique est commune aux ethnogra­phes quand ils sont des observa­teurs participants et aux éduca­teurs.

Cela a eu un effet positif, cela revalorise le travail de rue.

**UN REGARD

NOUVEAU**

Sur le plan pédagogique, les édu­cateurs ont été mis en présence d'un point de vue nouveau, celui de l'ethnographie, qui vient enri­chir leur cursus initial classique : l'ethnographie n'interdit pas d'autres points vue, qu'elle peut compléter et éclairer par son re­gard.

L'ethnographie cohabite aisément avec d'autres approchas en Scien­ces Humaines et elle trouve sa place parmi les recherches qui se veulent élargies et interdisciplinai­res.

Cette approche ne peut qu'enrichir la formation générale des éduca­teurs qui sont bien placés pour la comprendre et l'assimiler.

Quant à l'application de l'outil eth­nographique, un certain nombre d'éducateurs se sont livrés à cet exercice entre les deux sessions,

pour d'autre cela est intervenu après le stage. Dans cet exercice, ils ont utilisé différents outils mé­thodologiques.

Les stagiaires, dans cet exercice, ont réussi à transformer leur re­gard, c'est à dire qu'ils sont arrivés à rendre étrange ce qui leur est quotidiennementfamilier. Cela était un acquis important auquel ils étaient sensibles. Ces éducateurs ne se sont pas transformés en chercheurs ; mais ils ont eu l'occa­sion d'avoir un point de vue nou­veau et ils possèdent maintenant des outils qui peuvent être utilisés à tout moment.

**L'EDUCATEUR ET

L'ETHNOGRAPHE**

Comment situer le rôle de l'éduca­teur par rapport •à celui de l'ethno­graphe. Qu'est ce qui les distin­gue ? Et qu'ont ils en commun ? Au début du stage, les éducateurs ont dans l'ensemble eu une réac­tion de méfiance justifiée par les craintes que les intervenants ne soient des «spécialistes de la drogue».

Dans un deuxième temps et lors­qu'ils ont compris que les interve­nants n'étaient pas de tels spécia­listes, mais des chercheurs qui travaillent dans le champ de la toxicomanie, ils ont manifesté un vif intérêt pour les outils méthodo­logiques qui leur ont été proposés par les intervenants. L'approche ethnographique a reçu un bon ac­cueil dans la mesure où les éduca­teurs ont vu là une pratique proche de la leur. C'est à ce moment là que s'est posée la question de la différence entre éducateurs et eth­nographe.

Certes, ils ont en commun le tra­vail de rue. Cependant l'éducateur se distingue de l'ethnographe dans la mesure où il est là pour prévenir et pour intervenir, alors que l'eth­nographe se limite à observer, à décrire et à témoigner des situa­tions. Il n'est donc pas soumis aux mêmes impératifs que l'éducateur. Cela a permis aux éducateurs de mieux définir leur rôle d'interve­nant qui est là pour prévenir ou traiter des situations et de com­prendre que leurs actions auraient

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **P r a *t i y iz e s*** | S *o c* | *i a l e s* |

encore plus d'efficacité si elles étaient accompagnées ou précé­dées d'une évaluation ou d'un dia­gnostic permettant une meilleure connaissance du terrain. En défi­nitive, les éducateurs stagiaires ont dans l'ensemble réservé un bon accueil à l'approche ethnogra­phique. Ils ont trouvé là une prati­que proche de celle de l'éduca­teur.

Cependant certaines difficultés quant à l'application de l'approche ethnographique ont été soulevées. L'ethnographe consacre beaucoup de temps à l'écoute et à l'observa­tion, temps qui fait défaut à l'édu­cateur qui est aux prises avec les tâches quotidiennes. De plus, le rôle de l'éducateur est d'intervenir : il lui est difficile d'observer sans intervenir, ce que peut faire l'eth­nographe. Se pose alors pour lui le problème d'un équilibre entre la recherche et l'action, la connais­sance et l'intervention.

Toutefois, malgré ces difficultés, un grand nombre d'entre eux se sont exercés à l'application de ces outils ethnographiques et ont tenté de concilier les deux pratiques et de les rendre complémentaires.

éducateurs, l'usager des drogues ne peut être séparé de son con­texte. Il leur appartient doncd'éva-luer quels types d'interventions ils peuvent mener dans ce domaine. Pour cela, l'outil ethnographique peut lui être utile.

Les éducateurs sont en effet des travailleurs sociaux qui rencontrent les problèmes de toxicomanie sur un autre terrain que celui des ins­titutions spécialisées. Ils travaillent

* à un autre niveau, parfois en amont de ces institutions, dans un es­pace ou l'usager de drogues fait partie de son environnement so­cial, économique et urbain. Enfin, comme l'ethnographe, l'éducateur rencontre souvent au niveau de la rue des usagers de drogues qui ne s'adressent pas aux institutions sociales et sanitaires spécialisées. Son point de vue sur la toxicoma­nie est par conséquent beaucoup plus proche de celui des ethnogra­phes que de celui des soignants en général.

**CONCLUSION**

Ce travail de formation a certaine­ment été tout à fait enrichissant et ceci pour tous les partenaires. Il faut cependant insister sur le rôle central de la méthode de forma­tion, •à savoir une tentative d'ap­

proche trans- disciplinaire donnant une place à l'ethnographie.

Cette action de formation a contri­bué à remotiver les éducateurs qui avaient perdu le goût du «ter­rain». Elle a permis de discuter certaines tendances •à la «bureaucratisation» et a permis, du même coup, de revaloriser le travail de terrain. Mais le travail de terrain lui-même ne se limite pas à la «rue», il inclut également nom­bre de réunions avec de multiples partenaires. De ce fait, se trouvent questionnés le statut des éduca­teurs et des équipes, leur forma­tion, leur rôle et leurs moyens d'ex­pression.

**François-Rodolphe INGOLD et Mohamed TOUSSIRT**

IREP

1. Cette formation a été réalisée par une équipe multidisciplinaire dans le cadre d'une action commanditée parla Commission toxico­manie du Comité technique des clubs et équi­pes de prévention spécialisée (Direction de l'Action Sociale). Outre les auteurs, cette équipe était composée de : Didier RÔSCH, Chantal DEBOUCK et Thérèse POURRIOT
2. Institut de Recherche en Epidémiologie de la Pharmacodépendance, 45, Rue des Saints-Pères, 75006 Paris - Tél : 46 07 10 29 - Fax : 46 0711 29.

**LA PREVENTION SPECIALISEE ET LA TOXICOMANIE**

Les éducateurs sont dans leur

44 grande majorité confrontés aux

problème de la toxicomanie. Cela a été largement développé dans les exposés oraux et rapporté dans les travaux écrits. La toxicomanie occupe dans leurtravail une place relativement importante. Cette importance varie selon le lieu de leur implantation professionnelle : centre de grande ville, ville moyenne ou banlieue. Les éduca­teurs s'adressentà un public beau­coup plus large : groupes de mar­ginaux, délinquants, cas sociaux. Ils sont également en contact avec les institutions administratives, sanitaires et sociales qui intervien­nent de fait sur leur clientèle. Ils ont enfin des rapports avec les fa­milles, les parents, les partenai­res et les amis proches de cette clientèle. C'est dire que pour les

***Para eo Qavatm ft/z44***

GIRARD (V.), La prévention spécialisée en France, publications CTNERHI, Paris, 1991.

GIRARD (V.), ROYER (J.) et PETITCLERC (J-M.), Cette préven­tion dite spécialisée, éd., Fleurus, Paris, 1988.

IREP, La transmission du VIH chez les toxicomanes : pratiques, attitudes et représentations, étude financée par l'ANRS, Paris, mars 1992.

IREP, Approche ethnographique de la consommation de cocaïne à Paris, étude financée par le Direction Générale de la Santé, Paris 1992.

LAPASSADE (G.), L'ethnosociologie, édition Méridien Klincksiek, Paris, 1991.

LINDESMITH (A.), Opiate addiction, Bloomington, Ind, principia Press, 1947.

PREBLE, Ed., Taking care of business : the heroin user's lifs on the streets, Int. Journal of the Addictions, vol 4, 1969.

*/* ***c i e t m a i n t e n a n t***

**QUAND LES SANS**

**DOMICILE S'ORGANISENT**

*Merci à PEPS du dernier

éditorial qui nous a réchauffé le

coeur, nous confirmant que vous

reconnaissiez la valeur et la

légitimité de nos actions. Face à

l'incapacité des structures d'État à

résoudre la relégation que nous

connaissons, d'autres méthodes

s'imposaient et nous avons pu

démontrer l'efficacité de certaines.*

La création d'un Comité des Sans Logis s'imposait, en réponse de protestation aux structures socia­les qui ne sont pas en mesure de faire autre chose que de mettre des «RUSTINES» et de nous faire galérer comme des billes dans un «Flipper». Car qui mieux que les exclus eux-mêmes peuvent sa­voir ce dont ils ont réellement be­soin et surtout ce qu'ils sont en droit de refuser ?

C'est à l'initiative de Droit au Loge­ment et suite à une première ten­tative avortée d'institution d'un Comité des Sans Domiciles, que fut créé le Comité des Sans Logis(CDSL) en décembre 1993. Les militants de DAL nous ont for­més juridiquement, nous ont ap­porté la structure d'avocats qui, depuis maintenant 5 ans, se bat­tent à leurs côtés, et, enfin, permis d'être reconnus par les médias. Le logement étant le principal fac­teur d'exclusion, il n'en reste pas moins que le droit à la Santé et à l'Hygiène, le droit au Travail et à la Formation, le droit à la Dignité et au Respect, à l'Intimité et à la vie

de Famille sont autant defractures et de voies d'exclusion lorsqu'ils ne sont pas respectés.

Pourtant, les exclus sontaussi des Citoyens égaux en Droit !

Or, si nous vivons actuellement une grave crise du logement «arti­ficielle», nous avons pu constater que dans tous les autres domai­nes cités, les structures sociales «hiérarchisées ettechnocratiques» sont devenues une véritable ma­chine à «BROYER».

Mais reprenons point par point :

**LOGEMENT**

Vous savez que c'est un droit con­firmé par la Loi BESSON (31 mai 1990). Une autre loi de «réquisi­tion», prévoit qu'en cas de grave crise du logement, les Préfets et les Maires peuvent attribuer d'of­fice les logements vides,au profit des personnes mal logées ou sans logis.

Cette loi n'est pas une utopie,puisqu'en 1945, après la Guerre, puis en 1954 après l'appel de l'Abbé Pierre, enfin,en 1962­

1963 au retour des rapatriés d'Al­gérie, elle fut massivement appli­quée par des hommes de bon sens et de Devoir. Contrairement à ces époques,nous vivons aujourd'hui une crise du logement avec des logements ! Comment est-il concevable que nos élus n'as­sument pas les responsabilités qui leur ont été confiées ?

Les gros propriétaires seraient-ils des citoyens «supérieurs» de la République et de la Démocratie ? Il nous faut donc nous battre en­semble pour que cette solution rapide et économique soit appli­quée de DROIT, letemps de cons­truire et résoudre cette crise du logement.

**LA SANTE**

Etre à la rue ou mal logé engendre forcément une dégradation de la santé. Quand on fait appel aux structures sociales, c'est le par­cours du combattant : A-t'on le droit de dégrader la santé psycho­logique de quelqu'un qui vient pour être soigné ?

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| */* ***ci et*** | m | *a* ***i n t e*** | *n a n* ***t*** |

Croyez-vous qu'il suffise de médi­caments pour soigner la bronchite de quelqu'un qui vit au froid par exemple ? La médecine soigne t­elle aussi bien les exclus que les autres ?

**L'HYGIENE**

C'est un facteur primordial de la santé, de la dignité, du respect. Tous les bains-douches munici­paux, les piscines devraient être ouverts gratuitement aux exclus. Mais pourquoi faire simple ? C'est la dignité et la fierté de nos déci­deurs et acteurs sociaux qui de­vrait être en jeu.

**LE TRAVAIL**

|  |
| --- |
| Pour ce qui est de la réinsertion professionnelle, comme parexem-ple les CES ou autres AFIP, il faudrait presque rire quand on con­naît les difficultés rencontrées avec l'ANPE, IesASSEDICS, la CAF, la Sécurité sociale, avant, pendant et après ce genre de contrat. Il en est de même pour le versement des allocations, et des difficultés qui en découlent Là encore, les différents intervenants de toutes ces structures sont les acteurs de ces situations aberrantes. Il nous faut réfléchir, proposer, nous faire entendre et faire appliquer les so­lutions, si nous voulons que le droit fondamental au travail existe et*46* soit respecté. |

**FORMATION**

Dans ce domaine, divers constats prouvent que de grosses anoma­lies existent. Nul n'est besoin de former 2 500 pilotes, s'il ne va y avoir que 100 avions à piloter ! Si les techniques évoluent, les hom­mes doivent évoluer avec ; encore faut-il que les entreprises et l'édu­cation fonctionnent en symbiose pour ne pas que les hommes d'hier deviennent obsolètes demain. Et puis, fait-on de la technique pour la technique ou doit-on la faire pour l'Homme ? des fortunes ont été investies, pour un résultat qui va en s'aggravant.

**DIGNITE

ET RESPECT**

Hormis les problèmes traités pré­cédemment, il en est un qui est tout particulièrement fabriqué par les structures sociales, celui des foyers d'hébergement. Leurs rè­gles de fonctionnement sont abso­lument inacceptables tant la di­gnité des hommes y est bafouée. On les y entasse comme de vul­gaires animaux, soumis à des ho­raires, des contrôles, des condi­tions de vie carcérales, excepté le peu de liberté qu'il leur reste. En­core une fois, il y a des décideurs et des acteurs. Ne serait-ce la faute de personne ?

**INTIMITE**

**ET VIE DE FAMILLE**

Quand ce n'est pas à l'entrée d'un bureau d'aide sociale, c'est à la sortie que l'on sépare les hommes et les femmes. Les structures hié­rarchisées en ont décidé ainsi; les exclus n'ont pas le droit de s'aimer, et si toutefois ils s'aiment, il faut briser, déchirer, casser, détruire le peu d'énergie que l'amour leur donne .Si de plus ils ont des en­fants : ils sont jugés irresponsa­bles.! Alors il vaut mieux les con­fier au sein oh combien maternel de la DDASS; dont chacun sait le faible coût financier?

Pour C.D.S.L.et D.A.L, les répon­ses à ces questions passent par des actions ciblées de luttes col­lectives. La vocation première de DAL étant le logement, le CDSL a permis d'ouvrir à des formes d'ac­tion pour résoudre et faire avancer les autres problèmes soulevés précédemment.

**EXEMPLES

D'ACTIONS

DEJA MENEES :**

En octobre 1990, D.A.L est créé à la suite de campements du Comité des mal logés Place de la Réunion puis, le 13 Juillet 1991, Quai de la Gare, 40 familles, s'installent sur

un terrain symbolique de la ZAC Seine rive gauche. Le 10 novem­bre, après de nombreuses tracta­tions et refus de solutions de foyers, un immeuble PTT désigné par DAL est «mis à disposition» de 23 fa­milles par le Préfet, ainsi que loge­ments sociaux et passerelles pour les autres. Un engagement de lo­gement définitif dans les trois ans.est signé.

Fin Juin 1992, rue de Belleville, devant un immeuble vide de la Ville de Paris, s'installent 33 fa­milles. Les CRS, les expulseront avec violence. les militants seront arrêtés, avec Albert Jacquart, qui exigera d'être libéré le dernier. Une marche à travers Paris dénoncera les immeubles vides et se repo­sera dans les Églises et les Tem­ples. Le 14 juillet, l'Abbé Pierre refuse la médaille de Grand offi­cier de la Légion d'Honneur et de­mande la réquisition.

Le 15 juillet 1992, Mme LIENEMANN annonce sa volonté de réquisitionner. Le 1 erseptem-bre 1992, les familles acceptent un relogement provisoire, pourêtre relogées dans un immeuble de l'Assistance Publique qu'ils avaient repéré pendant la marche.

l'expulsion «violente» d'un cam­pement de 300 familles sur l'es­planade de Vincennes mettra fin à ce genre d'actions devenant trop dangereuses...

Noël 92 : Occupation de l'Hôtel Georges V par 23 familles de DAL, avec l'Abbé Pierre, suivie de l'oc­cupation du 41 rue René Coty, dont le Ministère du Logement avait prévu la réquisition: sans résultat. L'expulsion est opérée le 26 août pendant le délibéré. Refus des hôtels ; les familles sont dirigées vers les églises et associations de secteur. Le 17 septembre, la Cour d'Appel accorde six mois de délai. Mais: la Ville, casse l'intérieur des locaux ?

Le 25 septembre, l'Abbé Pierre campe; exigeant le relogement, constatant avec M. TIBERI que la réintégration était impossible, mais le soir-même, les familles durent accepter l'hôtel.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| */* ***c i e*** | m | *a* **i yt *t e yt a yt, t*** |

C'est le 11 décembre 1993 que naissait le Comité des Sans Logis. Le 12 janvier: Inauguration d'un petit local vide pour les permanen­ces, malgré les CRS.

Le 3 février : l'Office des HLM, inscrit 25 membres et promet l'ins­cription des futurs.

12 février: 100 militants deman­dent la réquisition d'un immeuble de logement 77 avenue d'Italie, prévu pour faire des bureaux (vi­des... ?).

14 février : Conseil d'arrondisse­ment; les élus de l'opposition en­gagent le débat et M. TOUBON annonce que des logements y se­ront construits.

Le 17 février : le CDSL, s'installe 50 rue Gérard et rend l'occupation publique le 21 février reprenant le slogan : «A Paris, le logement social gagne du terrain».

Le 2 mars: 200 manifestants de DAL, CDSL et AC ! se rendent 41 Bd. du Temple. Une équipe monte sur le toit de l'immeuble vide de la Banque de France, pour y accro­cher des banderoles. Des alpinis­tes de la Police viendront les délo­ger, suivis d'une intervention mus­clée des CRS !

Le 1er avril, le Directeur de Beau­bourg autorise le CDSL, à accro­cher le projet de transformation de bureaux en logements, du 50 rue Gérard, en contre-projet des «BA­LISES DE SURVIES».

11 avril : l'électricité est suspen­due, rue Gérard, à la demande du propriétaire. Une semaine après, la Justice ordonne le rétablisse­ment, faisant ainsi jurisprudence à la grande surprise d'EDF.

24 mai : assaut d'un immeuble de la Banque de France, au 14 rue Béranger. DAL, CDSL, A C !, l'Abbé Pierre, et de nombreuses personnalités soutiennent cette occupation de 24 adultes et 18 enfants.

Quelques jours après, Banque de France propose un autre immeu­ble à Saint-Ouen où seront relo­gés les occupants avec un bail et une clé...

4 juillet 1994 : occupation d'un immeuble EDF, 8 rue Condorcet,

loué à la ville, et vide depuis plu­sieurs années. 57 personnes (dont 25 enfants), avec l'appui de 300 militants et personnalités habituel­les dont l'Abbé Pierre, revendi­querons un logement. *Un* mois plus tard, toutes ces personnes étaient relogées dans des loge­ments EDF.

12 juillet 1994: occupation d'un ensemble de 40 logements, 10 rue du Moulin de la Pointe, où une soixantaine de personnes seront logées et où la permanence du CDSL, s'installe. Les discussions sont en cours...

Octobre 94, rue Taine: Interven­tion du CDSL et DAL, sur une expulsion à la pelle hydraulique et «gros bras» alors qu'un délai de 4 mois était accordé. Indignation de la population, immobilisation de l'engin, intervention des pompiers pour sauver ce qu'il restait. 1 fa­mille avec 2 enfants sera mise à l'abri au Moulin de la Pointe.

11 octobre 94: 49ème anniver­saire de la loi de réquisition. le Cabinet du Préfet refuse d'enre­gistrer les demandes.

16 novembre : Occupation du hall de l'Office HLM de la Ville pour l'enregistrement et l'ouverture d'un bureau permanent. Expulsion très musclée (4 blessés, 2 urgents). 58 personnes au commissariat

18 Novembre : Rue Taine : Mani­festation DAL et CDSL, à la Mairie du 12ème.

18 décembre 1994 : assaut du 7 rue du Dragon ; un immeuble COGEDIM, ainsi qu'une école sont occupés par des familles et des isolés (126 personnes). L'Abbé Pierre reçoit l'assurance de M. BALLADUR que les CRS ne char­geront pas.

19 décembre 1994 : M. CHIRAC annonce sa volonté de réquisition­ner des logements vide apparte­nant aux gros institutions.

20 décembre : M. TIBERI reçoit les réquisitionnables.

21 décembre : une délégation AC I, DAL, CDSL est reçue à la mai­rie : Une réponse claire est pro­mise pour le 23 décembre.

Une université du nom de «DROIT DEVANT» va être créée au 7 rue du Dragon avec le soutien d'intel­lectuels, scientifiques, artistes, créateurs, professeurs, pour y développer des échanges sur les droits humanitaires, citoyenneté, savoir et formation...

Pour ce qui est de la Santé, le CDSL, analyse avec les différents organismes les actions futures. à suivre...

L'hygiène a été l'une des toutes premières préoccupations du CDSL. Après de nombreuses trac­tations, aidés par des soutiens politiques, nous avons obtenu du Conseil de Paris, la réouverture de 7 des 19 des bains-douches muni­cipaux

C'est donc possible.

Un groupe de travail, composé de jeunes de 25 ans étudie le pro­blème de l'emploi ainsi que du RM I . I Is représentent actuellement environ 30 % des exclus leur situation est scandaleuse! Le CDSL, étudie aussi avec AC ! le problème de l'emploi et de la ré­duction du temps de travail.

Des actions collectives pour la for­mation sont à l'état embryonnaire mais verront très certainement le jour.

Le CDSL, avec AC, mènent une campagne pour le transport gra­tuit des exclus,chomeurs et pré­caires. à suivre...

Quantà l'INTIMITÉ : Il n'ya qu'une solution : UN LOGEMENT !

Le CDSL et DAL doivent pouvoir compter sur tous les hommes et femmes de bon sens et de devoir pour que tous les exclus puissent retrouver et garder la tête haute.

**D. SUSSEST**

Pour C,D,S,L et D.A.L

COORDONNÉES:

**COMITÉ DES SANS LOGIS**

10 RUE DU MUOLIN DE LA POINTE

75013 PARIS Tél : 45 65 30 26 ou 45 8817 43

**DROIT AU LOGEMENT**

20 RUE VAUCOULEURS

PARIS 75011 - Tél : 40 21 83 81

**A r *t S e t*** *C u l t* ***u r e*** *S*

**LE VOYAGE AU MAROC**

**DE DELACROIX**

*Un regard artistique sur le Maroc, c'est ce qu'a*

*effectué Delacroix à travers .,*

*son oeuvre exposé à l'Institut du Monde Arabe. La visite de cette exposition peut être utile pour mieux connaître la culture des autres et la sienne...*

L'exposition «Le voyage au Ma­roc de Delacroix», nous présente ses carnets de croquis : mines de plomb aquarelles, pastels, réali­sés lors de son voyage au Maroc, des tableaux (à l'huile) dont les motifs sont liés à cet extraordi­naire voyage comme par exemple le portrait du Sultan Moulay-Abd-er-Rhaman, et des objets en ma­jeure partie provenant des mu­sées marocains (instruments de musique, bijoux, armes, etc.) et d'autres, ayant appartenu au pein­tre lui-même.

Ce voyage de Delacroix, peintre romantique du XlXème siècle s'ins­crit dans le cadre d'une mission de conciliation auprès du roi Moulay-Abd-er-Rhaman. Il s'agit d'une mis­sion qui est dirigée par le Comte de Mornay que le peintre accom­pagne et qui est commanditée par le roi Louis-Philippe.

Utilisant l'aquarelle, matériel plus facile à emporter que la peinture à l'huile (les tubes de peinture n'exis­taient pas à l'époque), Delacroix croque souvent sur le vif tout ce qui excite sa curiosité, annotant même ses dessins sur la couleurà mettre par exemple, pour finir son travail plus tard.

Ces carnets deviennent une sorte de «peinture-reportage» qui donne

une vision du Maroc à cette épo­que par un artiste français du XlXème siècle.

Ses motifs préférés sont souvent des personnages toujours présen­tés avec une certaine noblesse. D'ailleurs pour Delacroix, «ces gens» avaient quelque chose de l'Antiquité. Il écrit : «Le beau court les rues, il y est désespérant et la peinture ou plutôt la rage de pein­dre paraît la plus grande des folies (...). Les romains et les grecs sont à ma porte ...».

Delacroix a aussi peint des paysa­ges, des objets, des maisons à l'architecture mauresque, des courses à la poudre ou fantasia,. en fait tout ce qui a retenu son attention.

Dans ses carnets, il utilise souvent la réserve du blanc ce qui souligne l'éclat des couleurs légères de l'aquarelle et la spontanéité du trait. Ligne et couleur s'harmonisent ainsi pour retranscrire dans l'im­médiateté et la rapidité, le mouve­ment d'une scène, l'expression d'un personnage, le drapé, les couleurs d'un vêtement, la richesse des décorations intérieures d'une maison.

Excellent dessinateur, Delacroix dans ses aquarelles ou ses ta­

bleaux à l'huile du voyage au Ma­roc nous offre aussi un plaisir de la couleur. Plaisir que nous éprou­vons face au tableau «monumen­tal» (3, 84m X 3, 43m) du Sultan Moulay Abd-er-Rhaman où le grand ciel bleu d'une part rehausse les couleurs et d'autre part, illu­mine la toile d'une lumière chaude et limpide.

Nous entrevoyons cette fameuse lumière du Sud, de cet Orient mys­térieux qui enchantera d'autres peintres comme Klee, Macke ou Matisse.

Nous avons regretté de ne pas voir «Les femmes d'Alger dans leur appartement» pas pour la vi­sion «féministe» du peintre, mais pour la douce lumière latérale qui rehausse l'éclat des bijoux et sou­ligne le soyeux, la transparence et la brillance des tissus des vête­ments.

Exposition à voir à l'Institut du Monde Arabe à Paris jusqu'au 15 janvier 1995.

Les reproductions sont tirées du «catalogue de l'exposition, Delacroix au Maroc», publié par Flammarion et l'Institut du Monde Arabe.

**Catherine MARMIESSE**

**LA RELATION

PEDAGOGIQUE**

R. HESS et G. WEIGAND, A.

Colin, coll. BibliothËque

Européenne des Sciences de

l'Education, 1994.

*La relation pédagogique est ici étudiée «comme une intéraction sociale s'inscrivant dans la vie personnelle de chacun des parti­cipants». Entre instruction etédu-cation, la question est posée tout au long de l'ouvrage. Comment l'enseignant peut-il exercer son métier, établir* «la *relation» avec les élèves, occuper l'espace pé­dagogique ? Est-il dans un rap­port de type didactique, artisa­nale, maternelle (R. Barthes) ou de type autoritaire, participatif / démocratique, laisser-faire (K. Lewin) ? En reconstituant «les grands moments de l'histoire de la relation pédagogique», nous découvrons la pédagogie anglaise de Cecil Reddie découvert par E. Demolins (1897). Son système est basé sur l'équilibre entre les activités intellectuelles, artisti­ques, manuelles, physiques et sportives. Le cadre familial et agréable des lieux est présenté comme déterminant. Pour sa part G. Le Bon (1909) expliquera tou­tes les difficultés pour le système français de changer de système d'éducation. Il est basé surla riva­lité entre élèves. «Pour Le Bon, les programmes ne sont ni bons ni mauvais. Seule la façon de s'en sentir importe» (p 64).*

*Les auteurs s'inscrivent dans le prolongement des courants de l'intéractionnisme symbolique à partir de la notion de «situation» (Thomas/ 1923) et de l'ethnogra­phie de l'école (P. Woods/1979). L'accent est mis surie concept de moment (H. Lefebvre /1958). «Si notre «ouvrage» ne s'intitule pas «le moment pédagogique», c'est parce que ce concept de moment central à notre avis, n'évoque pas encore grand-chose dans le grand public. Mais il s'imposera. Car la société, comme le sujet social, ne peuvent mieux se définir que par les moments qui les constituent» (p 124). La relation pédagogique se définit dans la réalité pédago­*

*gique par une rencontre de mo­ments. «Le vécu de la relation pédagogique, le projet d'appren­dre ne s'inscrivent pas que dans l'ici et le maintenant. La relation pédagogique est un moment, une succession de situations» (p 125). La dimension transversale (le vécu de chacun des acteurs, son ins­cription sociale, familiale, etc.) est à l'oeuvre dans* /a *relation péda­gogique. Les auteurs mettent en gardent contre «l'hypertrophie du moment pédagogique (qui) a des effets pervers difficiles à maîtri­ser: la destruction de la transversalité de l'élève. Celui-ci n'existe plus que par une apparte­nance: l'école. L'école devient alors totale, totalitaire. Le jeune y est totalement aliéné... Le mo­ment, pour exister, a besoin d'autres moments» (p 136-137). La relation pédagogique apparaît ainsi comme le fruit d'un échange dont les liens sont à la fois tissés par des composants visibles et invisibles. L'intérêt de cette étude porte sur la transpostion possible de cette thèse pour des métiers dont l'action provoque parfois du «mal-entendu». Les professions du travail social pourraient en faire partie.*

*Les auteurs concluent sur la ma­nière de prendre conscience des relations de dépendance et de contre-dépendance qui en décou­lent. Comment diminuer la souf­france que provoquent certaines relations pédagogiques, comment favoriser l'épanouissement de la personne (enseignant ou élève), de l'être ? Cet ouvrage s'adresse aussi bien à des professionnels de la relation pédagogique qu' à un public plus large.*

**Patrick FRÉHAUT**

**L'INSERTION DU MALADE MENTAL**

J.P. ARVEILLER- C. BONNET éd. ERES sept. 1994 172 pages *L'insertion des malades mentaux est l'affaire de tous ; elle n'est pas uniquement celle des soignants et des psychiatres car, si leur sa­voir faire est nécessaire pour soi­gner la souffrance des malades, ils ne peuvent à eux seuls en*

*«gérer» les conséquences et no­tamment celles liées à leur désadaptation sociale.*

*Les auteurs soutiennent que cette insertion ne pourra se réaliser qu'avec une réciprocité d'effort entre l'individu et la société, en traitant conjointement la maladie (et les pertes de capacité qu'elle entraîne) et les désavantages sociaux qui en résultent et notam­ment les capacités du sujet «à participer aux échanges liés à la vie sociale».*

*Cette approche transversale qui allie le soin et l'accompagnement social* va *poser de façon récur­rente les rapports qui existent entre le champ sanitaire et le champ social «trop souvent cloi­sonnés dans leur prise en charge et leur conflit de compétence». Les auteurs, l'un psychologue, l'autre psychiatre, travaillant auprès d'adultes malades men­taux, tentent de répondre à cette question de l'articulation du soin et de l'insertion sociale, c'est* à *dire du passage vers une meilleure qualification sociale du sujet ma­lade. L'insertion se situe bien à l'articulation d'un accompagne­ment social et thérapeutique, «dans l'entre deux du médico-social».*

*Ils s'interrogent notamment sur les critères et les effets de l'attri­bution de l'allocation adulte han­dicapé et du RMI, qui devraient selon eux, être harmonisés dans leur montant et bénéficier d'une dynamique contractuelle.*

*Un livre intéressant à lire qui passe en revue les différentes dimen­sions de l'insertion : le handicap, la chronicité, les soins, la réadap­tation, l'accompagnement, l'argent et le rôle des associations et des réseaux.*

*Un ouvrage conçu de façon péda­gogique avec une importante bi­bliographie qui intéressera autant les travailleurs sociaux que les soignants travaillant en «psychia­trie».*

*On pourra cependant regretter que par souci didactique, l'excès de références ait nui à une certaine clarté des propos des auteurs.*

**Eric AUGER**

*49*

**LE PETIT ENFANT

ET L'EVEIL

CULTUREL**

Colloque de l'IDEF, éd. SYROS sept.1994 - 200 pages

*C'est la conviction de l'importance de la dimension culturelle dans l'élaboration d'une politique de la petite enfance qui a été à l'origine du colloque («transmissions et éveils culturels) organisé parl'lns-*

*titut de l'Enfance et de la Famille (IDEF) en Janvier 1993.*

*Un livre qui regroupe des appro­ches disciplinaires différentes où se confrontent des chercheurs, des élus et des praticiens, dans leur pratiques professionnelles de la culture et de* la *petite enfance.*

*Un ouvrage qui s'articule en trois parties :*

*- la nidation culturelle ou le temps de l'entrée dans* la *vie familiale,*

* *les transmissions familiales et culturelles, au travers des phéno­mènes de migrations internes ou externes à nos frontières,*
* *les relations entre les migrations et l'acculturation.*

*Un ouvrage qui intéressera sûre­ment des travailleurs sociaux, en particulierceux qui travaillent avec des enfants.*

**Eric AUGER**

*BANLIEUE-VILLE-*

*LIEN SOCIAL*

*Revue publiée parl'Université de Pa­ris VIII*

*Elle paraîtra deux fois par an L'ambition de cette revue est d'être un lieu où des recherches d'origines dis­ciplinaires différentes traitant de* la *banlieue puissent s'exposer, échan­ger, dialoguer, mais aussi d'être un lieu d'interface entre recherche et constructions de professionnalités spécifiques surfa Banlieue.*

*Le dossier central des numéros 1 et 2 de cette nouvelle revue est consacré à la question de SANTÉ. (mars 94). L'ÉVÉNEMENT DANS LA VILLE et les médias, constituent le dossier de son 3ème numéro (septembre 94). Excellente revue pourles travailleurs sociaux, lesétudiants/chercheurs, des décideurs institutionnels et toutes per­sonnes intéressées parla question de Banlieue.*

*Pour tout renseignement : Revue, Ville, Lien Social (Université Paris VIII) -15, Rue Catulienne, 93200 St-Denis*

*L'INTERVENTION

SOCIALE EN

RECOMPOSITION*

*Colloque National à l'UNESCO, les 11, 12, 13janvier1995*

*Crise = Danger et Opportunité Seront développés les thèmes géné­raux :*

*-11 janvier: Fractures du lien social, Frontières mouvantes, restructuration des organisations;*

*-12janvier: Champs professionnels en mutation, Ateliers;*

-*13 janvier: La logique du savoir faire*

*à repenser, L'accompagnement par le dispositif de formation*

*Une initiative conjointe :*

*- Comité National des Écoles de Ser­vice Social*

*- Groupement National des Instituts Régionaux du Travail Social*

*- Comité de Liaison des Centres de Formation Permanente et Supérieure* en *Travail Social.*

*Lieu du colloque: UNESCO-9, place Fontenoy- 75007 Paris (M° Ségur) Pour tout renseignement : 9, rue de l'Isly, 75008 Paris*

*Tél : 42 93 63 22 - Fax : 42 93 93 62*

***D UPITH***

*(Diplôme Universitaire des Profession­nels de l'insertion des Travailleurs Handicapés)*

*Un diplôme de niveau* Bac-F3, *délivré parl'Université Rennes 2 Haute-Bre­tagne et le Collège Coopératif en Bre­tagne.*

*Une formation pluridisciplinaire répar­tie sur deux ans.*

*La formation DUPiTH s'organise autour de deux axes centraux pour l'insertion en milieu ordinaire des per­sonnes handicapées:*

* *Handicap et insertion*
* *Entreprise et intégration*

*Possibilité de choisir le lieu de forma­tion dans l'un des Collèges Coopéra­tifs :*

*-Provence-Alpes Méditerranée (Tél: 42 17 03 00-Aix en Provence)*

*- Rhône-Alpes (Tél : 78 92 85 36 - Lyon)*

* *Paris (Tél : 40 92 95 01)

- Rennes (99 54 66 01)*

*EXCLUSION/

CREATION*

*A lire dans le numéro 46/47 de la

revue ART ET THÉRAPIE (née en

1981-Biannuelle)*

*Comment l'accom pagnem en t d'autrui dans la création artistique peut-il de­venir un processus de transformation pour la personne en difficulté d'être; Le Conte, la photo,* la *danse, le théâ­tre, l'écriture.*

*des zonards, des prisonniers, des habitants des quartiers difficiles à vi­vre, des adolescents des banlieues. Des intervenants artistes, travailleurs sociaux, thérapeutes, sociologues assurant leur part de marginalité; L'histoire de leurs rencontres, de leurs démarches complémentaires, de leurs rencontres communes, de leurs étaya­ges réciproques.*

*Art et Thérapie est aussi un institut de formation ouvert tous les travailleurs sociaux qui ont déjà une activité artis­tique personnelle.*

*Pour tout renseignement :*

*Revue : 6, Rue de l Aubergeon (M. Hénault) - 41350 St-Claude-de-Diray Formation: 10, avenue Jean-Jaurès-75019 Paris*

*Té! : 54 20 57 38 - Fax : 54 20 59 07*

*POUR UN NOUVEAU PACTE SOCIAL*

*Les solidarités associatives en action 24ème Congrès de l'UNIOPSS*

*17, 18, 19 janvier 1995 à Tours Pour tout renseignement:*

*Union Nationale Interfédérale des Oeuvres et Organismes Privés Sani­taires et Sociaux, 21, rue du Fau­bourg Saint-Antoine-75011 Paris Tél : 49 28 54 54*

**L'association Paroles et Pratiques Sociales est née en 1982 de la nécessité ressentie par un groupe de travailleurs sociaux de se donner un espace de rencontre et de réflexion, en dehors des réponses des spécialistes qui ne, se situent pas directement dans la pratique quotidienne.**

**Elle est composée aujourd'hui de militants (animateurs, assistants de service social, éducateurs, mais aussi de formateurs et d'universitaires) qui par l'échange, veulent questionner leurs expériences.**

**Que ce soit dans la revue ou dans des manifestations plus larges (colloques ou journées d'étude), P.E.P.S entend :**

**- se faire l'écho de tout ce qui bouge et de tout ce qui change dans le champ du travail social,**

**- être un lieu d'inscription d'une mémoire sans laquelle il n'y a pas de traces visibles des expériences professionnelles,**

**- être un outil critique et formateur cherchant à analyser et à théoriser le savoir-faire des travailleurs sociaux.**

**Convaincu que chacun dans sa pratique professionnelle a quelque chose à dire, l'écriture nous apparaît comme un des moyens efficaces pour construire ce lien entre une Parole et une Pratique.**

**Une écriture respectueuse de la liberté d'expression de ceux qui, témoins privilégiés de l'exclusion et des pauvretés sans cesse grandissantes, peuvent rendre compte d'une certaine pensée sur le «social». Pour ne pas rester des observateurs silencieux face aux politiques sociales qui placent souvent les travailleurs sociaux dans une impasse, l'association et la revue Paroles et Pratiques Sociales ne peut se développer qu'avec l'adhésion et le soutien de chacun de ses lecteurs, ses sympathisants, et toute personne travaillant directement ou indirectement dans le champ social.**

**Collectif P.E.P.S.**

|  |  |
| --- | --- |
| **Dans 3616 ASSOS** | **pour tout savoir****sur PEPS** |
|  |
| **le mot clé : PEPS** |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | *Vous trouverez :* |  |
| *J*
*La présentation complète de la revue**47 Le sommaire du dernier numéro**La liste des anciens dossiers**Les tarifs d'abonnement**Et aussi d'autres services : annuaires d'associa-*
*tions, calendriers d'activité, milliers d'adresses...* |
|  |  |  |

**/ABONNEMENT** (4N°'+1 N' GRATUIT)

Etudiant : 130 Frs (+ justificatif)

Individuel : 160 Frs

Institutionnel : 250 frs

Soutien : 300 Frs

* IV **UMEF?O**45 Frs (port payé)

**NUMEROS**

1. LES FORMATIONS INITIALES DESTRAVAILLEURS SOCIAUX
2. LE DEVELOPPEMENTSOCIALEN MILIEU RURAL
3. LE CODE DE LA NATIONALITE
4. QUE DITES VOUS APRES AVOIR DITTOXICOMANIE?
5. TRAVAIL SOCIAL ET RESEAUX
6. LIBERER LES IDEES POUR SORTIR DES PRISONS
7. FORUM SUR LE R.M.I.
8. BANLIEUE CENT VISAGES

29 : REUSSITE SCOLAIRE

30 : TRAVAIL SOCIAL ET BICENTENAIRE DE LA REVOLUTION

1. INSERTION DES HANDICAPES ETTRAVAIL SOCIAL
2. LES CULTURES DE LA RUE
3. EPUISEMENTPROFESSIONNELDANS LE TRAVAIL SOCIAL
4. LES TRAVAILLEURS SOCIAUX DOIVENT-ILS DISPARAITRE?
5. "IMMIGRATION", DANS QUEL SENS?
6. FEMME IMMIGREE, D'UNE RIVE AL'AUTRE
7. LES FIGURES DE L'INSERTION
8. "SENS DU TRAVAIL SOCIAL ETPROJETS POUR L'AVENIR",

43 :"ASSISTANTES SOCIALES: UN MOUVEMENTCONCASS"
9. LA PLACE DE L'ECRITURE DANS LE TRAVAIL SOCIAL
10. LES ENJEUX DE LA FORMATION
11. LES NOUVELLES SOLIDARITES

47 :LE COMITE: UN OUTIL, DES HOMMES

Nom/Prénom

Adresse

Je désire prendre abonnement(s) (4 N0s + 1 gratuit) \_ \_ \_ Frs

N° gratuit à choisir dans la liste

Je commande les numéros suivants \_ \_ \_ \_ Frs.

(chèque à l'ordre de PEPS) TOTAL : — — — — Frs

Je désire recevoir une documentation (rôle des correspondants,

fonctionnement du comité de rédaction, forums) : OUI - NON

L **A retourner à PEPS -163 rue de Charenton - 75012 PARIS**  J

r

**NOUVEAUX ESPACES**

**SOCIAUX ET CULTURELS**

Les technologies de communication

au service des pratiques sociales

*Si les journaux sont de plus en plus nombreux à consacrer des articles sur les nouvelles technologies de communication (NTC), peu essaient de faire le pont entre ces technologies et l'innovation sociale ainsi que le remaniement des formes d'intervention.*

*Le dossier de la revue Paroles Et Pratiques Sociales prendra la question dans ce sens. Il partira des problématiques et des dynamiques rencontrées par les acteurs sociaux pour* [*comprendre*](http://comprendre.si)*. si les NTC peuvent offrir un outil pertinent.*

*Ces acteurs sociaux (associations, travailleurs sociaux...) utilisent déjà les moyens de communication à leur disposition comme l'audio-visuel qui est entré dans les pratiques quotidiennes. Est-ce que*

*les nouvelles » technologies vont apporter un mieux ou au contraire doivent-elles être comprises comme un danger ?*

*C'est sur cette question que s'ouvrira le dossier. Il essaiera de décoder le nouveau jargon techniciste et les enjeux sociaux, politiques et économiques qui se profilent derrière lui.*

*Nous continuerons ensuite par une réflexion sur des pratiques existantes. Si ces dernières révèlent la nécessité de tisser de nouveaux liens sociaux, est-ce que les moyens de communication peuvent représenter un outil ? Il s'agit par exemple :*

* *de l'articulation entre projet associatif et stratégie de communication,*
* *de l'utilisation des moyens de communication comme contre-pouvoir démocratique (exemple de la vidéo et des émeutes en banlieue),*
* *des outils de communication comme moyen d'auto formation et d'auto-analyse : se constituer acteur de sa vie, définir sa propre trajectoire, validation de son savoir,...*

*Enfin dans une dernière partie nous envisagerons les scénarios qui pourraient s'élaborer autour des NTC à partir de projets qui sont en voie de réalisation.*

**PEPS -163 rue de Charenton - 75012 PARIS - Tél 40 02 09 56**